

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'autorité qu'il faut prendre en vue du monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci tendent à mon avis à un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mardi 6 mai 1947

VOLUME XXXVIII — No 103

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

Ouverture à Montreal de la première assemblée de l'O.A.C.I.

Le futur directeur de la police

Il est grand temps qu'on le nomme — Les qualifications que l'on devra exiger de ce chef

Le chef du service de l'estimation de la ville de Montréal est maintenant nommé. Le Conseil municipal, à la très grande majorité de ses membres, a ratifié le choix du Comité exécutif, qui avait désigné M. Albert Pélusse pour succéder à M. H. A. Hulse, démissionnaire. C'est aujourd'hui une affaire classée.

C'est maintenant le tour du directeur de la police. Voilà quatre mois que M. Fernand Dufresne a quitté la direction de notre force policière. Depuis bien plus longtemps encore sa démission était prévue, annoncée même, dans les cercles municipaux. Rien ne semble avoir été fait pour lui trouver un remplaçant.

Les autorités municipales ont demandé du temps. Trop de problèmes, paraît-il, réclamaient leur attention. Il y avait, le refinancement, le budget, la nomination du nouvel estimateur. Tous ces problèmes sont maintenant résolus et l'opinion publique réclame la nomination du successeur de M. Dufresne. La Chambre de Commerce de Montréal, un des corps les plus influents de la métropole, même campagne depuis plusieurs semaines pour obtenir la nomination d'un directeur permanent de la police. D'autres associations ont fait de même.

Il est évident que l'on doit laisser au Comité exécutif le temps de réfléchir. Il va poser un geste lourd de conséquence en nommant le chef de police. On ne doit pas oublier que le titulaire du poste est pratiquement inamovible. Il ne peut être démis de ses fonctions qu'après une enquête devant un juge de la Cour supérieure, sur les motifs de renvoi, et par un vote affirmatif des trois quarts de tous les membres du Conseil municipal. Autant dire que les responsables de la nomination doivent y penser à deux fois avant de prendre position.

Mais de là à des attermoissements nuisibles à la bonne administration de la ville de Montréal il y a une marge. S'il est important de nommer un chef de police digne du poste qui lui sera confié, il n'est pas moins important d'en nommer un. Il circule actuellement toutes sortes de bruits sur notre corps de police. L'heure est venue, de l'avis de beaucoup, d'opérer des réformes. Seul, un chef permanent, assuré de demeurer au poste durant bonne conduite, pourra entreprendre pareilles réformes.

S'il était important de donner à la ville de Montréal un chef estimateur, combien davantage l'est-il de lui nommer un chef de police qualifié, digne, qui donnera confiance à toute la population! Même si l'on est convaincu que notre police n'a pas tellement démerité; même si les bruits qui circulent à son endroit sont faux, il n'en reste pas moins qu'elle traverse actuellement une crise de confiance. Pour qu'elle en sorte avec les honneurs de la guerre, il lui faut, et rapidement, un chef qui rallie tous les suffrages.

Et ce chef, qui sera-t-il? Viendra-t-il des rangs de la police ou de l'extérieur? Sera-ce une promotion ou une nomination?

Si les autorités municipales veulent effectivement mettre fin aux critiques, faire taire les dénigrements de la police, le nouveau chef viendra de l'extérieur.

La principale raison qui milite en faveur d'un "étranger", c'est précisément cette crise de confiance dont nous avons parlé plus haut. La population, à tort ou à raison, craint quelque chose. On lui a dit trop de choses ces derniers temps au sujet de la police et de trop graves. Jusqu'à preuve du contraire, nous supposons que ces accusations sont fausses, mais nous affirmons qu'il est extrêmement important de fermer la bouche aux accusateurs, de redonner confiance à l'homme de la rue, à celui qui ne juge que par ce qu'on lui raconte.

Le moyen? Il n'en est, semble-t-il, qu'un: nommer un chef qui ne fasse pas actuellement partie de la police.

Il est évident qu'il y a dans les rangs de la police des officiers intègres, qualifiés, capables d'assumer avec dignité et efficacité le poste de chef. Nous nous inclinons devant leurs mérites, mais nous n'en croyons pas moins que, dans les circonstances actuelles, il vaudrait mieux, pour le bien de la ville, nommer quelqu'un de l'extérieur.

On connaît les objections à pareille nomination: il faut respecter le principe de la promotion, disent les uns; il faut nommer quelqu'un qui connaisse parfaitement le rouage de la police, prétendent les autres.

Répondons brièvement. Le principe de la promotion est important. C'est admis. C'est lui qui donne de l'ambition aux fonctionnaires, qui leur permet d'aspirer aux plus hautes charges municipales, pourvu qu'ils fassent preuve de compétence et de ténacité. Mais ce principe n'est pas important au point qu'il faille pour le respecter nuire au meilleur intérêt de la ville.

Dans le cas actuel, il est plus important de restaurer la

police dans la confiance absolue de la population que de respecter le principe de la promotion. C'est d'ailleurs une vérité admise par certains membres de l'administration municipale.

Quant à l'autre objection, l'expérience des plus célèbres corps de police du monde la dément.

Voyons plutôt: le F.B.I., police américaine universellement connue, groupe actuellement 2,000 agents spéciaux et 2,500 fonctionnaires. Son directeur le plus célèbre, M. Hoover, était un homme de l'extérieur. Il a été nommé à ce haut poste en 1928, après seulement six mois de stage comme directeur-adjoint. C'est sous sa direction que le F.B.I. a connu son plus grand développement. À son arrivée, il n'y avait que 200 agents spéciaux et un nombre égal de fonctionnaires. Il a multiplié ces chiffres par 10.

Même chose pour Scotland Yard, la fameuse police anglaise, qui date de 1820. Ce corps de police a eu fréquemment des chefs promus des rangs, mais ses plus fameux commissaires venaient de l'extérieur. Citons, par exemple, sir Philip Game, nommé commissaire après avoir été gouverneur général de l'Australie, et, plus récemment, le baron Byng de Vimy, qui devint commissaire à l'expiration de son terme comme gouverneur général du Canada.

Nous pourrions donner l'exemple de notre police fédérale, la R.C.M.P., qui a déjà eu comme commissaire sir James Mc'Brien, ancien chef de l'état-major de l'armée canadienne; la ville de Toronto, qui, elle aussi, s'est donnée comme chef un militaire, le général Draper, natif de Sherbrooke, qui a occupé le poste de chef de police pendant près de vingt-cinq ans.

Il est donc évident que point n'est besoin d'être promu des rangs de la police pour faire un bon directeur.

Quelles qualifications devra avoir ce futur directeur?

Tout d'abord, évidemment, il devra être intègre. Son honnêteté sera dès le début le point de mire de toute la ville et il l'encourra une responsabilité terrible s'il participe à certaines transactions malhonnêtes ou si seulement il laisse persister dans notre ville l'état de choses actuel. Il devra avoir le cran d'entreprendre une guerre à mort aux maisons de jeu, aux maisons mal famées; il devra bannir des murs de la ville le vice organisé; cette plaie que le juge Cannon a révélée dans toute sa hideur dans son rapport à la suite de l'enquête qu'il a menée, il y a quelques mois, sur la police provinciale.

Il va de soi aussi — cela ne peut même se discuter — qu'il devra être bilingue, sérieusement et profondément bilingue.

Bilingue et intègre, le futur directeur de la police devra aussi être compétent, et au plus haut point. On ne lui confie pas un poste honorifique. Quand il entrera en fonctions, d'ici quelques semaines, espérons-le, il aura sous ses ordres 1,639 hommes, dont 209 officiers de tous les grades, 194 membres de la Sûreté et 135 préposés aux divers emplois de bureaux. Ce n'est pas une mince besogne que de conduire un corps de police qui s'occupe à la fois de la moralité, de la circulation, des crimes, de la protection de la propriété des citoyens.

Un corps de police, c'est un peu comme une armée. Il lui faut une discipline, un entraînement spécialisés, des ordres précis donnés par des officiers compétents. Diriger un corps de police, c'est une science, qui a ses exigences, ses normes: une science qui s'apprend et que l'on ne saurait acquérir simplement par l'expérience de tous les jours. Le nouveau chef devra posséder cette science.

Il suffit de rappeler que les agents spéciaux du F.B.I. américain, que les officiers de Scotland Yard, à Londres, doivent avoir des qualifications nombreuses et suivre un entraînement rigoureux avant d'accéder à des postes de commandement dans ces célèbres corps de police. Pourquoi en irait-il autrement à Montréal?

Si l'on veut réellement des réformes, si l'on veut que notre police accède à un niveau vraiment élevé, il faut lui donner un chef qui ait le sens de la discipline, qui connaisse bien son affaire, qui soit en fait un technicien, pourvu qu'il possède en même temps les qualités que nous mentionnons plus haut.

Concluons. Montréal a grand besoin d'un chef de police. Nous osons croire que les autorités municipales feront diligence et nommeront sans retard le nouveau chef. Les membres du Comité exécutif comprennent probablement, nous osons espérer qu'ils comprennent, que le geste posé par eux aura des répercussions très bonnes ou très mauvaises sur l'avenir de Montréal, selon qu'ils feront une bonne ou une mauvaise nomination.

6-7-47

Pierre LAPORTE

Blocs-notes

Il y faut revenir

La question à laquelle il faut revenir, avec persistance, c'est celle du fonctionnarisme fédéral et singulièrement, à l'heure actuelle, des sous-ministres. Nous avons ici un cas qui ne saurait être plus brutal et donc prêter à une plus vigoureuse réaction: sur vingt-deux sous-ministres, il n'en est pas un de langue française.

Situation absurde, dont la gravité et l'absurdité croissent chaque jour, car la puissance de la bureaucratie n'est pas en baisse, loin de là.

La situation est telle que nulle voix discordante ne s'est élevée lorsque l'Assemblée législative de la province l'a dénoncée. Il faut relire ce texte qui exprime l'opinion officielle et unanime de la Chambre et qui n'a pas beaucoup de précédents dans notre histoire politique.

Attendu que la représentation canadienne-française dans le fonctionnarisme fédéral décroît sans cesse et qu'elle ne compte même plus un seul sous-ministre sur vingt-deux.

Cette Chambre (l'Assemblée législative de Québec) proteste auprès du gouvernement d'Ottawa contre l'injustice dont est victime la minorité canadienne-française de ce pays, contrairement à l'esprit de la Constitution.

Que copie de la présente motion soit adressée au premier ministre du Canada et à tous les ministres de son gouvernement.

De pareilles paroles ne devraient pas pouvoir tomber dans le vide. Et le Premier Ministre qui est, en définitive, le suprême arbitre de cette question, ne devrait pas pouvoir en faire fi.

Mais, l'expérience démontre que, même une déclaration unanime de l'Assemblée législative de la province de Québec a besoin, en pareille matière, d'être appuyée par l'opinion publique.

Appuyée auprès du Premier Ministre lui-même, appuyée auprès de ses collègues et de ses partisans qui réclament justice et qui trouveront

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Aux États-Unis, ils n'ont pas de War Assets Corporation, mais une War Assets Administration, ce qui revient à peu près à la même chose. Une dépêche de Washington, en date de ces jours derniers, porte que la W. A. Administration vient de vendre, au prix de \$22.50 la tonne, des bouillons qui en valaient \$6,000. Ce qui paraît bien indiquer que nous n'avons pas, au Canada, de brevet exclusif, sur l'art de liquider une sorte de passif qui s'appelle War Assets.

Les War Assets, ainsi nommés par antinomie, n'ont-ils pas légèrement contribué, par le fait de leur liquidation, à établir le surplus budgétaire dont le ministre des Finances s'est vanté en soumettant au Parlement le budget qui fait semblant de nous dégrever?

Les War Assets, à la vérité, finissent toujours par représenter un actif, quand ça ne serait qu'à ceux-là qui achètent des biens de liquidation de guerre à des prix qui sont manifestement vils.

Il se vend présentement, au prix de \$6 dans le commerce de détail, des articles en laine que le gouvernement a vendus \$3 et qui lui en avaient coûté huit, dix ou douze. C'est ça qu'on appelle des War Assets.

Un savant et omniscient chroniqueur qui, de Québec, répond à sa prose parlottant qu'il peut, prétend que "le bon sens reprend courage". Abstraction faite de la belle élégance de cette expression, nous qu'avait un trésor, les formidables dégrevements qu'il s'ensuivent, qu'avec aussi le maintien du coût de la vie à un niveau très raisonnable, on a besoin de tout son bon sens avec sensiblement d'optimisme en plus, pour reprendre et garder courage.

Une dépêche que transmet du Caire une agence de nouvelles française, mentionne qu'une vache d'entretien les soutiens de prison "mental" a causé des dégâts dans plusieurs boutiques de cette ville égyptienne. S'il faut maintenant que les vaches se mettent à perdre l'esprit, à commencer par une vache qui doit être, puisque vache égyptienne, descendante du bouef Apis, ça n'est pas à reprendre courage, c'est à désespérer de tout.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Prendre un champ à un particulier est un grand péché; prendre un grand pays à une nation est une action innocente et glorieuse! Où sont donc les idées de justice? Dieu jugera-t-il ainsi?

FENELON

Chronique internationale

La France et la doctrine Truman

Depuis la fin de la guerre il semblait qu'aucun gouvernement ne pouvait se maintenir en France sans la participation des communistes. Un peu partout l'on se demande si M. Ramadier réussira. Or tout indique que la réponse à cette question de portée internationale, il ne faut pas la chercher à Moscou mais à Washington. C'est un signe que la situation mondiale se modifie.

Les communistes français ont cru porter à M. de Gaulle un coup décisif en le dénonçant comme l'instrument de la doctrine Truman; apparemment ils ont fait un mauvais calcul, et leur appel à l'union de tous les partis contre cette "intervention étrangère" n'ont pas eu de succès. Tout se passe comme si le M.R.P., les socialistes et les radicaux avaient décidé de faire d'une pierre deux coups, de se débarrasser de leurs dangereux alliés communistes tout en consolant leurs positions contre l'attaque gaulliste.

C'est sur la politique financière que la crise ministérielle s'est produite, sur la stabilisation des prix, salaires, sur le maintien du franc, et c'est vraisemblablement sur le même terrain que se décide le sort du nouveau cabinet Ramadier. Le parti communiste exerce une grande influence sur les unions ouvrières, et s'est tout de suite porté à l'offensive en multipliant les grèves et les menaces de grèves pour faire sauter le cran d'arrêt des salaires. Si le gouvernement réussit à améliorer la situation alimentaire et à exécuter son programme d'abaissement des prix, on lui concède des chances de succès.

Dans le domaine économique l'aide des États-Unis serait particulièrement efficace. C'est peut-être le reproche qu'on a fait à M. de Gaulle de se rallier à la doctrine Truman qui a valu à son mouvement des adhésions qui dépasseraient les 800,000. Mais le gouvernement de Washington aimerait sans doute mieux coopérer avec un gouvernement de centre, moins exposé à l'accusation de réactionnaire, avec une coalition groupant plusieurs nuances d'opinion. Déjà l'on répète à Paris que les États-Unis sont prêts à aider la France si son gouvernement veut entrer dans la croisade pour la défense des démocraties contre la domination communiste.

Ces développements peuvent surprendre à première vue, puisque la France est une grande puissance, mais ils sont dans la logique des choses. Mardi dernier, M. Joliot-Pons Dulles, le conseiller américain à M. Marshall à Moscou, a donné à la radio ses impressions de la conférence des Quatre. Il a dit que les délégués avaient rapporté une meilleure compréhension de la manière dont fonctionne la politique soviétique: "Elle compte peu sur les résultats des négociations diplomatiques, mais beaucoup sur la pénétration dans les partis politiques et les organisations ouvrières des autres pays."

Il faut riposter au communisme non pas par les mêmes armes, mais aux ennemis où il attaque. Après avoir profité de la guerre pour imposer le communisme partout où ils l'ont pu, les Soviets veulent continuer l'offensive, en s'attaquant aux pays les plus éprouvés par la guerre, ceux qui sont aux prises avec des difficultés économiques. Il est normal qu'une campagne contre le communisme se porte à l'aide de ces pays. Le fait que la France est une grande puissance ne change rien à l'affaire; au contraire, son nécessaire que ce pays peut exercer une influence plus étendue.

Quand la Chambre des Représentants de Washington a diminué de \$350 millions à \$200 millions le bill de secours à la Grèce, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Pologne et la Chine, elle a posé un acte susceptible de nuire à la campagne contre l'agression communiste, et le Sénat rétablira peut-être le montant initial. La Chambre étudie cette semaine le bill qui instaure principalement la doctrine Truman, le crédit de \$400 millions pour aider la Grèce et la Turquie.

Un chef républicain de la Chambre, M. Saton, a demandé à ses collègues d'adopter le projet déjà approuvé par le Sénat. Mais un bon nombre de représentants hésitent se demandant si cette aide contribuerait à la paix ou à la guerre. Il leur faut la fin de la semaine, il devrait indirectement fournir une bonne indication sur les chances d'un nouveau prêt à la France pour la protéger contre la menace communiste.

Moscou dénonce la doctrine Truman comme de l'impérialisme capitaliste. Un secours est assurément une intervention; la libération des pays conquis par l'Allemagne l'était aussi. La solidarité internationale ne permet pas de condamner sans discernement toute intervention étrangère; tout dépend des moyens employés et du but recherché. Les États-Unis sont la seule puissance en mesure d'apporter l'aide économique et matérielle qui peut aider plusieurs pays à résister au communisme. C'est une forme d'influence et d'intervention que personne, à part les communistes, ne songera à condamner.

Poul SAURIOL

Importante conférence internationale au Windsor

Les 300 représentants de quelque 400 pays se réuniront cet après-midi pour étudier l'établissement d'un contrôle sur l'aviation civile internationale

Les 300 représentants de quelque 400 pays se réuniront cet après-midi à l'hôtel Windsor pour assister à l'ouverture d'une conférence, dont le but est d'établir un contrôle sur l'aviation civile internationale.

C'est la première assemblée générale de cette organisation qui a été formée à Chicago à l'automne de 1944, après de longues et acerbes discussions.

Depuis lors, une organisation provisoire (OPACI) est entrée en fonctions; comme un nombre suffisant de nations ont récemment approuvé cet organisme, il a pris un caractère permanent et, à ce titre, tient aujourd'hui sa première réunion annuelle.

L'objectif de l'OPACI est d'organiser l'aviation civile internationale sur une base qui assurera la sécurité des voyageurs et permettrait aux opérateurs des lignes de navigation aérienne une concurrence saine dans tous les pays.

Au cours des conférences précédentes, on a fait peu de progrès pour réaliser un contrôle de tous les aspects de l'aviation internationale, au moyen d'accords multilatéraux auxquels tous les États-membres souscrivent.

Le Canada est l'un des plus ardens partisans de cette idée et on croit que la délégation de notre pays, dirigée par M. C. D. Howe, essaiera, cette fois-ci encore, de gagner l'appui des autres nations en faveur du principe de la multilatéralité.

Parmi les problèmes délicats qui seront discutés, il y a celui qui concerne l'Espagne, membre actuel de l'organisation. Or, il est fortement question d'affilier l'OPACI à l'ONU, mais ce dernier organisme ne reconnaît pas le gouvernement du général Franco et ne pourra admettre l'OPACI dans son sein tant que l'Espagne sera membre de l'organisation. On se demande donc de quelle façon le problème sera tranché au cours de la présente conférence.

Celle-ci, d'ailleurs, est encore boycottée par la Russie et ses principaux satellites; les Soviets n'ont toujours pas signifié qu'ils comptent changer d'attitude envers la plupart des conférences internationales de ce genre.

Par conséquent, il faudra prendre que les accords internationaux, qui seront conclus entre les nations du monde, ne s'appliqueront pas à une vaste portion de la surface de la terre, portion vitale cependant pour la sécurité collective des peuples.

Quoique l'OPACI ait fait peu de progrès sur la question des accords multilatéraux qui doivent régir les

routes aériennes internationales, elle a marqué un succès bien décisif dans l'étude conjointe des opérations aériennes et des mesures collectives de sécurité qui doivent être prises.

Les principaux items à l'agenda de la conférence, qui doit durer 3 semaines, sont les suivants: la question de l'Espagne, l'élection d'un conseil de 21 membres parmi lesquels on réservera jusqu'à maintenant une place pour la Russie; l'étude du budget et l'élection d'un président.

Il semble, à ce moment, que la présidence de l'OPACI sera confiée à l'Australie, à la Chine ou à la Hollande. Le candidat le plus sérieux, dit-on, est M. P. L. Steenberge, membre de la délégation de la Hollande.

On mentionne aussi comme candidats à ce poste, le ministre australien de l'aviation civile, Arthur S. Drakeford, et le sous-ministre chinois des affaires étrangères, M. Chin Lieou, déjà ambassadeur de son pays à Ottawa.

L'Espagne a envoyé deux représentants; ce sont MM. Esteban Terral, président de l'Institut National de l'aéronautique, et Luis Az Carragans, directeur de la sécurité aérienne; ces messieurs sont les seuls délégués à ne pas résider au même hôtel que les autres.

L'Argentine envoie également un représentant au conseil de l'organisation; elle est représentée par une délégation de 40 membres, la plus nombreuse après celle des États-Unis qui en compte 50. La Grande-Bretagne a envoyé 30 délégués. L'Italie a aussi envoyé les siens dans l'espoir qu'ils pourront faire admettre leur pays au sein de l'organisation.

La délégation de France, composée de 12 membres, est dirigée par M. Max Hymans, secrétaire général de l'aviation civile et commerciale; les délégués sont MM. Henri Bouché, René Fourier-Ruelle, Daniel Haguenau, André Garnault, le colonel C. Teyssier et le gouverneur Henri Laurent; les délégués adjoints sont MM. Abel Verduran, René Briand, Erik Wessberg, Claude, Le Chartier et le colonel Breyon; le secrétaire de la délégation est M. Nivet.

On a aussi remarqué que l'O.N.U. a envoyé un représentant dans la personne de M. Gerald Chi-Low Wen. Ce dernier agira comme officier de liaison entre les deux organismes, ayant surtout en vue l'affiliation probable de l'O.A.C.I. à l'organisation de Lake Success. Cette question sera, paraît-il, soumise aux délégués dès le début de la conférence, car de leur décision dépendra le statut de l'Espagne.

La session provinciale

Reprise du débat sur le budget Gagnon

Louanges et doléances — Les griefs de la gauche — Discours de MM. Hamel, Laurendeau, Marler, Robinson, David Côté, Dansereau et Sylvestre — Hommage de la Chambre au nouveau supérieur général des Oblats

Par Louis Robillard

Québec, 6. — "Reprise du débat sur la motion de M. Gagnon proposant que la Chambre se forme en comité des voies et moyens", lisait-on au premier article du programme d'hier à l'Assemblée législative.

Que sont les "voies et moyens"? Le règlement répond par cette définition: "la fonction du comité des voies et moyens est d'indiquer comment les sommes accordées à la Couronne seront levées et d'où elles sont tirées."

En langage ordinaire, cela veut dire: le débat sur le budget. C'est en effet la discussion sur le budget Gagnon annoncé le 25 mars que l'on reprendait hier, après une interruption de quelques jours.

Le débat sur le budget constitue l'une des deux occasions, ou au cours d'une session parlementaire, les opinions possèdent la prérogative de donner libre cours à leurs critiques ou à leurs louanges, sans être limité à un sujet donné.

Sept orateurs

Hier après-midi et hier soir, les blâmes l'ont emporté sur les éloges puisque sur les sept intervenants on comptait un seul orateur ministériel: M. Robinson, ministre des Mines. La gauche saisit toujours l'occasion du budget pour, comme aussi celle du discours d'ouverture, pour formuler des doléances et ses remontrances à l'adresse du pouvoir.

Les six intervenants oppositionnistes d'hier (MM. Hamel, Laurendeau, Marler, David Côté, Dansereau et Sylvestre) n'ont pas failli

à leur fonction sur ce point. "La vérité, a dit M. Marler, c'est que le gouvernement surtake le peuple et il fait tout son possible pour cacher le fait que, durant le dernier exercice financier, il a perçu des contribuables \$24 millions de plus qu'il était nécessaire pour rencontrer toutes les dépenses prévues dans le budget de 1946-47." Et M. Marler prédit "que le revenu actuel de la province au cours de 1947-1948 sera au moins de \$15 à \$20 millions de plus que le chiffre établi par le Trésorier."

M. Marler serait appelé à assumer le poste de trésorier provincial dans un gouvernement libéral. On prête à M. Mathewson, qui fut l'agent de M. Godbout, l'intention de se désintéresser de la politique provinciale.

Pour son compte, M. André Laurendeau s'est particulièrement penché sur le sort des fonctionnaires provinciaux, des institutrices et des professeurs d'écoles normales.

Les discours oppositionnistes d'hier ont donné lieu à de fréquentes interventions et à des mises au point de la part des ministères principalement de MM. Duplessis et Barrette.

Les interventions de MM. Duplessis et Barrette ont été particulièrement vives pendant les violentes dénégations de M. David Côté à propos de la politique gouvernementale à l'égard des ouvriers et des grèves récentes. Les altercations ont même suscité de nombreux points d'ordre et une mise aux voix.

(Suite à la dernière page)

Lettre d'Ottawa

M. Merritt réclame une immigration juvénile britannique

M. Harkness suggère des prêts aux immigrants britanniques qui ne peuvent payer leur transport — Les Polonais qui auraient servi dans les armées nazies — M. Ian Mackenzie et l'équilibre à maintenir entre les races

par Pierre VIGÉANT

Ottawa, 5. — La Chambre a encore consacré sa journée à discuter de la question de l'immigration dans son ensemble en marge du bill qui modifie la loi de l'immigration surtout du point de vue des règlements qui s'appliquent aux Chinois. Les partisans de l'immigration massive qui se recrutent principalement chez les conservateurs ont continué à s'ingénier pour trouver

vers le Canada. De leur côté, les socialistes ont continué à réclamer un traitement égal pour tous les immigrants "sans discrimination de race".

M. Cecil Merritt, député conservateur de Vancouver-Burrard, a suggéré que l'on s'organise pour faire venir des enfants des îles Britanniques. Il est plusieurs pays, dit-il, qui ne sont pas disposés pour le moment à se départir de leur main-

(suite à la deuxième page)

Notes outaouaises

Notre amie l'ambassadeur

C'est dans une pensée déferente que nous prendrons comme sujet d'entretien les soutiens de prison "mental" a causé des dégâts dans plusieurs boutiques de cette ville égyptienne. S'il faut maintenant que les vaches se mettent à perdre l'esprit, à commencer par une vache qui doit être, puisque vache égyptienne, descendante du bouef Apis, ça n'est pas à reprendre courage, c'est à désespérer de tout.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Prendre un champ à un particulier est un grand péché; prendre un grand pays à une nation est une action innocente et glorieuse! Où sont donc les idées de justice? Dieu jugera-t-il ainsi?

FENELON

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION DU SAMEDI	
CANADA	\$2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

Nationalisation des transports en Grande-Bretagne

Londres, 6 (A.P.) — La Chambre des Communes a approuvé aujourd'hui le bill de nationalisation de tous les services de transports à l'intérieur du Royaume-Uni: chemins de fer, autobus, camions, métro, tramways et canaux.

Le bill va maintenant à la Chambre des lords où l'on s'attend à une vigoureuse opposition de la part de la majorité conservatrice. Mais si la Chambre haute rejette la mesure, cela provoquera une crise constitutionnelle qui conduirait peut-être à une restriction nouvelle des pouvoirs déjà limités des lords. Normalement un vote adverse des lords n'entraînerait pas le rejet final du projet, mais il causerait un retard dans l'adoption du bill.

Le ministre de la Santé, M. Bevan, a déclaré que si la Chambre des lords s'oppose au bill du transport, "nous écarterons leur résistance". Il a ajouté: "Parlant en mon nom personnel, je mettrais de côté la Chambre des lords de toute façon".

C'est la sixième mesure de nationalisation présentée par le gouvernement Attlee, depuis 21 mois qu'il est au pouvoir. Le gouvernement a déjà pris ainsi le contrôle des mines de charbon, de la Banque d'Angleterre, des transports aériens, et du système anglais de communications mondiales par câble et par radio. De plus un bill pour nationaliser l'industrie de l'électricité a été adopté en deuxième lecture aux Communes récemment.

Le nouveau bill de nationalisation des services de transports comporte une dépense de \$4,260,000,000 pour indemniser les propriétaires actuels. Il a été adopté.

Kent Rowley appréhendé ce matin à sa demeure

Madeleine Parent et Azellus Beaucage, deux organisateurs de l'Union des ouvriers-unis du textile, ont été arrêtés à Lachute

Lachute, Qué., 6 (C.P.) — R. Kent Rowley, directeur canadien de l'Union des ouvriers-unis du textile d'Amérique, qui dirige la grève à Lachute, a été arrêté par la police provinciale à sa demeure de Montréal, à 4 h. 30 ce matin.

M. L. Lobach, directeur de la publicité pour l'union a dit que Rowley avait été accusé d'avoir participé à une grève illégale et que la même accusation avait été portée contre Madeleine Parent et Azellus Beaucage, organisateurs de l'union, qui ont aussi été appréhendés à Lachute.

Les trois inculpés devaient normalement être conduits à St-Jérôme, mais un officier de la police provinciale a déclaré que ces arrestations "n'affecteraient rien à la grève qui se fait à la compagnie Ayers et à la compagnie Shuttles, et que cette grève se continuera tant qu'une sentence basée sur les propositions de l'union n'aura pas été conclue entre la compagnie et l'union".

Madeleine Parent avait déjà été arrêtée vendredi dernier avec cinq autres grévistes lorsque la police provinciale a tenté de briser les lignes de piquetage aux abords de l'usine de la compagnie Ayers. Les policiers provinciaux, la plupart en uniforme, continuent de surveiller les abords des usines.

Plusieurs enfants victimes d'accidents

Plusieurs enfants ont été victimes d'accidents hier. La plupart ont été hospitalisés à Ste-Justine. Voici la liste des petites victimes: Jean Lambert, 6 ans, 7607 St-André; Jeanne Lamontagne, victime de l'auto; Maurice Hamel, 6 ans, 6404 de la Roche; chute d'une bicyclette; blessures à la tête; André Lymbert, 4 ans, 2056 Charlemagne; heurté par un tramway, blessure à la tête; André Brisebois, 6 ans, 1570 St-Alexandre; Longueuil-Annexe; renversé par une auto, blessure à l'abdomen; Gilles Girard, 8 ans, 3724 Mentana; victime de l'auto, blessure à la tête; Nicole Desjardins, 3 ans, 5961 Delorimier; heurtée par un tramway, condition critique.

Une enquête du coroner aura lieu dans le cas de la mort de Mme Joseph Corbeil, 54 ans, décédée hier après-midi à l'hôpital Notre-Dame, des suites de brûlures reçues à sa demeure.

Grande activité à la Gare centrale hier

Une grande activité régnait à la gare Centrale hier. Quatre convois spéciaux entraient en gare portant près de douze cents passagers de l'Atlantique, alors que trois autres se rendaient à Halifax où le gros paquebot lévera l'ancre mercredi. Parmi les voyageurs de marque, il faut mentionner M. et Mme Jean de Ceuleneur, M. de Ceuleneur, occupé le poste de consul de Belgique à Montréal pendant cinq ans et demi et il se rend à Londres pour remplir une charge identique. M. H. C. Lusty, ingénieur en chef des chemins de fer de la Nouvelle-Zélande, descendait du train à la gare Centrale, pour une visite au Canada, afin de se rendre compte des derniers développements dans le transport ferroviaire en notre pays.

Meurtier évadé dans le sud de la France

Paris, 6 (Reuter) — La police fouille aujourd'hui la région de Montauban dans le sud de la France, et les ordres ont été donnés de "tirer à vue" sur le fuyitif polonais de 21 ans, Stanislas Walckewsky, condamné à mort pour avoir commis 19 meurtres.

Il s'est évadé de la prison de Montauban, samedi soir, après avoir tué un garde avec un barreau de sa fenêtre de sa cellule.

Alors qu'il était gardé enchaîné dans la cellule des condamnés à mort, Walckewsky a réussi à libérer un barreau de la fenêtre de surveillance. Il a fait ensuite de bruit pour attirer le gardien dans sa cellule, l'a assommé avec le barreau et a volé les clefs de la prison.

Le mouvement des navires

L'activité devient intense dans le port de Montréal

Plus la saison s'avance et plus l'activité devient intense dans le port de Montréal. On comptait hier 26 navires amarrés aux différents quais.

Il y avait, entre autres, le *Cheticamp*, arrivé hier du Havre et de Rotterdam; son intéressant cargaison comprenait, par exemple, 14 cloches françaises destinées à quelques églises de la région de Québec; elle vint à M. C.-E. Maurice, Qué.; leur pesantier varie entre 2 tonnes et 100 livres. Autre item digne d'attention: un nombre considérable de bouteilles de vins et de liqueurs fines allant à notre commission des liqueurs. Le *Cheticamp* appartient à la compagnie maritime Walsh, dont la ligne County est l'agent à Montréal.

Hier soir, à 10 heures, le *Canadian Constructor*, de la Canadian National Steamships, largait les amarres pour aller aux Bermudes; il transportait une large cargaison de voitures automobiles Ford et Dodge ainsi que des produits alimentaires de toutes sortes; il y avait aussi à bord une dizaine de passagers dont aucun n'est Canadien.

On apprend aussi que le cargo *Fort Kullspjel*, de la Shipping Co., changera de nom pendant son séjour à Montréal; il partira mercredi prochain pour l'Europe avec une cargaison de grain et il s'appellera le *Westminster County*.

Aujourd'hui sera une journée des plus actives de la saison. Pas moins de six océaniques toucheront Montréal. Il y a d'abord le *Mont Sandra*, appartenant à Montship Lines, dont l'agence ici est la Montreal Ship; il est arrivé ce matin d'Anvers et du Havre porteur d'une cargaison générale de menus objets.

Ce matin aussi est arrivé de Nouvelle-Zélande, le *City of Eastbourn* avec une cargaison composée principalement de laine destinée au Canada et aux Etats-Unis. Il appartient à la Montreal Australie New Zealand Line Ltd.

Deux autres cargos sont arrivés vers midi. Ce sont le *Apurank* de la Canada India Line, dont les agents sont McLean Kennedy; ce navire vient d'Angleterre allège et transporterait de Montréal aux Indes une cargaison générale. L'autre océanique est le *Manchester City* de la ligne Manchester dont les agents sont Furness Withy, il arrive de Manchester avec une cargaison diverse.

Enfin, deux navires de la Canadian National Steamships (réseau national), doivent arriver des Antilles dans le cours de la journée. Ce sont le *Canadian Conqueror* et le *Canadian Challenger*. Ce dernier est un cargo mixte et transporte 12 voyageurs. La cargaison des deux navires est principalement composée de sucre, de mélasse et de rhum; on y trouve aussi du cacao, du gingembre, des pulpes d'orange, etc.

Trois morts dans une collision

Brockville, Ont., 6 (C.P.) — Deux hommes et une fille ont été tués lorsque leur automobile est entrée en collision avec un gros camion de transport sur la route près d'ici, hier soir. C'est la deuxième tragédie du genre survenue dans l'est de l'Ontario en cinq jours.

Les victimes sont Michael T. Brady, 60 ans; sa fille, Thérèse, 17 ans; et Raymond Marshall, 20 ans. La voiture était conduite par Marshall. Le camion de transport est la propriété de la Carswell Co.

Mme Marie Brady et deux autres de ses filles, Margaret, 20 ans, et Gertrude, 21 ans, ont été grièvement blessées. Le camion n'a été que légèrement endommagé.

Octroi de \$100,000 à la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — M. Omer Côté, secrétaire provincial, a fait savoir à la Commission scolaire du Cap de la Madeleine l'entremise du député de Champlain, M. Maurice Bellemare, que son ministère accordait à MM. les commissaires un octroi de \$100,000 comme contribution du gouvernement de l'Union Nationale à l'agrandissement de deux écoles.

L'octroi pour la construction de l'école supérieure Saint-Joseph sera de \$75,000. Cette construction a coûté total de \$155,000 est déjà commencée sous la direction de M. A. Phosphate Devost, entrepreneur général.

L'école Saint-Joseph est une école pour filles dirigée par les Filles de Jésus.

L'octroi pour la construction de l'académie Pierre-Boucher sera de \$25,000. Cette construction est aussi commencée sous la direction de J.-P. Morin, Engr. L'académie Pierre-Boucher est dirigée par les Frères du Sacré-Cœur.

Ces deux institutions appartiennent à la paroisse Saint-Maurice et leur agrandissement répond au moment voulu aux besoins toujours accrus d'une population ouvrière très dense.

Feu Mme P.-B. Mignault

On a appris ce matin, le décès de Mme P.-B. Mignault, femme de feu le juge P.-B. Mignault. Mme Mignault est décédée ce matin, à l'hôpital Ste-Justine. Elle était née Marie-Elizabeth-Henrietta Branchaud. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Joseph C. Wray, 1234 rue de la Montagne. L'avis des funérailles sera donné ultérieurement.

La libération de la Hollande

Une centaine d'invités ont célébré hier à l'hôtel Windsor l'anniversaire de la libération de la Hollande. Le consul général de ce pays à Montréal, M. A. Sevensen, a présidé la réception pendant laquelle aucun discours ne fut prononcé et qui a été marquée seulement par le chant de l'hymne national des Pays-Bas et du Canada.

Fin de la grève du téléphone dans cinq Etats

La grève nationale aux Etats-Unis entre aujourd'hui dans sa 30e journée

Washington, 6. (A.P.) — Des ententes relatives aux salaires ont mis fin aujourd'hui à la grève des employés de téléphone dans cinq Etats mais la grève nationale entre aujourd'hui dans sa 30ème journée dans le reste du pays.

Les conciliateurs fédéraux Peter J. Mannon et William N. Margolis, ont déclaré qu'un règlement était possible "avant la nuit" avec les employés de l'American Telephone and Telegraph Company.

Demeurant optimistes malgré la lenteur du progrès dans les négociations, ils ont prédit que les sessions qui auront lieu aujourd'hui seront les plus importantes à date.

M. John J. Moran, chef de l'Union des grandes lignes, a déclaré qu'une entente pourrait être conclue si la compagnie se décidait à faire des offres d'augmentations de salaire allant de \$2 à \$4 par semaine.

Entretiens, on n'en est venu à une entente avec les 17,000 employés du Minnesota, des Dakota nord et sud, de l'Iowa et du Nebraska, Etats desservis par la Northwestern Bell Company.

Membres d'unions affiliées à la Fédération nationale des employés de téléphone qui conduit la grève nationale, ils ont accepté des augmentations allant de \$3.50 à \$4.00 par semaine.

Ceci fait suite au retour au travail de 37,000 membres des unions de New-York qui ne sont pas affiliées à la Fédération nationale et qui ont accepté une augmentation de \$4.

L'American Telephone and Telegraph a déclaré hier soir, que près de quatre de 340,000 grévistes étaient maintenant retournés au travail.

Cérémonie commémorative en Hollande

Nimègue, Hollande, 6 (C.P.) — Une brève mais impressionnante cérémonie commémorative s'est déroulée hier au cimetière situé au sommet d'une colline, exactement deux ans après la libération finale de la Hollande par la première armée canadienne et la capitulation de la 25e armée allemande.

La reine Wilhelmine, le prince Bernhard et quelque 25,000 hommes, femmes et enfants hollandais se sont rendus en pèlerinage, sur une sombre température, sur les hauteurs où 2,500 soldats canadiens dormaient de leur dernier sommeil.

La cérémonie à laquelle a assisté une foule considérable a été organisée par M. Pierre Dupuy, ambassadeur canadien à La Haye. Ce fut la plus impressionnante cérémonie en l'honneur des soldats canadiens tombés au champ d'honneur que l'Europe ait connue depuis la fin des hostilités.

Le colonel Maurice de Rome, de Montréal, attaché canadien à La Haye, a accueilli la reine Wilhelmine et le prince Bernhard à leur arrivée. La brève cérémonie religieuse a été célébrée par le capitaine-abbe J. Garneau, de Québec, et le père John Fife, de Peterborough, Ont.

Comparution du major Léopold Ferland

Le major Léopold Ferland, 9274, rue St-Hubert, gérant général de l'Association des vétérans propriétaires de taxis, a comparu à midi devant le juge Omer Legrand pour répondre à six accusations de vol et d'obtention d'argent sous de fausses représentations, d'une valeur s'élevant à \$14,500. Il a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 22 du courant.

Le plaignant dans cette affaire est un nommé James Hill qui représenterait un comité spécial de 331 membres de l'Association sous la présidence de M. Maurice Williams. Me Jos. Cohen, C.B., oncle pour la poursuite tandis que M. Ferland est défendu par Me John Crankshaw, C.R.

Toujours les Témoins...

Les Témoins de Jéhovah continuent inlassablement à batailler autour de la constitutionnalité du règlement municipal qui leur interdit de distribuer sans permis des pamphlets ou circulaires.

L'un d'eux eux, Mario Furlan, a présenté en Cour supérieure, par voie de son procureur une requête pour l'émission d'un bref d'habeas corpus, pour lui permettre de contester la validité du jugement rendu dans son cas par le recorder McManamy, le condamnant à \$10 d'amende ou à la prison. Furlan a opté pour la deuxième solution.

La requête était dirigée contre le recorder McManamy, la Cité de Montréal, et le procureur général de la province d'Ontario. C'est Me J. A. Berthiaume, du Contentieux municipal, qui a contesté la requête.

Le Prix Pulitzer à Eddy Gilmore

New-York, 6 (A.P.) — Eddy Gilmore, chef de bureau de Moscou de l'Associated Press, s'est vu décerner hier le prix Pulitzer, pour ses excellents reportages télégraphiques sur la situation des affaires internationales. La *Baltimore Sun* a également reçu ce prix comme étant le journal qui a rendu les services les plus méritoires et les plus intéressés durant la guerre.

La récompense a été décernée par une série d'articles de Howard M. Morton, sur l'administration des allocations de logement.

L'archevêque de Regina est mort

Il était natif de St-Lin — Professeur au collège de Joliette pendant 2 ans

S. E. Mgr Pierre Joseph Monahan, archevêque de l'archidiocèse catholique de Regina, est mort à l'hôpital de bonne heure aujourd'hui, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 65 ans.

Natif de St-Lin des Laurentides, dans la province de Québec, Mgr Monahan souffrait de maladie de coeur depuis plus de deux ans et il n'a pu quitter sa chambre d'hôpital ces deux derniers mois.

Troisième archevêque de Regina, élevé à cette dignité en septembre 1935, il avait été ordonné prêtre à St-Lin en 1909 et avait été professeur au collège de Joliette pendant deux ans.

Evêque de Calgary de 1932 à 1935, il avait commencé son ministère comme curé de la paroisse Ste-Marie, de North-Bay, cure qu'il occupait pendant dix ans.

Il fut ensuite recteur de la paroisse de St-Stanislas, à Copper-Cliff, en 1920; curé de la paroisse du Trés-Sacrement, à Sault-Ste-Marie, de 1921 à 1924, puis à la paroisse St-Patrick, de Port-William, de 1924 à 1932.

Le bref d'habeas corpus a été émis

De Martigny sera conduit en Cour vendredi matin — Consentement du département de l'immigration

Le comte Alfred de Marigny comparaitra vendredi matin en Cour supérieure. Les autorités du département fédéral de l'immigration de Martigny ont accepté de lui émettre un bref d'habeas corpus, à la demande de l'avocat de M. de Marigny, Me Marcel Gaboury, et avec le consentement des représentants de l'immigration, M. Gustave Adam, c.r., et Guy Favreau.

Il a également été décidé que le comte pourra, d'ici là, sortir de l'endroit où il est actuellement détenu, pour mettre ordre à ses affaires, pourvu qu'il soit accompagné d'un officier de l'immigration et que ses sorties ne durent pas plus d'une ou de deux heures par après-midi.

Nouvelle requête

On a appris ce matin que Me Gaboury s'est désisté hier après-midi de sa première requête, qui contenait certaines irrégularités et qu'il en a immédiatement déposée une autre, plus conforme aux exigences de la loi et des faits.

M. Gaboury a demandé acte de son désistement et le juge y a consenti. Les avocats de l'immigration ne se sont pas opposés à la deuxième requête. "Les autorités fédérales, dit Me Adam, sont très désireuses de prouver que le comte de Marigny a été traité avec justice et que toutes les formalités de la loi ont été observées. Nous ne nous opposons donc pas à la réception de la requête et à l'émission du bref".

M. Gaboury a ensuite demandé un cautionnement pour son client, mais sa demande a été refusée parce que ne conforme à la loi. On en est finalement venu au compromis mentionné plus haut: liberté du requérant en compagnie d'un officier de l'immigration.

Kesselring est condamné à mort

Le feld-maréchal a été trouvé coupable sous deux chefs d'accusations, par un tribunal militaire britannique

Venise, 6 (A.P.) — Un tribunal militaire britannique a condamné aujourd'hui le feld-maréchal Albert Kesselring, ancien commandant suprême allemand en Italie, au peloton d'exécution, après l'avoir trouvé coupable de crimes de guerre contre le peuple italien.

L'avocat de Kesselring, le Dr Hans Latenser, a refusé de demander la clémence après que le verdict eut été rendu. Le procureur a déclaré: "Il m'a expressément demandé de ne pas implorer le tribunal". Le Dr Latenser a dit cependant qu'il irait lui-même en appel.

Lorsque le verdict a été rendu, le tribunal composé de cinq hommes, a délibéré pendant 40 minutes, pour décider de la sentence. Lorsque Kesselring a entendu cette sentence, il s'est subitement assis sur sa chaise. Il a été ensuite escorté hors de la cour, par la police militaire britannique.

M. C. L. Stirling, le juge président, a annoncé que le verdict et la sentence pouvaient être révisés par les "autorités militaires compétentes", le cas échéant, le lieutenant général sir John Harding, commandant des forces britanniques en Méditerranée centrale. Kesselring a été trouvé coupable sous deux chefs d'accusation, dont l'un d'être responsable du massacre d'Ardeatine, où 335 Italiens sont morts en représaille pour l'assassinat de 32 soldats allemands.

Il est le troisième officier allemand à être condamné à mort pour ce massacre. Les autres sont le colonel général Erhard von Mackensen, ancien commandant en second en Italie, et le lieutenant général Kurt Maeltzer, commandant

Les Journées médicales

Progrès marqués de la médecine générale

La longévité moyenne de la vie, de 18 ans, qu'elle était au temps des Romains, a été portée à 60 ans, à l'heure actuelle, dit le Dr Emile Legrand

Les Journées médicales de Montréal, qui se tiennent présentement à l'hôtel Windsor, entrent aujourd'hui dans leur deuxième journée. L'avant-midi a été consacré à un symposium sur les tumeurs du sein. Cette séance était sous la présidence du Dr L.-C. Simard. Plusieurs médecins ont présenté de très intéressants travaux sur le sujet. Ce sont les docteurs Alphonse Bernier, Pierre Smith, Origène Dufresne et Marcel Lamoureux.

Le déjeuner, à midi, a été offert par la maison Millet Roux et Cie. L'après-midi, à 2 heures, le Dr Emile Legrand a prononcé une causerie instructive et très documentée. Le sujet: Horizons neuropsychiatriques.

Le conférencier a fait un parallèle entre les progrès de la médecine générale qui, jusqu'à maintenant, a montré l'excellence de ses méthodes, puisqu'elle a porté la longévité moyenne de la vie, de 18 ans qu'elle était au temps des Romains, à 60 ans à l'heure actuelle, et aussi par la description de bien des épidémies qui ne sont plus qu'un souvenir historique. A côté de cela, est-ce que la neuro-psychiatrie, aussi, fait des progrès?

La réponse est affirmative, dit le Dr Legrand, puisque, autrefois, ces maladies étaient considérées uniquement comme le résultat d'une intervention des dieux et confiées aux mains des prêtres, et aujourd'hui, passées dans le domaine médical. Ces maladies sont considérées comme les autres maladies et relèvent de la médecine générale, comme les autres, et la question d'incubabilité tend à disparaître, puisque la guérison est le résultat.

Cet après-midi, l'après-midi, aujourd'hui, est consacré à la section d'hygiène et de médecine préventive, sous la présidence du Dr Jean Grégoire. Mlle Thérèse Cardin, infirmière-chef de groupe, du district sanitaire de Saint-Jacques, parlera du rôle des accoucheuses.

Vers la fin de l'après-midi, le Dr Philippe Panetton, professeur à l'Université de Montréal, a traité de la question des accidents du travail, touchant les yeux, les oreilles, le nez et la bouche. Il a attiré l'attention sur l'importance capitale des premiers soins au point de vue médical; et sur l'importance capitale des premières constatations du point de vue médication légale.

Il a traité de façon générale des différents accidents qui peuvent survenir aux organes qui dépendent des deux spécialités ophtalmologie et O.R.L. Le docteur a donné ensuite quelques indications sur les bases mêmes de la loi sur la façon dont le médecin praticien peut agir efficacement, tant à l'application de la loi, qu'à bien-être des différents accidents.

L'Institut d'Histoire de l'Amérique française

Il reçoit ses Lettres Patentes — La "Revue" paraîtra au 1er juin

On travaille ferme à l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, le grand projet, surtout, comme il fallait s'y attendre, sur les épaules du fondateur de l'Institut, M. le chanoine Lionel Groulx.

L'oeuvre vient de recevoir ses Lettres Patentes fédérales. Elle se trouve donc de la sorte, non seulement moralement, mais juridiquement constituée.

D'autre part, M. le chanoine Groulx s'emploie avec une diligence particulière à la préparation du premier numéro de la "Revue" de l'Institut. Celui-ci paraîtra le 1er juin, avec une abondante et riche matière. Il comportera 180 pages de texte, grand format.

La "Revue" paraîtra tous les trimestres, avec des articles originaux, d'importantes recensions de quelques-uns des hommes les plus en vue de l'Amérique. Prix de l'abonnement: \$4.00.

Rappelons que toute la correspondance pour l'Institut d'Histoire de l'Amérique française et pour la "Revue" (de l'Histoire d'Amérique française toujours) doit être provisoirement adressée au No 261, avenue Bloomfield, Outremont. C'est l'adresse particulière de M. le chanoine Groulx.

Coupables d'un vol de \$6000

Trois individus qui ont été appréhendés à la suite du vol à main armée de \$6,000 commis à la firme Pepsi-Cola, 825, avenue Québec, à Outremont, vendredi dernier, ont comparu devant le juge Omer Legrand, ce matin. Les deux premiers, Walter Fisher, 24 ans, et Russell Fellows, 18 ans, accusés de conspiration et de vol ont avoué leur culpabilité et ils ont reçu leur sentence le 16 du courant. Le troisième inculpé, Shirley Phyllis Duddy, 27 ans, a protesté de son innocence à une accusation de conspiration. Il subira son enquête préliminaire le 14 mai.

Saisie de gobe-sous

L'escouade de la moralité municipale a saisi hier 43 gobe-sous ainsi qu'une grosse quantité d'accessoires de réparations dans trois établissements de l'est, de l'ouest et du nord de la ville. Aucune arrestation n'a été faite cependant.

Le raid a été dirigé par le sergent Armand Courval. Il a fallu quatre voitures de patrouille pour transporter le matériel saisi. Les appareils ont été transportés à la sûreté municipale où ils seront détruits au cours de la journée.

Positions

Texte des articles dans lesquels le nouveau directeur du "Devoir", M. Gérard Filion, fait l'exposé de la politique que le journal suivra à l'avenir.

Brochure de 47 pages.

\$0.10 l'unité,

\$1.00 la douzaine,

\$7.00 le cent.

Port en plus.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Inauguration de la semaine des mères

Hommage public au travail de la mère au cours d'une messe pontificale à l'église Notre-Dame

L'inauguration officielle de la Semaine de la mère, organisée en collaboration par le comité diocésain d'Action catholique et l'Association des amicales féminines du diocèse de Montréal, a eu lieu dimanche au cours d'une grand-messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Des dispositions avaient été prises pour que la foule prenne une part active au Saint Sacrifice en chantant l'Ordinaire de la messe.

Une manifestation d'un genre tout nouveau a eu lieu quand, à l'offertoire, des tableaux vivants ont illustré les diverses étapes de la vie de la mère et de son rôle auprès de ses enfants.

Avant la présentation de ces tableaux, le R.P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., a pris la parole en ces termes:

"Excellence, dit-il, j'ai l'agréable mission de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer la reconnaissance des organisateurs de cette cérémonie et aussi la reconnaissance émue de toutes les mères dont on veut rappeler le splendide dévouement. L'heure solennelle de l'offertoire est arrivée. En union intime avec le pontife qui va offrir à Dieu l'hostie immaculée, nous présentons le travail de la mère, les étapes de son glorieux pèlerinage, en l'offrant à Dieu par l'intermédiaire de sa Mère, dans sa maison de Notre-Dame, Notre-Dame de la Nativité, Notre-Dame de la Tristesse, Notre-Dame de la Consolation, Notre-Dame du Travail et Notre-Dame de l'Amour."

Puis vint l'offrande des tâches de la mère faite par le R.P. Gauthier et répétée par l'assistance, à chaque tableau: "Seigneur, nous vous l'offrons."

Une jeune maman s'avance vers l'autel pour présenter au Christ l'enfant qu'elle tient dans ses bras. Image de la maternité.

Deuxième tableau: l'humble tâche ménagère de la maman à la maison est illustrée par des ustensiles de cuisine et des articles de ménage portés par de jeunes enfants. Offrande du travail de la mère.

L'éducatrice est envoyée ensuite dans la troisième tableau: une petite fille, avec un grand catéchisme illustré, se rend jusqu'à l'autel avec sa maman, première éducatrice religieuse du petit enfant. Offrande du travail d'éducation dans les jeunes cœurs.

Les premiers départs, prologue des absences définitives, composent

Oui, Madame!

Avant la grande guerre n° 2, le mouton de Perse se vendait à des prix à la portée des budgets même modestes. Il n'en est plus ainsi de nos jours, c'est vrai. Tout de même, en dépit de leur majoration, les prix de cette superbe fourrure, restent abordables, tout comme le chat Sauvage, le seal Hudson, le rat musqué, etc. Le mouton de Perse, en vedette cette semaine, est toujours de mode. Il est recherché pour le confort qu'il procure et sa durabilité, dont c'est l'une de ses caractéristiques. Dans votre prochaine course en ville, entrez, madame, chez Reid. L'adresse: 1-4-7-3, rue Amherst.

27 Signalez tout simplement **CH. 2152**

"A la manière de Léveillé" . . . cela veut dire un nettoyage parfait: Pas d'ingrédients chimiques violents, pas d'odeurs désagréables mais par des procédés sûrs, qui redonnent toute la "fraîcheur" désirée à vos vêtements à nettoyer ou à teindre.

Léveillé

Les teinturiers et Nettoyeurs connus . . . auxquels vous pouvez confier sans risques:

DRAPERIES — TAPIS — COSTUME-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4388, Parthenais. Ateliers: 4371, Lafrance

LA MODE DU JOUR



9208

C'est la ligne qui compte! Et ce modèle vous donnera une silhouette ravissante. Peut se faire également en tissu rayé ou uni.

Ce No 9208 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 18 requiert 3 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 400 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de .30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Sous la présidence d'honneur du R. P. A.-A. Guillemette, O.P., directeur-administrateur du Conseil des Oeuvres, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste tenait son assemblée de fin d'année samedi dernier. Mme Alfred Thibaudau, présidente générale, a souhaité la bienvenue à l'assistance; la secrétaire, Mlle Gertrude LeMoine, a présenté le rapport général pour l'année écoulée; le rapport financier a été donné par Mlle Maria Auclair, trésorière générale.

Les rapports suivants ont été présentés au cours de l'assemblée: le Comité des Oeuvres Économiques par Mme E. Lefebvre, présidente; le Comité des Oeuvres Professionnelles des Employées de magasin, Mlle J. Gauthier, présidente; le Comité des Oeuvres des Femmes de la Ville, Mlle J. Lefebvre, présidente; le Comité des Oeuvres des Femmes de la Région, Mlle J. Lefebvre, présidente; le Comité des Oeuvres des Femmes de la Province, Mlle J. Lefebvre, présidente; le Comité des Oeuvres des Femmes de la Nation, Mlle J. Lefebvre, présidente; le Comité des Oeuvres des Femmes de l'Amérique, Mlle J. Lefebvre, présidente; le Comité des Oeuvres des Femmes du Monde, Mlle J. Lefebvre, présidente.

Les "Oeuvres invitées" suivantes ont aussi présenté des rapports: Cercle du Travail, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Parole, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Vie, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Éducation, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Santé, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Foi, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Espérance, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Action, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Grâce, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Gloire, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Honneur, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Reputa-tion, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Vertu, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Piété, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Foi, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Espérance, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Action, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Grâce, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Gloire, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Honneur, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Reputa-tion, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Vertu, Mlle S. Semple, secrétaire; Cercle de la Bonne Piété, Mlle S. Semple, secrétaire.

Les élections des membres du Bureau de direction ont donné comme résultat la réélection des mesdames Alfred Thibaudau, Edmond Brossard, Théodile Brunet, Euduche Lefebvre de Saint-Just, Arthur Berthiaume, R.-A. Bouthillier, J.-A. Molleur, P.-A. Robichaud, Albert Dupuis, P.-X. Dupuy, J.-J.-E. L'Esperance, Henri Vautier, Mlle Gertrude LeMoine, Maria Auclair, Jeanne Lapointe, Hedwige Lefebvre, M.-A. Madore, Emma Doucend, E. Chagnon, Alma Champoux, Marie Girard, M.-C. Daveluy, Madeleine Thibaudau.

Tenant la parole le R. P. Guillemette, o.p., a offert ses félicitations aux membres de la Fédération pour le beau travail accompli au cours de l'année. Il se désolait de ne pas avoir pu assister à l'assemblée et dit-il des rapports entendants une impression d'optimisme qui fait du bien: il faut continuer à faire cette voie, s'appuyer mutuellement, collaborer afin de rendre si possible le travail de plus en plus concret.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

Le lendemain de cette assemblée, dimanche 4 mai, la messe annuelle de la Fédération a eu lieu dans la chapelle, elle a été célébrée par M. le chanoine Léon Groulx, qui a prononcé aussi le sermon de circonstance. Il a rappelé la mémoire de Mgr Philippe Perron, évêque décédé récemment de la Fédération, qui fut avant tout un homme d'action, d'homme de prière. Le chanoine était sous la direction de Mlle Hélène Lefebvre, directrice de la chorale.

La faim cachée

C'est un fait connu en alimentation rationnelle, et les hygiénistes le rappellent souvent, que manger pour apaiser sa faim et manger pour s'alimenter vraiment sont deux choses. Bien des gens mangent pour vivre mais nullement pour être en santé. Leur régime alimentaire est défectueux. Des enfants qui n'absorbent pas suffisamment d'aliments complets, même s'ils grandissent normalement, peuvent souffrir de sous-alimentation, à cause de ce que l'on appelle la faim cachée. La plupart du temps ces enfants finiront par avoir une apparence chétive, la poitrine rentrée, les épaules rondes, une attitude fatiguée, etc. Ils n'auront pas de résistance à opposer à la maladie pas plus qu'aux difficultés de l'existence.

Cette faim cachée n'existe pas seulement du côté physique. Elle est encore très réelle du côté affectif et du côté intellectuel. Trop souvent, elle est aussi inconnue ou méconnue que la première. L'histoire des cas dans les services sociaux qui s'occupent de l'enfance et de l'adolescence est rempli de faits qui démontrent comment la faim morale a été encore plus négligée que la faim physique et comment cet abandon moral est encore pire que l'autre. Et il y a tous les cas qui ne sont consignés nulle part excepté dans les destins qui en ont souffert.

L'enfant a besoin d'affection et d'une atmosphère enrichissante au point de vue intellectuel.

Lager, habiller, nourrir un enfant, le soigner quand il est malade, lui donner le bon exemple sont des choses normales, et c'est déjà beaucoup de pouvoir les donner, cela ne suffit pas cependant à son épanouissement complet. Parce que ce n'est pas, par ces choses, si excellentes soient-elles, que les petits se sentiront aimés. Selon les meilleurs éducateurs, les enfants ont besoin de marques sensibles d'affection. Ils ne deviendront pas les sentiments qui ne s'expriment jamais. Le bonjour affectueux que l'écolier ou l'écolière n'a jamais ni en arrivant ni en partant, parce que les parents n'y pensent pas ou que ça les ennuie de répondre, pèsera peut-être longtemps dans les souvenirs gris laissés par la vie de famille.

L'âme de l'enfant a besoin de beauté, son esprit a besoin de la rencontrer très tôt. Rien de laid, ni dans les objets, ni dans les paroles et les sentiments, ne devrait être toléré dans le voisinage des petits et des jeunes. Ils découvriront toujours assez tôt le côté laid de la vie. Faisons en sorte que tous leurs premiers souvenirs soient faits de douceur et de lumière, un trésor que personne ne pourra leur enlever. Rappelons-nous que ce sont les enfances heureuses qui donnent les vies les plus harmonieuses.

A la joie du cœur ajoutons la joie de l'esprit en commençant très tôt à leur faire découvrir la beauté des petites choses et des grandes choses qui sont belles et méritent d'être connues. Comment pourrions-nous oublier ceux qui leur auront appris à reconnaître la beauté?

Avec leur faim cachée, les enfants attendent tout de la vie et de leur entourage. Bienheureux ceux qui reçoivent en abondance le pain de l'âme en même temps que l'autre.

G. B.

Echos de la mode

Collection printanière

Abandonnant les "réminiscences" de l'hiver dernier, les couturiers ont adopté ce printemps un style plus simple, plus adapté aux besoins et aux goûts de l'époque actuelle, créant de la sorte la silhouette 1947. La mode est avant tout très féminine.

Les épaules s'arrondissent, les emmanchures fuient leur ligne de demie-croix habituelle, les bustes sont moulés, la taille est affichée autant que dédaignée. Les hanches ne sont plus alourdies de drapés, les jupes s'allongent et recouvrent le genou.

Les silhouettes sont différentes selon les heures. Pour le soleil, les robes sont légères et mouvantes. Le soir venu, les tailleurs sont en complète évolution, les manteaux se féminisent et la tunique triomphe. Les robes du soir courtes ou traînantes sont magnifiques.

Activités Féminines

CHEZ LES OUVRIÈRES CATHOLIQUES
Les membres anciens et nouveaux qui aimeraient à assister à la fête organisée par la Société des Ouvrières catholiques, le 23 mai à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur des pionnières du mouvement A.P.E.M., fondée en 1907 et continuée par la S.O.C., sont priées de faire parvenir leurs noms, soit par lettre, soit par carte postale, à l'adresse: S.O.C., 833 est, Sherbrooke. Renseignements: AT. 765 ou AM. 0556.

Enthousiasme

Nouvelles

par Michelle Le NORMAND

Pour la première fois, l'auteur aborde la nouvelle, et présente un ouvrage contenant des histoires bien différentes qui ne manqueront pas de plaire à tous les lecteurs.

Les sports y trouveront leur compte: nombreuses pages sur le ski, la bicyclette. En somme, un livre qui respire la jeunesse, et qu'il faut avoir dans sa bibliothèque.

Volume de 222 pages.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Echos de la mode

Chapeaux de Paris

Avec le printemps les chapeaux apparaissent neufs, beaux et pimpants. Une nouvelle ligne est née, la ligne en largeur. Grands ou petits, les chapeaux s'étirent à droite et à gauche. L'usage de l'élastique n'est plus de mode. Les calottes rondes emboîtent parfaitement le derrière de la tête et sont confortables. Petits, les bords sont relevés, roulés et rigides. Très larges, ils se cassent et se redressent de chaque côté. Ils sont froncés, ont un style qui allège le visage et la silhouette. Parfois aussi le chapeau est stylé sur la droite dans une tombée de fleurs et de rubans.

Par dessus la gamme des cloches, casquettes, charlottes, bérêts; etc., le petit canotier met sa note spirituelle.

Pour les garnitures, les fleurs sont largement utilisées. Très finement travaillées elles donnent l'illusion d'être naturelles. Les plumes "contourées" sont piquées horizontalement, les rubans sont noués en choux ou bien tombent en pans. Les voilettes enveloppent et estompent les visages.

Comme pour la haute couture, la note dominante est la marine et le blanc.

Le noir, le blanc, le naturel s'harmonisent avec les nuances pastellisées et les tons orchidée. Les paillettes fines voisinent avec le paillason épaïs. Les feutres simples, les soirées, les piqués de coton et les moirés, les renouveau, ont une grande faveur. Le tulle et la dentelle sont le grand chic de la saison et font éclater les visages de fraîcheur et de jeunesse.

Réunion des anciens de Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 6 (D.N.C.) — La réunion annuelle des membres de l'Association des Anciens du Séminaire de St-Hyacinthe, aura lieu jeudi prochain, le 8 mai, au Séminaire, ainsi qu'un fait part aux intéressés le président de l'Association, M. Félix Desrochers, avocat, conservateur de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa. Le programme de la journée est le suivant: inscriptions chez le secrétaire, à partir de 28 h. de l'après-midi; 5 h. 30, salut du T. Saint-Sacrement; 6 h., banquet; 8 h., séance à la salle académique.

POUR TOUTE OCCASION



Un ensemble comme celui-ci a de précieux avantages: il en particulier celui de pouvoir se porter à toute heure du jour.

Des coiffures plus faciles à placer

L'opinion de Victor Vito de New-York

Les femmes ne devraient pas dépenser tant de temps et d'argent chez le coiffeur, selon l'opinion même de l'un d'entre eux, parce que cela n'est pas nécessaire.

Ainsi parle Victor Vito, coiffeur de New-York, dans le dernier numéro du *American Magazine*, signalant que la plupart des femmes devraient être coiffées de façon à ce qu'elles puissent elles-mêmes remplacer leurs cheveux sans être obligées de faire de si nombreuses visites aux salons de coiffure.

Bien des coiffeurs se demandent évidemment où seront les profits si les femmes diminuent leurs visites régulières. Vito leur conseille de penser au grand nombre de celles qui s'abstiennent de faire appel aux services des salons de coiffure justement parce qu'elles savent ne pas pouvoir jamais remplacer elles-mêmes leur coiffure.

Parmi les conseils de Vito pour le soin des cheveux, on relève ceux-ci:

Peignez-les fréquemment vous-même; lavez-les fréquemment, le plus souvent sera le mieux; après chaque shampooing, versez une verre de bière sur la tête, ou en peignant, trempez le peigne de temps à autre dans un verre de bière. La bière ne laissera aucune odeur mais au contraire laissera au cheveu plus de vitalité et plus de facilité pour tenir la coiffure en place.

Couleurs gaies, printemps chez soi

C'est un besoin, quand revient la lumière, de rajouter le cadre de son existence, de le mettre en harmonie avec le ciel.

De la cuisine à la chambre d'enfants, vous pourrez semer la fantaisie, la gaieté au moyen de peinture très fraîche et qui sera d'entretien facile puisque lavable. Choisissez des teintes claires, qui renouvelleront l'aspect des pièces.

Vos chaises de cuir sont-elles abîmées définitivement? Il vous en coûtera très cher pour les faire remettre à neuf. Camoufflez-les! De la cretonne bien tendue sur les sièges leur confère un modernisme ravissant, surtout lorsque quelques rayons de couleur vive viennent relever sa pâleur. La cretonne encore rendra neuf un vieux divan, vous dotera d'un lampadaire *up to date*, garnira une table de toilette. Soyez ingénieuse!

Vous rénovez les autres chaises avec un pinceau et de la couleur, au besoin, plusieurs couleurs, s'il s'agit de les harmoniser avec la bruyante fantaisie d'une chambre enfantine.

Pour vos murs qui sont, ne l'oubliez pas, l'essentiel du cadre, songez au prestige actuel des teintes claires et vives. Ce que l'on veut, c'est avant tout "du soleil dans la maison".

Mettez-vous en chasse d'accessoires. Heureusement, il en faut peu. Et il y en a de séduisants, notamment ces charmantes coquilles en poterie qui mettent une si jolie note sur les murs, de chaque côté d'une glace, d'une bibliothèque ou au-dessus d'un divan.

Et puis, pensez à ces alliées merveilleuses, plantes et fleurs. Croyez-vous qu'avec des moyens limités, on puisse acquérir beaucoup de bibelots qui valaient quelques pieds de jacinthes, ou la grâce dépolluée des cactées?

Le soleil, cet indiscret, force vos fenêtres et vient souligner vos négligences de l'hiver: "Un tapis sale, des vestiges d'araignées, et un peu partout, des cuivres qui n'éblouissent personne." Au fail, c'est vrai, rattrapez-vous, Madame, et qu'après votre grand ménage habituel à cette époque-ci de l'année, tout reluisse chez vous et que le printemps s'y installe.

gnant, trempez le peigne de temps à autre dans un verre de bière. La bière ne laissera aucune odeur mais au contraire laissera au cheveu plus de vitalité et plus de facilité pour tenir la coiffure en place.

Exposition d'artisanat

Sous les auspices de l'Association des femmes d'affaires, une exposition d'artisanat se tiendra à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste les 9, 10 et 11 mai.

Le public est invité, particulièrement à l'occasion de la fête des mères. De belles pièces de fabrication domestique seront non seulement en montre mais en vente.

Quand vous enlèverez VOS FOURRURES

confiez-les aux grands spécialistes

CHAS. DESJARDINS

A son arrivée, chacune de vos fourrures est soigneusement examinée et nettoyée par des personnes expertes et spécialisées. Puis entreposée dans une voûte saine, spacieuse et à l'épreuve du feu, spécialement construite dans ce but.

Nos taux sont de 2 et 2 1/2 %

HA. 8191

Maison essentiellement canadienne-française

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Cie. Limitée

1170, rue SAINT-DENIS

FRANÇOIS DESJARDINS

président.

Feuilleton du "Devoir"

MAMIE SOLEIL

ROMAN

Berthe BERNAGE

42. (Suite)

— Alors, ça vous serait égal, à vous tous, que je m'en aille? Je croyais que vous m'aimiez. Je croyais que vous m'aimiez.

Elle s'enfuit, faisant claquer la porte. Et les trois Lamothe ne trouveront plus un mot à dire. Il leur semblait que le soleil allait quitter la maison.

Le soir, on en reparla. Octave, qui avait l'habitude d'être égoïste, exigea que la lettre qui fut montrée. En effet, la mère n'insistait pas beaucoup.

"Je serais contente de te retrouver. Mais peut-être les études te retiennent-elles à Paris. Demande conseil aux cousins Lamothe, si bons pour toi. Ton petit frère est désemparé."

Peu d'enthousiasme, en somme; cette femme avait refait sa vie. Mais l'intérêt de Sylvette n'était-il pas de s'en aller vers la vie gaie, large, des pays de soleil? Ne s'y marierait-elle pas plus avantageusement? Sans doute, il y avait le beau-père. et cette fille indépendante s'entendrait-elle avec lui? Georges qui avait beaucoup de bon sens affirmait: "Sylvette sera plus heureuse en Amérique". Mais il disait cela d'une façon singulière, durement, lui qui était bon. Il était seul à dire cela. Les autres, même Madeleine, répétaient:

— Reste, oh! reste chez nous.

Quant à Amélie, c'était pour elle un sujet de grande peine et de grande inquiétude. Une fois Madeleine mariée, comment suffirait-elle à la besogne, seule femme dans la

maison? Sans Sylvette, il semblait que tout allait s'écrouler.

Ainsi passèrent les premières semaines de l'été. Mme Aubier qui avait une petite maison sur les coteaux de Saint-Cloud, y emmena Amélie pour qu'elle fût bien seule au moment du mariage de Madeleine. Et Sylvette fut encore une fois maîtresse de

ALA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Cinéma

SAINT-DENIS: *L'homme de Londres*, avec Jules Berry, Fernand Ledoux et Suzy Prim; *Tombe du ciel*, avec Claude Dauphin et Jacqueline Gauthier.

SAINT-DENIS: *Open City*, ou *Rome ville ouverte*, film italien, dialogue écrit en anglais. (11 mai, 11 h. 30 du soir).

CINEMA DE PARIS: *La Symphonie Pastorale*, avec Michèle Morgan et Pierre Blanchard.

HIS MAJESTY'S: "Pagliacci", avec Beniamino Gigli, et Alida Vali (12 au 18 mai).

LOEWS: *Till the Clouds Roll By*, avec Van Johnson, Judy Garland, Frank Sinatra, June Allyson, Robert Walker, Kathryn Grayson, Van Heflin, Dinah Shore et une série d'artistes.

PALACE: *The Farmer's Daughter*, avec Loretta Young, Joseph Cotten et Ethel Barrymore.

CAPITOL: *13 rue Madeleine*, avec Annabella et James Cagney.

PRINCESS: *The Locket*, avec Lorraine Day.

IMPERIAL: *The Westerner*, avec Gary Cooper, *Strike Me Pink*, avec Eddie Cantor, *Brian Donlevy*.

ORPHEUM: *La Forteresse*, film canadien avec Nicole Germain et Paul Dupuis.

KENT: *The Best Years of Our Lives*, avec Frederic March, Myrna Loy, Dana Andrews, Teresa Wright, Virginia Mayo et Hoagy Carmichael.

VILLERAY: *Rebecca* avec Joan Fontaine et Lawrence Olivier; *I'm Lucky* avec Perry Como et Carmen Miranda.

MIDWAY: *Black Angel* avec Dan Duryea et Peter Lorre; *Pratle Badmen* avec Bud Abbott et Lloyd Donnell.

VERDUN PALACE: *Rebecca* avec Joan Fontaine et Lawrence Olivier; *West of the Alamo* avec Jimmy Wakely.

PARK AVENUE: "The Jolson Story", avec Larry Parks, Evelyn Keyes.

AMHERST: "I've Always Loved You", avec Philip Dorn et Catherine McLeod. Aussi "The Killers", avec Burt Lancaster et Ava Gardner.

5th AVENUE: "Notorious", avec Ingrid Bergman, Claude Rains et Gary Grant. Aussi "Vacation in Reno", avec Jack Haley et Anne Jeffreys.

BEAUBIEN: "Marie-Antoinette", en français, avec Tyrone Power et Norma Shearer. Aussi "Ding Dong Williams", avec Glenn Vernon et Marcy McGuire.

PERRON: "La caravane héroïque", avec Errol Flynn et Miriam Hopkins. Aussi "A Letter for Evie", avec John Carroll et Marsha Hunt.

PASSE-TEMPS: *Fantasia*, en français, et en technicolor, avec Leopold Stokowski; *Renegades*, en technicolor, avec Evelyn Keyes et Willard Parker.

EMPIRE: *Irene Dunne dans Together Again*, Lucille Ball, Clifton Webb, William Bendix, Clark Stevens dans *The Dark Corner*.

EMPIRE et OUTREMENT: "I've Always Loved You", avec Philip Dorn, Catherine McLeod, William Carter, avec enregistrement au piano d'Arthur Rubinstein; "The Falcon's Adventure", avec Tom Conway, Madge Meredith, Myrna Dell.

SAVOY (Verdun): Errol Flynn et Eleanor Parker dans "Never Say Goodbye", avec Lucille Watson, S.Z. Sakall, Pat Brady, "The Verdict", avec Sydney Greenstreet, Peter Lorre et Joan Loring.

CHATEAU et CARTIER: Robert Cummings, Michèle Morgan, Steve Cochran et Peter Lorre dans "The Chase"; Sharyn Moffett dans "Child of Divorce", avec Regis Toomey, Madge Meredith, En plus "Sunset Pass", avec James Warren.

DOMINION et MAISONNEUVE: Robert Young, Barbara Hale, Frank Morgan dans "Lady Luck", avec James Gleason, Don Rice; aussi Marjorie O'Driscoll et Tom Conway dans "Criminal Court", En plus du Dominion, Roy Rogers dans "Utah". Au Maisonneuve, Sunset Carson dans "Trail of Kit Carson".

CENTURY: *No love, no love*, avec Van Johnson et Pat Kirkwood; *The Oklahoma Kid* avec James Cagney et Humphrey Bogart.

EMPIRE: *If I'm Lucky* et *The Verdict*.

NELSON: *Earl Carroll Sketchbook* avec Constance Moore et William Marshall; *The Inner Circle* avec Warren Douglas et Lynn Roberts; *The El Paso Kid* avec Sunset Carson.

ORLEANS: *Cloak and Dagger* avec Gary Cooper et Lilli Palmer; *Black Beauty* avec Mona Freeman et Richard Denning.

LAVAL: *The Killers* avec Ava Gardner et Burt Lancaster; *White Tie and Tails* avec Dan Duryea et Ella Raines.

REX: *La Dédaignée* avec Bette Davis et Paul Henreid (français); *A Night in Casablanca* avec les frères Marx et Louis Collier.

HOLLYWOOD: *Heartsbeat* avec Ginger Rogers et Adolphe Menjou et Jean-Pierre Aumont; *Thrill of Brazil* avec Evelyn Keyes et Keenan Wynn.

STELLA: *Tant que je vivrai* avec Edwige Feuillère et J. Berthier; *Le Mistral* avec Orane Demazis et Charpin.

Augmentations pour les cordonniers

Le Syndicat des travailleurs en chaussures a rencontré, vendredi, le 2 mai, les représentants de l'Association patronale des manufacturiers de chaussures du Québec et leur a demandé une augmentation générale de salaires de 25 pour cent. Les ouvriers ont pris cette décision après une étude du coût de la vie et surtout parce qu'ils ont des salaires à n'avoir bénéficié d'aucune augmentation depuis la fin du contrôle des prix. L'entrevue a été très cordiale et on laisse croire que des résultats tangibles seront annoncés sous peu.

Le Syndicat de la chaussure compte maintenant dans ses rangs la majorité des cordonniers dans plusieurs manufactures et les adhésions augmentent chaque jour. Les décisions définitives concernant un plan d'action commune seront prises aux assemblées du 12 et du 19 mai prochains.

Musique

HIS MAJESTY'S: *L'Enlèvement au Sérail*, de Mozart, présenté par l'Opera Guild. (8 et 9 mai).

ARENA DE LACHINE: Concert de gala, par le Choeur mixte de Lachine. (7 mai).

PLATEAU: Maurice Chevalier en l'Opera Guild. (8 et 9 mai).

GESU: L. Choeur de France, sous la direction de José Delaquerrière. (6 mai).

CONSERVATOIRE: Récital conjoint de Roland Leduc, violoncelliste et John Newmark, pianiste. (7 mai).

ERMITAGE: Récital de danse par le groupe de Ruth Sorel. (16 mai).

ERMITAGE: Récital conjoint de Mlle Jean Nault, pianiste, et Mlle Denise Mainville, soprano. (13 mai).

MONUMENT NATIONAL: L'Ecole des jeunes ballerines. (20 et 22 mai).

PLATEAU: Deux récitals d'adieu de Charles Trenet. (10 et 11 mai).

Théâtre

MOYSE HALL: *Roméo et Juliette*, de Shakespeare. (1er au 8 mai).

AUDITORIUM DU COLLEGE ST-LAURENT: *Huon de Bordeaux* d'Alexandre Arnoux. En matinee: 17, 22, 24, 31 mai; en soirée: 21, 28 et 30 mai.

GESU: L'Equipe présente "Les fiancés du Havre", d'Armand Salacrou. (8, 9, 10, 12, 13, 14 mai).

Spectacle

FOURM: Le Cirque Hamid-Morton. (Samedi, 3 mai, au samedi, 10 mai, en matinées et en soirées).

HIS MAJESTY'S: *Oklahoma*, comédie musicale. (26 mai).

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"L'homme de Londres"
12 h. 30, 5 h. 15, 8 h. 26, 9 h. 39.
"Tombe du ciel"
1 h. 36, 5 h. 04, 8 h. 17.
CINEMA DE PARIS:
"La Symphonie Pastorale"
11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 6 h. 45, 9 h. 15.
LOEWS:
"Till the Clouds Roll By"
10 h. 17, 12 h. 58, 3 h. 44, 6 h. 30, 9 h. 16.
PALACE:
"The Farmer's Daughter"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.
CAPITOL:
"13 rue Madeleine"
10 h. 13, 12 h. 33, 2 h. 53, 5 h. 13, 7 h. 33, 9 h. 53.
PRINCESS:
"The Locket"
11 h. 21, 2 h. 01, 4 h. 41, 7 h. 21, 10 h. 01.
"Devil Thumbs a Ride"
10 h. 10, 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50.
IMPERIAL:
"La Forteresse"
10 h. 13, 12 h. 32, 2 h. 44, 5 h. 06, 7 h. 26, 9 h. 46.
"Trail Street"
11 h. 05, 1 h. 49, 4 h. 33, 7 h. 17, 10 h. 01.
"A strange Journey"
12 h. 36, 3 h. 20, 6 h. 04, 8 h. 46.

Le congrès national de la jeune Chambre

"Jamais la métropole canadienne n'aura connu de congrès plus animé, plus enthousiaste que celui dont elle sera le siège les 29, 30 et 31 mai prochains", déclarait M. Maurice-T. Cusseau, organisateur général du 12e Congrès annuel de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada.

M. MAURICE-T. CUSSEAU
"En effet", ajoutait M. Jules Trudeau, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, "notre Chambre locale recevra, à cette occasion, plus de 800 jeunes hommes d'affaires de tous les coins du pays, des provinces maritimes aux Côtes du Pacifique."
C'est en l'hôtel Windsor de Montréal que se tiendront les assises annuelles de ce groupe qui réunit plus de 15.000 jeunes gens, parmi lesquels se trouvent les futurs dirigeants de l'industrie et du commerce canadien. Ces moins de quarante ans se groupaient, il y a quelque douze ans, dans une association, la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, et ils comptent, aujourd'hui, comme le groupe le plus influent au pays, tant auprès des chefs de l'Etat qu'auprès du public en général.

Au cours de leur réunion de fin de mai, ces jeunes étudieront ensemble, dans des séances d'étude bilatérales, plusieurs problèmes dont les solutions sont attendues de tous les milieux importants de la nation canadienne.
Ils auront également l'occasion d'entendre MM. Douglas G. Abbott, ministre des Finances du Canada, et Maurice-L. Duplessis, premier ministre et procureur général du Québec, ainsi que M. Wilfrid Gagnon, industriel canadien bien connu. M. le maire Camillien Houde, O.B.E., qui sera également leur hôte à l'hôtel-de-ville, vendredi, le 30 mai, souhaitera la bienvenue aux congressistes.

Aux quartiers généraux du Congrès national à 14 est, rue St-Jacques, à Montréal, on mande que l'enregistrement des délégués, à date, laisse prévoir un nombre record dans les annales de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada.

Les films nouveaux

Au Saint-Denis

L'homme de Londres

Le film principal à l'affiche du Saint-Denis cette semaine, *L'homme de Londres*, est tiré d'un roman de Simonon. Cela dit tout. Fernand Ledoux incarne le rôle d'un père de famille honnête que les circonstances placent dans l'occasion de garcer, malhonnêtement, de l'argent volé par un autre. Dans cette histoire de vol, un homme a perdu la vie, tué par son complice (Jules Berry) et Ledoux est soupçonné de meurtre. Mais Berry soupçonne Ledoux d'avoir l'argent et l'attaque. Dans la lutte, Ledoux, qui "ne connaît pas sa force", tue Berry. Mais lui-même est vaincu par la vie: il va rendre l'argent et se dénonce à la police.

Tombe du ciel est une comédie légère dans laquelle un enfant, qu'on croit d'abord naturel, se révèle bientôt tout ce qu'il y a de plus légitime, avec une gentille petite mère qui a les traits de Gisèle Pascal. Le bébé trouve même un père adoptif dans la personne de celui qui se croyait le vrai père, sans l'être. Claude Dauphin tient le rôle de l'homme aussi fou du bébé que de la jeune veuve et qu'une heure d'ébriété avait induit en profonde erreur. Avez-vous saisi?... Il faut avouer que c'est assez compliqué... Mais ceux qui verront le film comprendront aisément, car toutes ces histoires de paternité douteuse sont là, expliquées sans cachotterie... donc pour les gens avertis.

Au Palace

The Farmer's Daughter

Loretta Young, actrice déjà intéressante par sa seule personnalité, interprète dans *The Farmer's Daughter*, l'un de ses meilleurs rôles. Voilà un film complètement invraisemblable, mais fort bien construit. C'est évidemment la millième fois, ou plus, que l'on nous raconte l'histoire de la jeune fille de la campagne arrivant à la ville pour y faire merveille; mais ce n'est pas cela qui importe dans ce genre de film fait pour procurer une simple distraction. On y voit Mlle Young devenir en un rien de temps la souveraine d'une maison cosue où elle était entrée comme domestique, puis jongler avec les doctrines politiques, et enfin se lancer dans la lutte électorale, pour un siège au Congrès, contre l'homme épris d'elle. Inutile d'ajouter comment se termine cette optimiste comédie. Joseph Cotten, un peu froid, est quand même subtilement spirituel dans le personnage du jeune congressman, fils de la veuve d'un sénateur, incarnée magnifiquement par Ethel Barrymore. Charles Bickford compose un typique butler.

A l'Orpheum

La Forteresse

Ce premier film de Québec Productions, dont nous avons donné une plus longue critique le 24 avril, en page 3, témoigne des multiples talents des auteurs et réalisateurs de la vitalité dont fait preuve, dès ses débuts, l'entreprise de MM. Germain et Langlais.
Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un super-film monté à coups de millions, et il faut voir *La Forteresse* sans sortir l'oeuvre de la catégorie du film de type policier, qui se distingue de la moyenne des productions du même genre par le soin particulier qu'on a apporté à la réalisation et à la photographie. Il s'ensuit que *La Forteresse* sera acceptée comme production de première classe par les grandes agences internationales. Soulignons que

Mort du président de l'Office catholique international du cinéma

Bruxelles (CIP) — Le chanoine A. Brohee, de Bruxelles, Belgique, président de l'Office catholique international du cinéma, vient de mourir subitement le 1er mai, d'une hémorragie cérébrale. Sa mort qui survient juste avant le 4e Congrès international catholique du cinéma, qui devait se tenir à Bruxelles, sous sa présidence, du 13 au 22 juin, est une perte considérable pour le monde catholique. Le Père Brohee recut dernièrement une lettre du Saint Père, lui exprimant l'intérêt spécial qu'il portait aux efforts d'OCIC.

Le chanoine Brohee est un pionnier dans l'oeuvre de la rechristianisation du monde par des moyens adaptés aux conditions et aux besoins modernes. Il fut l'un des fondateurs et le premier conseiller spirituel national de l'Association catholique de la jeunesse de Belgique (ACJB). Il fut l'un des premiers parmi ceux qui, en Belgique, ont reconnu que l'Europe, pour les catholiques, de se prémunir du danger que présente les films inconvenants, mais qu'il fallait en plus une action positive. Quand OCIC fut fondé, à la Haye, en 1928, le Père Brohee en fut l'un des initiateurs. Il fut l'organisateur principal du 3e Congrès d'OCIC à Bruxelles en 1933. Lorsque OCIC fut réorganisé après la guerre, un congrès international fut tenu à Rome de l'après-midi octobre 1946, et le chanoine Brohee y fut l'unanimité réélu président.

L'amicale Champagnat

L'Amicale Champagnat organise son deuxième congrès annuel, pour le dimanche 18 mai prochain. Le ralliement se fera à l'école Champagnat à 3 heures de l'après-midi. Il y aura photographie-souvenir du groupe, souper du bon vieux temps, élection du bureau de direction, soirée récréative à laquelle l'entrée sera mixte.
Pour de plus amples renseignements, appelez immédiatement à l'Ac. 0886, AM. 5844, DO. 3110, ou à l'Ac. 0886, AM. 3598.
Ce communiqué sert de lettre d'invitation.

le mérite des images revient surtout au photographe Guy Roe. Deux coups d'oeil, dans la catégorie des paysages, frappent particulièrement: la marche des traversiers, sur le fleuve, vue du haut du Châteauneuf, et l'aspect, de face, des chutes Montmorency, cataractes de lumière, écume d'argent. Ce sont là des extérieurs où le photographe a su faire valoir une maîtrise réelle, où l'eau a prodigué sa fraîcheur.

Paul Dupuis, Nicole Germain, Mimi d'Estée et Jacques Auger montrent ici qu'ils sont dignes de demeurer les vedettes de notre cinéma québécois. Il faudrait aussi nommer plusieurs de nos artistes, bien connus à la radio.

Au Capitol

13 rue Madeleine

Ce film de contre-espionnage est étonnant, comme il se doit, bien écrit, bien joué, bien dirigé par Henry Hathaway et par le cinéaste Louis de Hochenont, qui démontre l'efficacité de ses méthodes documentaires dans ses productions de la série *March of Time*, et dans un autre film d'espionnage, *The House on 92nd Street*. Ainsi, dans "13 rue Madeleine", a-t-on donné une authenticité remarquable à nombre de séquences.

James Cagney joue, à la mode de Hollywood, le rôle du chef d'un service d'espionnage américain, qui n'est autre que le plus grand des espions, le plus allemand, mais le chef le laisse continuer son jeu, croyant pouvoir l'utiliser pour tromper l'ennemi. Au cours d'une mission, l'espion allemand tue un camarade américain et James Cagney doit remplacer le mort pour la livraison d'un message important. Il est fait prisonnier par les autorités allemandes et meurt lorsque la maison où il est enfermé est bombardée par la R.A.F. Le film vaut plus par l'excellent traitement que lui ont apporté ses réalisateurs que par le jeu simplement convenable de M. Cagney, d'Annabella, de Richard Conte et de Frank Latimore. On sera intéressé, ici, par des extérieurs pris à Québec et dans la campagne environnante, censée représenter la Normandie.

Au Princess

The Locket

Voilà encore une histoire de psychiatrie. Ce que l'on considèrerait comme une science se révèle, à Hollywood, une maladie. Ou, si vous voulez, une manie. Dans "The Locket", Laraine Day est une jeune charmante enfant, mais un malheur est intervenu lorsqu'elle avait une dizaine d'années en fait en quelque sorte une voleuse, une femme disposée au meurtre, et une menteuse exemplaire. Rien que ça. Mais, ô merveille du cinéma, elle demeure une jolie femme sympathique, que tout le monde voudrait guérir de ses malencontreux penchants. Brian Aherne, Robert Mitchell, Gene Raymond, bons acteurs, avec Mlle Day, réussissent à donner quelque vraisemblance à ce film.

A l'Impérial

Trail Street

L'Impérial, fidèle à l'une de ses plus chères traditions, présente cette semaine un beau *Western*, rempli d'action, dépeignant superbement l'éternelle lutte des fermiers contre les éleveurs, dans le sud-ouest américain. Les méchants sont aussi typiques que les bons, et les bons aussi durs à cuire que les méchants. Dans cette atmosphère difficile, mal aérée, naissent des amours rustiques, charmantes et fleurissent le cinéma.

Au Gesù

"Britannicus"

Les élèves du collège Sainte-Marie ont célébré hier de façon toute classique la fête de leur recteur. Ils ont en effet présenté, devant un auditoire composé de parents et d'amis, la célèbre pièce de Racine, *Britannicus*.
La tragédie, en cinq actes, d'interprétation assez difficile, a été bien rendue par les jeunes acteurs. Toutefois, comme dans toutes les pièces de collège où les rôles féminins sont interprétés par des garçons, les gestes inévitablement de pourvus de grâce et de douceur, et la voix trop mâle font parfois sourire l'auditoire.
Signalons en particulier les rôles de Narcisse, passé maître dans l'astuce, qu'il sait rendre tant par les gestes que par la voix; de Néron, campé de façon énergique; et d'un Britannicus plutôt doux, dont la diction est excellente.

De toutes les scènes, interprétées d'ailleurs avec intelligence et avec très peu de défaillances de mémoire, la mieux réussie fut sans conteste le dialogue de Néron et de Narcisse, au quatrième acte.

XXX

La "British National Films" viendrait au Canada

Hamilton, Bermudes, 6 (C.P.) — La British National Films, fondée par la riche Anglaise, Lady Yule, a l'intention d'installer des studios au Canada afin de produire des films britanniques d'envergure et de haute qualité. C'est ce qu'a annoncé Louis Jackson, gérant et producteur de cette compagnie, au cours d'une interview hier.

Jackson prendra probablement l'avion la semaine prochaine pour se rendre à Montréal afin d'établir des contacts.
La British National Films est une des plus grosses compagnies cinématographiques indépendantes de Grande-Bretagne et elle est la rivale de l'organisation J. Arthur Rank, qui a déjà des intérêts au Canada.
Lady Yule, sa fille Gladys, et Jackson ont acheté récemment le manoir Belmont et les propriétés de l'hôtel Inverurie aux Bermudes et Jackson a dit hier qu'ils étaient prêts à employer des moyens "illimités" pour augmenter les intérêts britanniques aux Bermudes.

Musique

Un organiste de grand avenir: M. Raymond Daveluy

Le chœur de St-Jean-Berchmans a donné, dimanche soir, son concert sacré annuel. C'est un événement artistique devenu maintenant traditionnel, et il serait infiniment regrettable que la tradition fût rompue, car l'audition est toujours d'excellente tenue et d'une haute valeur éducative.

Comme c'est la coutume établie, le chœur avait, cette année encore, des artistes invités, choisis dans la toute jeune génération: M. Raymond Daveluy, titulaire des grandes orgues de St-Jean-Baptiste, et Mlle Denise Fournier, soprano.

Du premier l'un peut dire, selon l'expression recueillie sur les lèvres de plusieurs, à la sortie du concert: "Ce jeune artiste ira loin."

M. Daveluy — dix-neuf ans, pas davantage! — ne cherche pas à faire de l'épate. N'empêche que son interprétation de Bach ("Réjouissez-vous maintenant, âmes chrétiennes", et "Seigneur Jésus-Christ, tourne-toi vers nous"; de Buxtehude, dans la Fugue en ut majeur; de Couperin, dans "Soeur Monique", dénote un métier sûr et une virtuosité qui, pour n'être pas tapageuse, n'en est pas moins réelle. Les Prélude, Fugue et Variations de C. Franck, et le Finale de la 2e Symphonie, de Widor révèlent d'autres aspects du talent compréhensif du jeune artiste. Mais ce que l'assistance attendait avec le plus d'impatience, c'était l'improvisation sur des thèmes donnés, un peu à la façon d'un Marcel Dupré. Ces thèmes étaient le cantique de grande actualité: "C'est le mois de Marie", (sous notre climat, l'ose à peine poursuivre: C'est le mois le plus beau...); le chant de salut: "Travaillez à votre salut", puis le "Drapeau de Carillon".

Après avoir modulé nettement les notes initiales, M. Daveluy a édifié là-dessus un monument sonore simplement prodigieux, rien d'un catalogue servile, mais plutôt un ensemble présenté sous les formes classiques: prélude, fugue, puis, comme conclusion, une sorte de symphonie tripartite qui pouvait évoquer, sans que l'on eût trop à se fatiguer l'imagination, le style éblouissant d'un Vienne ou d'un Widor.

Il sera toujours vivement intéressant d'entendre ce jeune virtuose dans d'autres épreuves du même genre.

Sous la direction ferme de son maître de chapelle, M. Maurice Descaux, le chœur paroissial (hommes et enfants), après avoir donné, tout au début, le *Tollite Hostias*, de Saint-Saëns, a chanté aussi "Le printemps s'éveille", de Mgr Casimir, et le "Psautier CL", de César Franck.

Le chœur des hommes seuls a rendu, avec un grand respect des règles liturgiques, l'introïte et le verset aléluiaque de la Fête-Dieu, *In te Domine* (a cappella), de Saladino, et un brillant *Tota pulchra* de Henri Miro.

Mlle Denise Fournier, soprano, l'autre artiste invitée, une toute jeune chanteuse elle aussi, au timbre frais et agréable, bien qu'un peu léger encore, a donné, à un rythme qui nous a semblé accéléré, "Mon âme croyante", de la Cantate de la Pentecôte de Bach, puis, avec une expression très juste, le *Pater Noster*, op. 8, No 1, de ce grand mystique que fut Joseph Bonnet.

Un salut du St. Sacrement, *O Coe Jesu*, d'une très belle inspiration de M. Antoine Maurice, ancien organiste à Saint-Jean-Berchmans; *Ecce Panis*, d'Antonio Lotti (1665-1740), *Tantum*, F.P. de J., puis, à la sortie: "Chant de triomphe", de Noyon.

Mme Jeannine Fortier-St-Cyr, titulaire des orgues de St-Jean-Berchmans, a fait valoir une fois de plus ses qualités d'excellente accompagnatrice.

Le concert était sous le patronage de M. le curé J.-W. Caumartin qui, à peine remis d'une grave maladie, a bien voulu recevoir à son presbytère les artistes à qui il a adressé de vifs éloges et exprimé ses remerciements.

Edouard BIRON

Au Ritz-Carlton

Le récital Viau-Brunet

Deux voix, pourtant bien différentes l'une de l'autre, celles de MM. Albert Viau, baryton, et François Brunet, ténor, ont également charmé hier soir, au dernier des concerts présentés au Ritz pour la saison 1946-47 par les frères Marcel et Maurice Robillard.

De M. Viau, on a surtout apprécié *Amour fidèle*, de Brahms, le *Lamento du pêcheur*, de Fauré, et, parmi les pièces données en rappel, une de ses compositions intitulée *Le Pont* (poésie de Jacqueline Francoeur).

M. Brunet a fait valoir ses dons d'une façon particulièrement dans une composition de Pergolèse, *Nina*, interprétée avec beaucoup de sentiment, dans *Mai*, de Reynaldo Hahn, et *La Danza*, de Rossini.

Il a semblé que les voix de ces deux chanteurs, qui se complètent bien, avaient plus de valeur encore dans le duo des *Pêcheurs de perles* de Bizet et les deux pièces connues données en rappel: *Plaisir d'amour* et *Le cœur de marie*. Inutile d'ajouter que John Newmark s'est montré, comme toujours, l'accompagnateur intelligent que tous connaissent.

Les frères Robillard méritent des félicitations pour nous avoir présenté, au cours de la saison, des artistes non seulement excellents, mais canadiens, tels Jacques Gérard, Noël Brunet, Paul Doyon, Léopold Simoneau, Simone Fibotte, Roland Leduc, le Quatuor Alouette. — L. de G.

Nomination à Dorval de M. Hervé Lesage

M. J. H. Tudhope, gérant général de l'exploitation d'Air-Canada, annonce aujourd'hui la nomination de M. Hervé Lesage au poste de gérant de station à l'aéroport d'Air-Canada à Dorval.

Au His Majesty's

Emil Cooper dirigera l'"Enlèvement au Sérail"

L'Opera Guild ajoutera une autre "première canadienne" à sa liste toujours croissante de succès musicaux lorsque l'*Enlèvement au Sérail* de Mozart sera joué au théâtre His Majesty's les 8 et 9 mai prochains, sous la direction de M. Emil Cooper, l'un des chefs d'orchestre du Metropolitan.

Cette présentation sera la cinquième "première canadienne" offerte par l'Opera Guild à Montréal depuis sa fondation il y a cinq ans. En mai 1944, elle monta *Le Coq d'or* de Rimsky-Korsakoff, dirigé par Emil Cooper. C'est aussi M. Cooper qui en avait dirigé la première à Moscou 25 ans auparavant. Parmi les autres premières mentionnées *Così fan tutte* et *La Flûte enchantée* de Mozart, et *Fidelio* de Beethoven. L'Opera Guild joua aussi *Concetta Rusticana*, de Mascagni, et <



Mardi, 6 mai 1947

Programmes spéciaux

CBF, 4 h. 30 p.m. Le jeune pianiste Ronald Turini se fera entendre par Radio-Canada mardi. Ronald Turini qui n'est âgé que de 12 ans étudie au Conservatoire de musique de la province de Québec. Wilfrid Pelletier, du Metropolitan Opera, a déjà choisi lors d'une émission spéciale à l'été musical chez les jeunes, émission qui fut transmise par Radio-Canada sous la rubrique Music and Young Canadians. Il jouera la Sonate en do, de Scarlatti, Nocturne opus 15 no 1 de Chopin, et son.

Sommaire des postes locaux

6.00 CBF-690 kilocycles	6.15 Chansons favorites	7.30 Emission BEO.
6.15 Radio-Journal	6.20 La pièce du jour	7.35 Oude Truv
6.25 Sport	6.25 Nouvelles et sport.	8.00 BEO populaire.
6.30 Revue de l'actualité	6.30 Forum des sports	8.05 Romance.
6.45 Cœur autour	6.40 L'homme du jour	8.15 L'orchestre Paul Ba-
7.00 Un homme et son pé-	7.00 Music-Hall	8.20 Organisation Paul Ba-
7.15 Métropole	7.15 Causette.	8.25 Studio.
7.20 Café Negre	7.25 Montréal aujourd'hui	8.30 Studio.
7.30 Secret du Dr Mor-	7.30 Sur demande	8.35 Café St-Jacques.
7.40 La mine d'or	7.45 Le journal de mon	8.40 Orchestre.
7.50 A la Claire fontaine.	8.00 Juliette Béliveau	8.45 Sport ce soir.
8.00 Trouvez le coupable.	8.15 Coffee Time.	8.50 Musique sur demande
8.10 Radio-Journal	8.20 Musical	11.30 Pin de l'émission.
8.15 Chez les malades du	8.25 Chansons du monde	
8.20 Leclerc Square.	8.30 Les cordes d'argente	
8.25 Musique du danse.	8.35 Emission Juvénat	
8.30 Pin des émissions.	8.40 Nouvelles	
	8.45 Rétrologue	
	8.50 Nouvelles et sport	
	8.55 Dansons.	
	9.00 Orchestre.	
	9.05 Nouvelles	
	9.10 Radio-Journal	
	9.15 Pin des émissions.	
	9.20 Pin des émissions.	
	9.25 Pin des émissions.	
	9.30 Pin des émissions.	
	9.35 Pin des émissions.	
	9.40 Pin des émissions.	
	9.45 Pin des émissions.	
	9.50 Pin des émissions.	
	9.55 Pin des émissions.	
	10.00 Pin des émissions.	
	10.05 Pin des émissions.	
	10.10 Pin des émissions.	
	10.15 Pin des émissions.	
	10.20 Pin des émissions.	
	10.25 Pin des émissions.	
	10.30 Pin des émissions.	
	10.35 Pin des émissions.	
	10.40 Pin des émissions.	
	10.45 Pin des émissions.	
	10.50 Pin des émissions.	
	10.55 Pin des émissions.	
	11.00 Pin des émissions.	
	11.05 Pin des émissions.	
	11.10 Pin des émissions.	
	11.15 Pin des émissions.	
	11.20 Pin des émissions.	
	11.25 Pin des émissions.	
	11.30 Pin des émissions.	
	11.35 Pin des émissions.	
	11.40 Pin des émissions.	
	11.45 Pin des émissions.	
	11.50 Pin des émissions.	
	11.55 Pin des émissions.	
	12.00 Pin des émissions.	

Mercredi, 7 mai 1947

Programmes spéciaux

CBF, 9 h. p.m. : « A la Claire Fontaine ». Suggère un recours à notre folklore. Au fait, Roland Leduc, le chef d'orchestre et Joseph Beaudry, le réalisateur, feront entendre des airs qui n'inspirent. On n'en rendra compte par le programme suivant : Danse villageoise, Claude Champagne — l'orchestre; Au bois du Rosignol, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Musette, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Marie-Marguerite, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Berceuse, Couperin — l'orchestre; Le vieux moulin, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Tambourin, Rameau — l'orchestre; Le narrateur sera François Bertrand.

Mercredi, 7 mai

CBF, 9 h. p.m. : Claudia Pinza, soprano, de l'Opéra de San Francisco, chantera au programme de Radio-Canada, mercredi. Cette artiste, qui a débuté à l'Opéra de Milan en 1943, est la fille d'un artiste de la scène lyrique, Ezio Pinza. Bien que née

Sommaire des postes locaux

6.00 CBF-690 kilocycles	6.15 Revue de l'actualité	7.30 Emission BEO.
6.15 Radio-Journal	6.20 La pièce du jour	7.35 Oude Truv
6.25 Sport	6.25 Nouvelles et sport.	8.00 BEO populaire.
6.30 Revue de l'actualité	6.30 Forum des sports	8.05 Romance.
6.45 Cœur autour	6.40 L'homme du jour	8.15 L'orchestre Paul Ba-
7.00 Un homme et son pé-	7.00 Music-Hall	8.20 Organisation Paul Ba-
7.15 Métropole	7.15 Causette.	8.25 Studio.
7.20 Café Negre	7.25 Montréal aujourd'hui	8.30 Studio.
7.30 Secret du Dr Mor-	7.30 Sur demande	8.35 Café St-Jacques.
7.40 La mine d'or	7.45 Le journal de mon	8.40 Orchestre.
7.50 A la Claire fontaine.	8.00 Juliette Béliveau	8.45 Sport ce soir.
8.00 Trouvez le coupable.	8.15 Coffee Time.	8.50 Musique sur demande
8.10 Radio-Journal	8.20 Musical	11.30 Pin de l'émission.
8.15 Chez les malades du	8.25 Chansons du monde	
8.20 Leclerc Square.	8.30 Les cordes d'argente	
8.25 Musique du danse.	8.35 Emission Juvénat	
8.30 Pin des émissions.	8.40 Nouvelles	
	8.45 Rétrologue	
	8.50 Nouvelles et sport	
	8.55 Dansons.	
	9.00 Orchestre.	
	9.05 Nouvelles	
	9.10 Radio-Journal	
	9.15 Pin des émissions.	
	9.20 Pin des émissions.	
	9.25 Pin des émissions.	
	9.30 Pin des émissions.	
	9.35 Pin des émissions.	
	9.40 Pin des émissions.	
	9.45 Pin des émissions.	
	9.50 Pin des émissions.	
	9.55 Pin des émissions.	
	10.00 Pin des émissions.	
	10.05 Pin des émissions.	
	10.10 Pin des émissions.	
	10.15 Pin des émissions.	
	10.20 Pin des émissions.	
	10.25 Pin des émissions.	
	10.30 Pin des émissions.	
	10.35 Pin des émissions.	
	10.40 Pin des émissions.	
	10.45 Pin des émissions.	
	10.50 Pin des émissions.	
	10.55 Pin des émissions.	
	11.00 Pin des émissions.	
	11.05 Pin des émissions.	
	11.10 Pin des émissions.	
	11.15 Pin des émissions.	
	11.20 Pin des émissions.	
	11.25 Pin des émissions.	
	11.30 Pin des émissions.	
	11.35 Pin des émissions.	
	11.40 Pin des émissions.	
	11.45 Pin des émissions.	
	11.50 Pin des émissions.	
	11.55 Pin des émissions.	
	12.00 Pin des émissions.	

Mercredi, 7 mai 1947

Programmes spéciaux

CBF, 9 h. p.m. : « A la Claire Fontaine ». Suggère un recours à notre folklore. Au fait, Roland Leduc, le chef d'orchestre et Joseph Beaudry, le réalisateur, feront entendre des airs qui n'inspirent. On n'en rendra compte par le programme suivant : Danse villageoise, Claude Champagne — l'orchestre; Au bois du Rosignol, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Musette, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Marie-Marguerite, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Berceuse, Couperin — l'orchestre; Le vieux moulin, Hélène Baillargeon-Côté, soprano; Tambourin, Rameau — l'orchestre; Le narrateur sera François Bertrand.

Mercredi, 7 mai

CBF, 9 h. p.m. : Claudia Pinza, soprano, de l'Opéra de San Francisco, chantera au programme de Radio-Canada, mercredi. Cette artiste, qui a débuté à l'Opéra de Milan en 1943, est la fille d'un artiste de la scène lyrique, Ezio Pinza. Bien que née

Sommaire des postes locaux

6.00 CBF-690 kilocycles	6.15 Revue de l'actualité	7.30 Emission BEO.
6.15 Radio-Journal	6.20 La pièce du jour	7.35 Oude Truv
6.25 Sport	6.25 Nouvelles et sport.	8.00 BEO populaire.
6.30 Revue de l'actualité	6.30 Forum des sports	8.05 Romance.
6.45 Cœur autour	6.40 L'homme du jour	8.15 L'orchestre Paul Ba-
7.00 Un homme et son pé-	7.00 Music-Hall	8.20 Organisation Paul Ba-
7.15 Métropole	7.15 Causette.	8.25 Studio.
7.20 Café Negre	7.25 Montréal aujourd'hui	8.30 Studio.
7.30 Secret du Dr Mor-	7.30 Sur demande	8.35 Café St-Jacques.
7.40 La mine d'or	7.45 Le journal de mon	8.40 Orchestre.
7.50 A la Claire fontaine.	8.00 Juliette Béliveau	8.45 Sport ce soir.
8.00 Trouvez le coupable.	8.15 Coffee Time.	8.50 Musique sur demande
8.10 Radio-Journal	8.20 Musical	11.30 Pin de l'émission.
8.15 Chez les malades du	8.25 Chansons du monde	
8.20 Leclerc Square.	8.30 Les cordes d'argente	
8.25 Musique du danse.	8.35 Emission Juvénat	
8.30 Pin des émissions.	8.40 Nouvelles	
	8.45 Rétrologue	
	8.50 Nouvelles et sport	
	8.55 Dansons.	
	9.00 Orchestre.	
	9.05 Nouvelles	
	9.10 Radio-Journal	
	9.15 Pin des émissions.	
	9.20 Pin des émissions.	
	9.25 Pin des émissions.	
	9.30 Pin des émissions.	
	9.35 Pin des émissions.	
	9.40 Pin des émissions.	
	9.45 Pin des émissions.	
	9.50 Pin des émissions.	
	9.55 Pin des émissions.	
	10.00 Pin des émissions.	
	10.05 Pin des émissions.	
	10.10 Pin des émissions.	
	10.15 Pin des émissions.	
	10.20 Pin des émissions.	
	10.25 Pin des émissions.	
	10.30 Pin des émissions.	
	10.35 Pin des émissions.	
	10.40 Pin des émissions.	
	10.45 Pin des émissions.	
	10.50 Pin des émissions.	
	10.55 Pin des émissions.	
	11.00 Pin des émissions.	
	11.05 Pin des émissions.	
	11.10 Pin des émissions.	
	11.15 Pin des émissions.	
	11.20 Pin des émissions.	
	11.25 Pin des émissions.	
	11.30 Pin des émissions.	
	11.35 Pin des émissions.	
	11.40 Pin des émissions.	
	11.45 Pin des émissions.	
	11.50 Pin des émissions.	
	11.55 Pin des émissions.	
	12.00 Pin des émissions.	

Les Syndicats à La sécurité des voyages aériens

Les employés municipaux

Les employés municipaux de Lachine et de Valleyfield se sont groupés dans les rangs des Syndicats nationaux en adhérant en bloc à la Fédération des employés municipaux de la province de Québec, a déclaré M. Laurin, organisateur.

A une assemblée tenue à Lachine, vendredi, le 2 mai, la majorité des employés de Lachine ont accepté à l'unanimité les deux résolutions suivantes: Qu'une demande de certification soit adressée à la Commission des relations ouvrières en vue de reconnaître comme unique agent de négociations les Syndicats de Montréal et que dorénavant tous les employés municipaux de cette ville fassent partie de la Fédération.

A cette même résolution, on a discuté un projet de convention collective qui sera présenté sous peu aux autorités de la ville de Lachine. Les clauses les plus importantes concernent les augmentations de salaires, le paiement des heures supplémentaires, les vacances et les cas de maladie.

M. Clovis Langlois, président de l'Union des employés de la ville de Montréal, et M. Aimé Laurin, organisateur des employés municipaux, ont félicité chaleureusement les employés de Lachine et leur firent remarquer que dans le passé les autorités de cette ville s'étaient toujours préoccupées du bien-être et de la protection de leurs employés et que le résultat des négociations à venir en serait une autre preuve.

A Valleyfield

Après avoir définitivement adhéré aux Syndicats nationaux, les employés de cette ville décidèrent de prendre une action en Cour supérieure contre les autorités pour violation du rapport d'arbitrage de 1945 et 1946 et celui de 1946-47, qui avait été recommandé par le conciliateur provincial.

Les chambreurs et la nouvelle ordonnance

Comment la dernière ordonnance sur les loyers atteint-elle les personnes qui habitent en chambre, les «chambreurs»? Cette question bien souvent posée, la Commission des prix répond: En aucune façon!

Le loyer d'une chambre ne peut pas être augmenté en vertu de la nouvelle ordonnance, et en conséquence, l'offre d'un bail de deux ans avec augmentation de 10 p.c. est illégale, quand il s'agit des chambres. Les règlements régissant la location des chambres, d'après les ordonnances de la Commission des prix, restent inchangés. Les chambres doivent être enregistrées à la Commission des prix, la carte indiquant le taux légal doit toujours être affichée dans chaque chambre louée. Les avis de congé de six mois doivent être donnés sur des formulaires de la Commission des prix, dans le cas où le locataire a besoin de l'espace loué pour lui-même ou pour un membre de sa famille; dans le cas où le «chambreur» a été déclaré indésirable par la Cour des Appels des loyers, le terme de l'avis de congé est déterminé par le droit civil.

Les propriétaires de maisons dont les locataires sous-louent trois chambres ou plus peuvent demander à la Commission des prix l'autorisation d'augmenter le loyer de 10 p.c.; après avoir obtenu cette autorisation, ils peuvent ensuite offrir un bail de deux ans à leurs locataires avec une augmentation de 10 p.c., mais cette augmentation n'autorise en aucune façon les locataires de demander plus cher pour les chambres qu'ils louent à leur tour.

Soyez à l'écoute!

MERCREDI SOIR

7 MAI

à 10 h. 15

pour entendre

Me IVAN

SABOURIN c.r.

Leader du parti progressiste-conservateur pour la province de Québec, qui parlait sur tout le réseau français de RADIO-CANADA.

Sujet: «Nos valeurs sociales—Horizons du Québec et le régime King».

12.30 Terence O'Dell

12.40 The Hon. Morier

12.45 Polka folklorique

1.00 Les Corinthes

1.05 Les Corinthes

1.10 Les Corinthes

1.15 Les Corinthes

1.20 Les Corinthes

1.25 Les Corinthes

1.30 Les Corinthes

1.35 Les Corinthes

1.40 Les Corinthes

1.45 Les Corinthes

1.50 Les Corinthes

1.55 Les Corinthes

2.00 Les Corinthes

2.05 Les Corinthes

2.10 Les Corinthes

2.15 Les Corinthes

2.20 Les Corinthes

2.25 Les Corinthes

2.30 Les Corinthes

2.35 Les Corinthes

2.40 Les Corinthes

2.45 Les Corinthes

2.50 Les Corinthes

La sécurité des voyages aériens

Des trophées seront présentés à certaines compagnies d'aviation canadiennes et américaines

Des trophées emblématiques de la sécurité dont jout en outre pas le voyageur qui emploie l'aviation seront présentés prochainement à certaines compagnies d'aviation canadiennes et américaines qui ont un terminus à Montréal et dont l'exploitation n'a été marquée par aucun accident au cours d'une période s'étendant de 4 à 19 années, a-t-on annoncé au quartier général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec. La Ligue établit ainsi un précédent, car la présentation des trophées aux lignes aériennes sera la première du genre faite au Canada.

Le quartier général de la Ligue a d'autre part annoncé que les prochains trophées seront remis au cours de cérémonies publiques qui seront tenues à Montréal, vers la fin de mai ou au début de juin; ils seront offerts à la firme Colonial Airlines et à la division transatlantique d'Air-Canada.

Air-Canada exploite depuis 1943 un service transatlantique entre le Canada et l'Écosse et la Grande-Bretagne; environ 1300 envolées ont été effectuées sur ce circuit.

La compagnie Colonial Airlines détient pour sa part le record mondial du transport aérien sans accident, soit 19 années d'exploitation et près de 30,000 envolées.

La Ligue de Sécurité estime que l'esprit de prudence scrupuleusement observé par les compagnies en question a pour conséquence d'assurer la protection absolue de quelque 300,000 voyageurs, dont beaucoup étaient des résidents de la province de Québec. Les états de service des autres entreprises de transport aérien, des écoles de vol et des services sans horaire fixe seront également étudiés pendant les prochains mois.

Erection d'un monument aux morts d'Eastbourne

Ottawa, 6.—Les anciens militaires qui se souviennent des ruines de la ville d'Eastbourne, Anvers, ont été invités par le maire E. C. Martin à contribuer à l'érection d'un monument aux morts de la guerre de cette ville, annonce aujourd'hui le ministère de la Défense nationale.

Ce monument prendra une forme toute spéciale. En effet, par suite de la destruction des habitations par les bombardements néfastes de la Luftwaffe, on a décidé de construire quinze logements au coût moyen de 1,300 livres chacun, pour les militaires invalides.

Dans sa lettre aux autorités canadiennes, le maire Martin a déclaré: «Nous espérons que ce monument deviendra un gage de reconnaissance non seulement envers ceux qui ont perdu leur vie mais aussi envers tous les militaires des dominions et des armées alliées qui ont reçu une partie de leur instruction dans notre ville et qui, nous l'espérons, ont gardé quelque agréable souvenir de leur séjour ici. Nous croyons sincèrement que les membres des forces canadiennes qui ont partagé nos épreuves et nos dangers auront à cœur le succès de notre entreprise.»

Get appel a reçu l'approbation du ministère de la Défense nationale qui demande à tous les vétérans et militaires actuels, désireux d'y répondre, d'envoyer leurs souscriptions directement aux souscriptions: Treasurer of the Eastbourne War Memorial Committee, Mr. Lionel Turner, Barclays Bank, Eastbourne, England.

Série de vols

M. Steve Torino, de la Joy Pharmaceutic Products, à 890 ouest, rue Jean-Talon, a rapporté que durant la nuit du vendredi au samedi des inconnus ont coupé les fils de courant sur le toit de la maison, forcé leur entrée par une fenêtre à l'arrière. Ils ont tout bouleversé dans la place et se sont emparés de la somme de \$1,000 dans un tiroir.

M. Gaudreau, de 2630 rue Saint-Patrice, se plaint que des individus lui ont rafié des montres, bagues, bracelets et autres objets, qui lui ont été confiés en vue de réparation, le tout pour une valeur de \$2,280.

Les constables Lorion et Vadeboncoeur, de la radio patrouille no 33, ont arrêté Maurice Laporte, 24 ans, 7007 avenue de la Ville St-Jacques, en flagrant délit, alors qu'il tentait de s'emparer du portefeuille de Mme André Hachala, demeurant à 2565 est, rue St-Zotique.

Mme Charles Pearson, 2525A rue Sheppard, s'est plainte aux constables Blanchette et Guérard que, près des rues Dufresne et Larivière, elle a été approchée par un homme de 25 ans, mesurant cinq pieds et dix pouces, qui lui a volé sa sacoche de plastique contenant \$2.50 et des papiers personnels pour \$15, sous la menace d'un revolver.

L'Union nationale à la radio

La prochaine causerie politique de l'Union Nationale sera prononcée au poste C.K.A.C., de 7h. à 7h. 15, par M. Jacques Auger, fils de M. Henry-L. Auger, dimanche le 11 mai 1947.

12.30 Terence O'Dell	10.01 Easy Aces.	10.00 J'aime la musique.
12.40 The Hon. Morier	10.05 Moodrains.	10.20 J'aime la musique.
12.45 Polka folklorique	10.10 Newcast.	10.35 Nouvelles.
1.00 Les Corinthes	10.15 Laurentien Rendes-	11.00 Chansons à vendre.
1.05 Les Corinthes	10.20 Vous.	11.30 La parade de la chan-
1.10 Les Corinthes	11.00 Nouvelles et sport.	sonnette française.
1.15 Les Corinthes	11.15 Let's Dance	11.55 Nouvelles.
1.20 Les Corinthes	11.30 Midnight Express.	1.00 Nouvelles.
1.25 Les Corinthes	12.00 Nouvelles.	1.30 Nouvelles.
1.30 Les Corinthes	3.30 Ouvverture.	1.55 Nouvelles.
1.35 Les Corinthes	3.35 Nouvelles.	2.00 Nouvelles.
1.40 Les Corinthes	3.40 Nouvelles.	2.05 Nouvelles.
1.45 Les Corinthes	3.45 Nouvelles.	2.10 Nouvelles.
1.50 Les Corinthes	3.50 Nouvelles.	2.15 Nouvelles.
1.55 Les Corinthes	3.55 Nouvelles.	2.20 Nouvelles.
2.00 Les Corinthes	4.00 Nouvelles.	2.25 Nouvelles.
2.05 Les Corinthes	4.05 Nouvelles.	2.30 Nouvelles.
2.10 Les Corinthes	4.10 Nouvelles.	2.35 Nouvelles.
2.15 Les Corinthes	4.15 Nouvelles.	2.40 Nouvelles.
2.20 Les Corinthes	4.20 Nouvelles.	2.45 Nouvelles.
2.25 Les Corinthes	4.25 Nouvelles.	2.50 Nouvelles.
2.30 Les Corinthes	4.30 Nouvelles.	2.55 Nouvelles.
2.35 Les Corinthes	4.35 Nouvelles.	3.00 Nouvelles.
2.40 Les Corinthes	4.40 Nouvelles.	3.05 Nouvelles.
2.45 Les Corinthes	4.45 Nouvelles.	3.10 Nouvelles.
2.50 Les Corinthes	4.50 Nouvelles.	3.15 Nouvelles.
2.55 Les Corinthes	4.55 Nouvelles.	3.20 Nouvelles.
3.00 Les Corinthes	5.00 Nouvelles.	3.25 Nouvelles.
3.05 Les Corinthes	5.05 Nouvelles.	3.30 Nouvelles.

A mon avis...

Les amateurs de baseball ont pu voir les Royaux à l'oeuvre samedi et dimanche alors que les joueurs du géant Clay Hopper jouaient leurs deux premières parties locales de la saison 1947. Nombreux furent ceux qui ont assisté au début du club qui a remporté le championnat de la Ligue Internationale l'an dernier et qui, à la fin des séries régulières, a pu s'assurer les honneurs des éliminatoires, puis finalement décrocher la palme dans la Petite Série Mondiale contre les représentants de l'Association Américaine.

Samedi dernier, près de sept mille personnes ont envahi le stade de l'avenue Delorimier pour voir le Montréal remporter la palme contre les Chiefs de Syracuse par la faible marge d'un point alors que nos favoris sortirent victorieux par le compte de 4 à 3. C'était un début très satisfaisant et les joueurs qui représentent la métropole canadienne dans le circuit du président Frank Shaugnessy ont fait une belle ovation aux vainqueurs lorsque le dernier joueur du club visiteur fut retiré à sa dernière apparition au bâton.

En gagnant la joute d'ouverture, le Royal a continué sa bonne habitude de vaincre l'adversaire lors de l'inauguration. Si notre mémoire ne fait pas défaut, le Montréal a toujours eu le dessus sur l'adversaire à la première joute locale, exception faite de trois ou quatre années. Samedi, nos favoris ont tenu à plaire à leurs nombreux supporters, et pour peu que notre club reçoive du renfort des Dodgers de Brooklyn, nous pouvons espérer voir les salariés du président Hector Racine décrocher un autre championnat, ou tout au moins être l'un des clubs participant aux éliminatoires à la fin de la saison.

Si notre club a réussi à vaincre les Chiefs de Syracuse samedi, il n'a pas eu la même vaine victoire dimanche alors qu'il devait prendre part à un programme double contre les Orioles de Baltimore car dans la première joute de l'après-midi, la seule qui put être terminée, les porteurs de Clay Hopper ont dû baisser pavillon devant leurs adversaires car les équipiers pilotes par le vétéran Tommy Thomas ont eu l'avantage sur nos locaux et ont remporté le verdict par 3 à 1, après une joute intéressante et fort contestée, comme d'ailleurs l'indique le pointage.

Evidemment il est trop tôt pour pouvoir juger de la valeur réelle de notre équipe car depuis le 17 avril, date fixée pour l'ouverture de la saison, la température n'a pas été propice pour le baseball et les joueurs n'ont pu se mettre en bonne condition physique et n'ont pu améliorer leur jeu mais nous croyons cependant pouvoir dire que défensivement parlant notre club est aussi puissant que par le passé et ceux qui ont été témoins des deux premières joutes au Stade ont pu constater qu'au champ, extérieur comme intérieur, les Royaux promettent beaucoup car nous devons tenir compte du manque d'expérience de la plupart de nos porteurs, qui, pour la plupart, sont de nouvelles recrues.

C'est avec une grande satisfaction que les fervents du sport national américain ont vu le jeu efficace de Ruchner au premier but du Montréal. Ce joueur semble avoir toutes les qualités requises pour se tailler une enviable réputation à cette difficile position et pour peu qu'il continue il s'affirmera l'égal de tous les joueurs de premier but et il n'aura rien à envier à ses rivaux des autres clubs du circuit. Il nous faut cependant bien se positionner, il réussit à ramasser les coups les plus difficiles même si le lancer est fait un peu éloigné du roussin. C'est sûrement celui qui a le plus impressionné dans les deux joutes jouées à date.

Le géant Clay Hopper possède un départ de lanceur qui doit être considéré comme l'un des plus efficaces du circuit Shaugnessy et ses artilleurs tiendront sûrement leurs rivaux en échec dans la plupart des joutes dès que la température sera plus favorable et c'est surtout sur Gerheusser, Palica, Heusser et Chet Kehn que notre pilote a mis sa confiance.

Le Montréal a perdu deux bons receveurs à la fin de la saison dernière mais il a pu s'assurer les services de deux substituts qui devraient rendre de précieux services à notre équipe car Campanella et Sandlock semblent posséder toutes les qualités requises pour briller au premier rang. Le nègre, en plus d'être un solide bloqueur, possède un bon bras et lance avec justesse sur les buts et dans la première partie de dimanche dernier les Orioles ont été impuissants à voler le deuxième but et ceux qui ont tenté l'exploit ont été exterminés à plusieurs pieds du coussin. Sandlock semble posséder plus d'expérience que le joueur de couleur mais il n'est peut-être pas aussi sûr que le joueur de couleur de Gerry Gosselin, le secrétaire du Montréal, Campanella devrait obtenir au moins quatre coups de circuit au cours de la présente saison en frappant la balle par-dessus la clôture du champ gauche, exploit qui fut rarement accompli car la clôture et cet endroit sont fort élevés du marbre. Sandlock connaît bien son affaire et il l'a prouvé dimanche lorsque, à la deuxième manche de la deuxième partie à l'affiche il a réussi à bloquer un joueur qui tentait de croiser le marbre mais avec l'aide de Campanis il a pu éviter un point qui paraissait à peu près certain.

Le point faible du Montréal semble être au bâton. Il faudra que nos joueurs s'efforcent d'être plus sûrs d'assurer un autre championnat. Il est important d'avoir de bons lanceurs et de posséder un club puissant sur la défensive, mais pour s'assurer la victoire, il faut nécessairement qu'une équipe soit capable de compter des points. Pour atteindre ce but il nous faut des coureurs.

Si nous prenons les statistiques de notre club, trois joueurs seulement ont une moyenne de .300 et plus à date, tandis que la majorité de nos représentants sont en dessous de .200, ce qui n'est pas bien riche pour une équipe qui désire remporter les honneurs du championnat. Nos hommes ne sont pas encore à leur meilleur et nous comprenons qu'après avoir suivi un entraînement à la Havane où la température était d'environ 92 et 94 au soleil, pour ensuite jouer sous une froide température, cela n'est pas de nature à décourager nos favoris, mais il convient également d'ajouter que les joueurs des autres clubs ont eu à souffrir du même handicap et que ceux-ci se sont affirmés supérieurs aux salariés du président Racine. Il ne faut pas se montrer trop sévère ni trop exigeant pour une date aussi hâtive, mais il faudra en toute nécessité que le Royal fasse meilleure figure au bâton pour se maintenir en première division.

X.-E. NARBONNE

Elles décident d'abandonner l'amateurisme

Le monde du tennis amateur a perdu ses deux plus brillantes étoiles du tennis féminin quand Pauline Betz et Mme Sarah Palfrey Cooke ont décidé d'abandonner l'amateurisme. L'Association de Lawn Tennis américain a suspendu les deux femmes quand les directeurs de l'Association ont appris que M. Elwood Cooke, le mari de Mme Palfrey Cooke, organisait des exhibitions pour les deux expertes. La décision des deux femmes à devenir professionnelles n'a pas causé une grande surprise, car la mère de Pauline Betz, a informé les chroniqueurs sportifs, samedi dernier, que sa fille quitterait bientôt les rangs amateurs. Pauline Betz admettait hier que sa mère avait raison.

Les deux femmes se sont rencontrées 17 fois en tournois, et dans un bon nombre de matches d'exhibition. Elles commenceront à jouer le 16 mai à Durham, C. N., et joueront pendant environ un mois avant de commencer officiellement leurs tournées professionnelles. Mme Palfrey Cooke et Mlle Betz joueront ensuite à Greensboro, Louisville, Nashville et Washington. Les deux athlètes se rencontreront dans des matches officiels à partir du 6 juin, à Los Angeles. Elles joueront sur la côte du Pacifique, puis visiteront le Midwest américain vers le début de juillet pour envahir l'est en août. L'an prochain, une tournée européenne est projetée.

Mlle Betz, championne nationale américaine et championne de Wimbledon, assure qu'elle n'a jamais fait d'argent en jouant comme amateur, malgré l'assurance de nombreux amis. Elle n'a aucun regret en quittant le monde du tennis amateur.

Les deux femmes jouent pour des sommes de \$300 durant la semaine et \$500 en fin de semaine, en plus de tenir une clinique sportive après chaque match, d'après la lettre circulaire envoyée par M. Elwood Cooke.

Manuel Cortez bat Claybourne

Les amateurs qui aiment la lutte scientifique et loyale ont été servis à souhait hier soir, à la salle du Marché St-Jacques, lorsque le promoteur Ray Lamontagne offrait comme finale un match de deux dans trois entre Jack Claybourne et Manuel Cortez car du commencement à la fin ces deux athlètes n'ont jamais eu recours à la rudesse et encore moins à la brutalité pour l'emporter sur l'adversaire et les nombreux amateurs présents ont manifesté leur satisfaction en applaudissant, à tout rompre, les deux rivaux lorsqu'ils quittèrent l'arène après que Cortez, champion du Mexique, eut pris deux chutes sur son rival pour obtenir la victoire.

Cortez s'est assuré les honneurs de l'engagement initial en 18 minutes, mais le gladiateur de couleur a égalisé les chances après 12 minutes dans le deuxième engagement. Dans la troisième et dernière reprise, Cortez s'assura les honneurs de la rencontre en rivalisant les deux de son adversaire après 10 minutes de bataille scientifique.

Dans la rencontre semi-finale au programme, George Cagney et Harry Madison sont tombés au bas de l'arène et tous deux furent déqualifiés après 10 minutes. Jean Pustie et Larry Raymond ont annulé dans la rencontre spéciale, tandis que Young McCoy a concédé la chute après 12 minutes devant Yvon Racicot dans l'engagement préliminaire.

Le classement des équipes

Ligue Internationale	G.	P.	Pct
Jersey City	10	4	.714
Syracuse	7	4	.636
Toronto	7	4	.636
Montréal	6	5	.545
Newark	7	6	.538
Buffalo	5	8	.385
Baltimore	5	9	.357
Rochester	5	10	.333
Ligue Nationale	G.	P.	Pct
Brooklyn	9	4	.692
Pittsburgh	8	5	.615
Chicago	8	6	.571
Boston	8	6	.571
Cincinnati	8	9	.471
Philadelphia	7	9	.438
New York	7	10	.412
St-Louis	3	10	.231
Ligue Américaine	G.	P.	Pct
Chicago	9	5	.643
Cleveland	8	5	.615
Detroit	8	5	.615
New York	8	7	.538
Boston	7	8	.468
St-Louis	7	8	.468
Washington	5	7	.417
Philadelphia	4	9	.308

Le Montréal et le Baltimore aux prises cet après-midi au Stade

Ev. Palica sera opposé à Ray Poat

Les Royaux de Montréal reviendront au jeu cet après-midi au stade de l'avenue Delorimier et c'est aux Orioles de Baltimore que notre club s'attaquera dans la deuxième partie de la présente série et qu'il tentera d'améliorer sa position dans le classement du circuit de la Ligue Internationale pour arriver à son but le géant Clay Hopper a décidé d'envoyer Ev. Palica au monticule pour mater les durs coureurs des Orioles des géants Thomas.

Palica a deux victoires à son crédit et comme le temps semble vouloir se réchauffer ce lanceur devra obtenir un nouveau succès cet après-midi s'il peut, bien entendu, compter sur l'appui de ses compagnons de jeu, tant au champ qu'au bâton.

Palica a créé une excellente impression lors de l'entraînement et il a réussi à convaincre les Dodgers de Brooklyn et depuis l'ouverture de la saison régulière il n'a pas encore connu la défaite. Il possède une balle rapide et une courbe décevante et il n'est pas généreux au sujet des buts sur balles. Jusqu'ici il s'est révélé le meilleur artilleur des champions et s'il se dit en bonne condition cet après-midi il devrait être de taille à mettre une troisième gain à son crédit. Au cas où Clay Hopper changerait d'idée avant la joute il aura probablement recours à Jack Banta qui n'a lancé qu'une seule balle dimanche dernier alors qu'il succédait à Chet Kehn dans la joute contre les Orioles.

Ray Poat sera le lanceur des Orioles. Le gros lanceur droitier a été effectif pour le Baltimore l'an dernier avec 12 victoires contre 7 défaites.

Hopper a jusqu'ici effectué des changements dans son alignement pour faire face aux lanceurs gauchers en envoyant Gil Torres au troisième but et Butch Wyot au champ. Il a par ailleurs utilisé Earl Naylor contre des gauchers.

Il se peut qu'il use aujourd'hui d'une nouvelle stratégie en renvoyant Wyot au troisième avec Dick Whitman, Steve Plusse et Walt Sesi au champ ce qui lui donnerait un surplus de frappeurs gauchers contre Poat.

Le secrétaire de route Gerry Gosselin, qui a une lourde tâche sur les épaules en l'absence de Mel Jones, n'aurait reçu aucun nouveau hier, au sujet du transfert possible de quelques joueurs de Brooklyn. Il apparaît cependant que Al Gifford, obtenu dans la transaction avec les Pirates, sera envoyé ici. C'est un voltigeur.

Les Royaux ont tenu une pratique hier alors que tous les joueurs se sont rapportés. La température était plus favorable qu'elle ne l'avait été pour les parties de la fin de semaine.

Les résultats des majeures

Ligue Internationale
Syracuse à Toronto, remise.
Jersey City à Rochester, remise.
Seules parties conclues.
Ligue Nationale
St-Louis à Boston, soir.
Pittsburgh à Brooklyn, remise.
Cincinnati à Philadelphia, remise.
Seules parties conclues.
Ligue Américaine
New York à Detroit, remise.
Washington à Cleveland, remise.
Seules parties conclues.

Aujourd'hui
Ligue Internationale
Baltimore à Montréal, 3 h.
Syracuse à Toronto, soir.
Newark à Buffalo.
Jersey City à Rochester.
Ligue Nationale
Pittsburgh à Boston, soir.
Cincinnati à New York, soir.
Chicago à Philadelphia, soir.
St-Louis à Brooklyn.
Ligue Américaine
Philadelphia à Chicago.
New York à Detroit.
Boston à St-Louis.
Seules parties au calendrier.

Ballon au panier à la Palestre

Ce soir, mardi, le 6 mai, les équipes des Verts de Bob Ethier et les Blancs de Roland Vallée commenceront leur série de 2 parties; le total des points pour le trophée "Baubien" octroyé chaque année aux champions de la ligue de Ballon au panier du National. Ces deux équipes ont terminé la cédule régulière sur un pied d'égalité, car samedi les Blancs ont été vaincus par les Bleus qui comptent sur leur alignement le meilleur joueur de la ligue, Gérard Bertrand.

La présence du capitaine J. Valois et de Marcel Gauthier a contribué également à la victoire des bleus par 34 à 29.

Bob Ethier a passé encore une magnifique partie samedi soir dernier et a été l'artisan de la victoire de 39 à 17 des Verts contre les Maroons qui ont fait preuve d'un bel esprit sportif; ils ont été très combattifs mais leur alignement n'était pas au complet.

Le frère Oscar et M. Macé ont dirigé les joutes et ils ont gardé un contrôle parfait de toutes les joutes de cette ligue intérieure qui a connu un magnifique succès. Jacqueline Marchand était en charge d'un comité d'officiels composé de Jacqueline Léger, Marcelle Sabourin, Louise Pigeon, Lucette Gamache et Thérèse Brisson.

Sommaire:
BLEUS (34 points) — Molman (6), Valois (4), Beaupré (6), Gauthier (2), Bertrand (15), Bélièvre (1), Villeneuve (0).
BLANCS (29 points) — Vallée (9), Caron (4), Baribeau (7), Gélinais (5), Tappin (4), Colas (0), Vidal (0).
VERTS (39 points) — B. Ethier (17), Bernier (9), Brunon (4), Aboud (0), Latour (3), Garneau (6).
MAROONS (17 points) — Fabien (6), Legault (4), Charron (2), Vachon (1), Bouffard (0), Paquin (4), Rainville (0).

Le Verdun recevra les Québécois

Les Montagnards de Québec, champions seniors de la ligue de Québec, joueront à l'Auditorium de Verdun, vendredi soir, pour rencontrer le Club local, dans une joute régulière. L'instructeur Bill Archer est fort confiant que ses hommes vengeront l'humiliation faite de 31 à 2 subie lors de la récente visite des Verdunois, dans la vieille capitale.

Les Montagnards visitent Cornwall jeudi où ils rencontreront les Flyers de la cité ontarienne. Les Flyers sont actuellement en tête du circuit Bradley, grâce aux 4 victoires remportées contre une seule défaite. Ce voyage permettra aux Québécois de monter en première place s'ils réussissent à triompher de leurs adversaires.

Le Québec, champion de 1946, possède une brillante équipe qui pourrait fort bien se rendre jusque dans les finales du Canada, cette année. Barre, dans les buts, est un vétéran, et avec des joueurs tels que Lloyd Anthony, du club de football Les Alouettes, Rowen Schute, Jack Kusmaskey, Jack Howes, Bill Cunningham et Syd Wright, les Montagnards possèdent un club de première force. La popularité du jeu de crose dans la vieille capitale est inouïe, et près de 11,000 spectateurs se sont rendus aux deux premières joutes des Montagnards.

À l'Arène de Lachine, dimanche soir prochain, les Combines, de Québec, sont appelés les clubs de Lachine-Ville-Saint-Pierre, recevront la joute des Indiens de Caughnawaga. Les directeurs de la ligue affirment que les activités des sections juvéniles et juniors prendront bientôt l'effluve.

Voici le classement à date:

	G.	P.	Pct
Cornwall	4	1	.8
Québec	2	0	1.0
Canadien	2	2	.5
Caughnawaga	1	0	1.0
Lachine-St-Pierre	1	2	.33
Verdun	0	5	.0

Le Canada ne sera pas représenté à St-Moritz

George S. Dudley, de Midland, Ont., et secrétaire de la Canadian Amateur Hockey Association, a déclaré, au cours de la 30e assemblée annuelle de cette association, qu'il doute encore si le Canada sera représenté au hockey aux prochains Jeux Olympiques qui seront tenus à Saint-Moritz, Suisse, en 1948. Lors de certains officiels entamèrent la suggestion de donner quelques profits de l'Association à des œuvres de charité, Dudley n'a pas voulu d'aborder le sujet. Mais, a-t-il dit, je crois qu'il serait préférable que ces profits soient utilisés de façon à aider le pays aux prochains Jeux Olympiques. L'assemblée en général a approuvé cette motion proposée par Dudley et secondée par George Panter, président de l'Ontario Hockey Association.

Panther est d'avis également que ce surplus de profits soit employé à la formation d'une équipe de hockey qui représenterait le Dominion aux olympiques. Mais, a ajouté Panter, si le Canada n'a pas de club de hockey, on pourra utiliser cet argent d'une autre manière, soit, par exemple, en aidant à certaines œuvres de charité. La remarque de Dudley à l'effet que le Canada n'aurait pas d'équipe de hockey à ces jeux internationaux est basée vraisemblablement sur le fait que le comité olympique croit que la définition du mot amateurisme par la Canadian Amateur Hockey Association n'est pas la même que celle définie par le comité des Jeux olympiques. A tout événement cette suggestion de Dudley aura sûrement quelques répercussions. Il faut prévoir qu'une décision officielle à cet effet soit prise prochainement.

Au cours d'une interview, le nouveau président de la Canadian Amateur Hockey Association, A. W. Pickard, de Regina, a déclaré dans la Vieille Capitale, hier, qu'il n'y avait aucune possibilité à ce que l'Euro-pe, via la Ligue Internationale de hockey, vienne à la Ligue Internationale de hockey aux Jeux olympiques de 1948. "Je crois que les Européens ne sont aucunement intéressés à vouloir obtenir un tel contrôle", a ajouté Pickard.

Pickard a mentionné que le Canada et les États-Unis sont assurés d'avoir entière autonomie, même s'il s'agit de la LIHG. En s'affiliant à la LIHG, les officiels de la Canadian Amateur Hockey Association se sont assurés le droit d'avoir pleine autorité à contrôler le hockey dans le continent nord américain.

Tout problème concernant le hockey amateur sera résolu par les officiels de la division représentant la LIHG dans l'Amérique du Nord. Pickard a nié la rumeur à l'effet que la British Ice Hockey Association était établie une succursale au Canada et qu'elle avait convaincu les directeurs de la Canadian Amateur Hockey Association à se retirer des cadres de la LIHG. "Il est inutile de croire une telle rumeur maintenant que nous sommes affiliés à la LIHG", a laissé entendre le nouveau président de la CAHA. Pickard prétend que l'affiliation de la CAHA avec la LIHG favorisera davantage l'association canadienne. Avant d'affilier à la LIHG Pickard et les autres officiels de la CAHA ont discuté sérieusement du projet avec le Dr Fritz Kraatz et Bun-y Ahearne, respectivement président et secrétaire de la LIHG.

Pickard ajoute que ces deux principaux officiels de la LIHG ont affirmé qu'ils ne se mêleraient aucunement des affaires personnelles de la CAHA. Pickard mentionne que le Dr Kraatz et B. Ahearne ont accepté les conditions soumises par la CAHA et qu'ils ont donné aux direc-

Des changements seront opérés avant le 15

New-York, 6. — Comme plusieurs champions seniors de la ligue de la tenue de certains joueurs dans les ligues majeures, l'on ne se gêne pas pour annoncer des changements et déjà plusieurs transactions semblent sur le point d'être conclues et bientôt ce sera un transfert en masse et cela fera suite à la transaction faite ces jours derniers entre les Dodgers de Brooklyn et les Pirates de Pittsburgh ainsi qu'aux échanges entre les Cardinals de Saint-Louis et le club Philadelphia, de la Ligue Nationale. Ces transactions devront s'effectuer avant le 15 mai car c'est la date d'expiration pour tous les marchés conclus.

Les Dodgers doivent se départir de cinq ou six autres joueurs de leur alignement actuel qui comprend 34 joueurs. Branch Rickey a déjà commencé les démarches à cette fin. Pour la majorité, les joueurs des Dodgers ne peuvent être envoyés dans les mineurs, sans qu'ils soient offerts aux autres clubs majeurs via la loi du repêchage. Howie Schultz, premier-but des Dodgers qui réchappe le banc des joueurs depuis que Brooklyn s'est assuré les services du noir Jackie Robinson, est actuellement sur le marché. Mais Rickey demande tout simplement la forte somme de \$75,000.

L'échange de Higbe, Dixie Howell, Hank Berham, Cal McLish et Gene Maugh aux Pirates pour le voltigeur Al Gifford et un montant de \$100,000 est un projet commencé en septembre dernier. Le premier pas accompli dans cette transaction imprévue fut la vente du lanceur Steve Nagy aux Pirates. Nagy est un ex-Royal qui remporta 17 victoires la saison dernière. Les Braves semblent intéressés en Howie Schultz.

Le président Lou Perini antanera vraisemblablement quelques démarches à cette fin, pour la simple raison que son premier-but actuel, la recrue Earl Torgeson, frappant pour une moyenne de .280 seulement tout en étant erratique au champ. Les Phillies sont puissants au premier but avec le vétéran Frank McCormick et Nick Eiten. Mais leur problème d'arrêt-court n'est pas réglé.

Ils ont actuellement Sketer New-some et Ralph Lapointe, mais le pilote Ben Chapman a les yeux sur Stan Rokj des Dodgers. Rokj ne sera probablement pas échangé, mais il se peut que Rickey offre à Chapman le jeune Eddie Miksis qui célébrera son 21e anniversaire de naissance en septembre prochain.

Red Barney et le gaucher Vic Lombardi pourraient être échangés aux Giants de New-York. Ces derniers sont toutefois intéressés tout particulièrement en Hal Gregg, Joe Hatten et Ralph Brancio, mais chose certaine Rickey ne se départira pas de ses trois meilleurs artilleurs. Par contre, les Dodgers aimeraient obtenir Johnny Mize, mais c'est t'en-taire désespérée car Mel Ott n'a aucunement l'intention de perdre son meilleur coéquipier.

Malgré la belle tenue de Len Merullo, les Cubs sont à la recherche d'un arrêt-court, tandis que les Red de Cincinnati seraient prêts à disposer d'un receveur pour s'assurer un joueur de champ centre, capable de conserver une moyenne supérieure à celle de Clyde Volmer et Bob Usher qui cognent respectivement pour une moyenne de .143 et .182. Les Cardinals ne sont plus la terreur de l'an dernier et à moins d'un autre artilleur droitier ils ne feront pas fureur. Eddie Dyer croit également qu'il lui faut deux coéquipiers capables de rivaliser avec Stan Musial, Enos Slaughter et Ron Northey. Dans la ligue Américaine, la majorité des clubs ont réduit à la limite leur alignement. Les Yankees toutefois devraient se départir de quelques lanceurs. Les Tigers ont besoin de renforts au bâton pour combler la tenue lamentable d'Eddie Mayo, Birdie Tebbets et Bob Swift.

Les Browns de St-Louis sont faibles au premier but. Ils ont donné un repos à la recrue Jerry Witte, champion coéquipier de coups de circuit dans l'Association américaine l'an dernier. Walter Judnick, un voltigeur, joue actuellement au premier but pour les Browns. Bill Veeck, président des Indiens de Cleveland, veut un joueur de champ centre, tandis que les Sénateurs ont besoin d'un solide coéquipier. Les Red Sox doivent résoudre le problème du 3e but. Actuellement, Johnny Pesky joue au 3e but, tandis que Pellagrini couvre l'arrêt-court. Toutefois, la combinaison Doerr-Pesny n'existe plus, temporairement les moins, et cela ne favorise pas les champions du circuit Harridge. En tout cas, on peut prévoir plusieurs transactions importantes d'ici la date d'expiration permettant les échanges.

Le Charbonneau est en tête

Lors de l'ouverture du tournoi de quilles Maple Leaf, pour une bourse de \$3,000, l'équipe Edgar Charbonneau s'est mise en évidence en l'emportant sur la Chambre de commerce par 1961 à 1791. L'équipe de Longueuil a eu raison de la Commission des Liqueurs par 1954 à 1695 et l'American Photo l'a emporté par 1904 à 1808 sur le Royal Typewriter. Les plus hauts triples ont été enregistrés par J. L. Martel, 436, tandis que L. Bellemare, C. Beaudreau et F. Deagon ont obtenu des scores de 414 chacun. Les plus hauts simples ont été enregistrés par A. Laurion, 185; G. Denis, 170; J. L. Martel, 169. Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a lancé la première balle. Ce tournoi promet de remporter un éclatant succès et il a lieu au Montreal Bowling Academy.

teurs du hockey amateur au Canada entière autorité sur les différends pouvant survenir dans les cercles de hockey du continent nord américain. La CAHA devient officiellement membre de la LIHG le 1er juillet 1947.

Les champions de Québec au grand complet

Le Royal de Frank Carlin et les Stampers de Calgary en viendront de nouveau aux prises demain soir, au Maple Leafs Garden de Toronto, dans la cinquième joute de la série finale de la Coupe Allan, emblème du championnat sénior du hockey du Canada, et comme le club montréalais a maintenant trois victoires à son crédit contre une seule défaite les champions du Québec sont gros favoris pour l'emporter demain soir et mettre fin à cette classique.

Les nouvelles qui nous parviennent de la Ville de Québec nous annoncent que Jacques Locas, qui a été blessé lors de la dernière joute, pourra reprendre son poste demain soir car l'instructeur Carlin a apprécié de l'entraîneur du club que cet ailier est rétabli suffisamment pour participer à la joute; grâce aux bons soins reçus, il a pu patiner hier et il paraissait en bonne condition physique. Avec le retour de Locas sur l'alignement le club Royal sera au grand complet demain soir et tous les équipiers montréalais ont l'intention d'en finir au plus tôt afin de revenir dans leurs foyers.

Doug Harvey, fameux joueur de défense, qui était également sur la liste des blessés, a participé à la pratique d'hier et son genou ne le fait plus souffrir, de sorte que Doug Harvey sera à son poste et défendra le territoire qui lui sera confié devant les buts de Jerry McNeil.

Comme on le sait plusieurs joueurs du Royal eurent à souffrir de la dure mise en échec des Stampers dans la dernière joute, mais Bill Head, qui a charge des blessés, a su faire un excellent travail, et même Cliff Malone et Jerry Plamondon sont prêts à se lancer dans la lutte demain et l'on compte sur l'efficacité de ces joueurs pour assurer le triomphe des Royaux et le retour de la Coupe Allan à Montréal.

Le Royal a tenu une pratique de 11h. à midi, hier, et Riopelle a affiché une tenue remarquable. Il a patiné à une vive allure et semblait être en bonne condition. Locas a seulement patiné mais il pourra reprendre son poste aux côtés de P. Morin et Denis Casavant demain soir. Casavant est le joueur qui fait le plus parler de lui à l'heure actuelle. En dépit de sa petite stature Casavant, qui a joué pour le Verdun, il y a trois ans, fait sensation contre les Stampers de Calgary. Même si le Calgary compte sur des joueurs pesants, Casavant ne craint personne et n'a pas peur d'aller dans les coins.

Jack Arbour, instructeur des Stampers, dit que le Royal aligne une puissante équipe. Il a ajouté que ses joueurs joueront le tout pour le tout demain soir afin d'éviter l'élimination. Si nous perdons demain soir, nous serons éliminés. Cela veut dire que nous devons batailler sans relâche, a dit un des joueurs des Stampers.

Les Stampers ont eu recours à leur pesantur dans le but de tenter de démolir les joueurs de Frank Carlin. Ils ont mis plusieurs joueurs du Royal temporairement hors de combat mais cette dernière équipe sera au grand complet.

Cartes professionnelles

MEDECIN
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies sénitales endocrinologiques
urinales, digestives, circulatoires
FRONTENAC 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS
Rés 401 boul. St-Joseph EL 2609
GUY ROBERT
AVOCAT
Edifice TRANSPORTATION
132 ouest, rue Saint-Jacques - PL 5069
Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
37 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact
PHANEP & MESSIER
1787 Saint-Denis — Mon réal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1638 est. av. Mont-Royal - FR 1655

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles
MEDECIN
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies sénitales endocrinologiques
urinales, digestives, circulatoires
FRONTENAC 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS
Rés 401 boul. St-Joseph EL 2609
GUY ROBERT
AVOCAT
Edifice TRANSPORTATION
132 ouest, rue Saint-Jacques - PL 5069
Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
37 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact
PHANEP & MESSIER
1787 Saint-Denis — Mon réal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1638 est. av. Mont-Royal - FR 1655

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles
MEDECIN
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies sénitales endocrinologiques
urinales, digestives, circulatoires
FRONTENAC 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS
Rés 401 boul. St-Joseph EL 2609
GUY ROBERT
AVOCAT
Edifice TRANSPORTATION
132 ouest, rue Saint-Jacques - PL 5069
Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS

Lettre de New-York

La procédure à l'Assemblée des Nations Unies

Quelques explications pour aider à suivre la marche des travaux actuels

(De notre correspondant spécial à New-York) New-York 6. — Depuis plus d'une semaine que s'est réunie la première session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies et la substance même du problème qu'elle est appelée à résoudre n'a pas encore été directement abordée; la semaine tout entière s'est consumée dans les débats préliminaires autour de la procédure à adopter avant d'entrer dans le cœur du problème.

Pour l'intérêt de nos lecteurs canadiens qui ne seraient pas familiers avec le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies, et qui d'autre part ne peuvent avoir une idée précise de l'information par une habitude des procédés parlementaires en général, il sera utile d'offrir ici quelques brèves explications sur la procédure de l'Assemblée Générale, qui pourront aider à suivre la marche des délibérations actuelles et permettre d'apprécier les progrès du travail de la première session extraordinaire de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale des Nations Unies est considérée à bon droit comme le plus haut parlement de la terre; c'est, en effet, une sorte de Parlement des Nations. Sa juridiction est universelle aussi bien dans l'étendue de son autorité que dans la nature des problèmes qui lui sont soumis. Elle est le seul organe des Nations Unies qui soit composé des 55 Etats membres. Tout le chapitre quatrième de la charte est consacré à la description de sa composition, de ses fonctions et pouvoirs, de la manière de voter, les trois derniers articles 20, 21 et 22 concernent la procédure de l'Assemblée Générale. "Toute session annuelle régulière et, lorsque les circonstances l'exigent, des sessions extraordinaires (art. 20)... qu'elle établit son règlement intérieur et désigne son président pour chaque session (art. 21)... qu'elle peut créer les organes subsidiaires qu'elle juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions (art. 22)".

En conformité avec ces articles, l'Assemblée a donc établi, lors de sa première session à Londres en 1946, son règlement intérieur provisoire qui lui sert de procédure actuelle. Elle s'est également donné alors les organes subsidiaires qui sont le Bureau et les six grandes Commissions.

Le Bureau

Le Bureau de l'Assemblée est l'organe qui s'occupe spécifiquement d'établir à chaque session l'ordre de procédure particulier à chaque question qui est soumise à l'étude de l'Assemblée. La nature des attributions et des responsabilités supérieures de l'Assemblée donne à ses délibérations un champ très vaste et une importance décisive à ses résolutions; d'autre part, l'expérience parlementaire de tant de pays enseigne que les discussions dans les grandes assemblées ne sauraient être conduites avec logique et précision sans une direction claire et précise imposée à l'avance suivant la nature des problèmes étudiés.

C'est donc pour subvenir à ce besoin d'ordre dans l'établissement des procédures à suivre par l'Assemblée sur chacune des questions qui lui sont soumises, que fut constitué le Bureau de l'Assemblée Générale. Ainsi les discussions de procédure sont en grande partie enlevées des travaux de l'Assemblée Générale en séance plénière; de telles discussions sont confiées au Bureau, plus restreint et par conséquent plus expéditif, et un temps précieux est épargné de la sorte aux délégations siégeant en séance plénière.

Le Bureau est composé de 14 membres, tous élus à chaque session et pour la durée de la session. En font partie, selon les termes du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée, sept vice-présidents et les présidents des six commissions. Il est de règle qu'aucune délégation ne soit élue à plus d'un poste constituant ce Bureau.

Le Bureau de l'Assemblée donne tout l'avantage de réduire le temps consacré à la procédure au minimum; il est par ailleurs assez large et assez représentatif pour permettre l'exposé de l'ensemble des vues des délégations sur la convenance de telle ou telle procédure plutôt que telle autre. Enfin le Bureau n'a proprement aucune juridiction définitive sur la procédure

qu'il établit d'un commun accord; il ne possède que le pouvoir de faire des recommandations à l'Assemblée réunie en séance plénière qui approuve ou désapprouve les recommandations soumises sur la procédure. L'Assemblée reste donc la seule autorité sur sa propre procédure, mais les recommandations du Bureau constituent ordinairement une bonne avance et représentent une économie de temps appréciable.

Les Commissions

Les autres organes subsidiaires de l'Assemblée sont les six grandes Commissions, dont chacune reçoit un aspect spécifique des questions à étudier. C'est encore le Bureau qui détermine l'appropriation de tel aspect ou de tel autre de l'ordre du jour de l'Assemblée à chacune des commissions, qui sont:

- 1ère: questions politiques et de sécurité;
- 2ème: questions sociales, humanitaires et culturelles;
- 3ème: questions de tutelle;
- 4ème: questions administratives et budgétaires;
- 5ème: questions juridiques.

Le but de l'établissement de ces commissions est de ménager à chaque aspect important et spécifique des problèmes en jeu, une occasion d'être scrutés et retournés en tous sens par des membres aussi qualifiés que possible des délégations de tous les pays. L'Assemblée ne peut porter aucune décision sur la substance d'aucun problème à elle soumis avant d'avoir devant elle le rapport de la commission à qui on en a attribué l'étude particulière.

Pour résumer, l'Assemblée Générale accepte les recommandations de son Bureau qui lui présente une procédure convenable concernant les questions dont elle est saisie; ces recommandations délimitent la nature du travail à accomplir et le distribuent selon ses sections aux différentes commissions concernées; c'est, en fait, qu'après avoir reçu les rapports de ces commissions qu'elle peut porter ses décisions. Les questions de procédure vont au Bureau et les questions de substance sont étudiées par les diverses commissions. Mais à l'égard du rapport soumis par l'un ou les autres, l'Assemblée reste entièrement libre de ses décisions. C'est pourquoi tous les débats ont lieu soit au sein du Bureau sur la procédure, soit au sein des commissions sur la substance des questions, sont aptes à renaître, au sein de l'Assemblée siégeant en séance plénière, lors de l'adoption des diverses recommandations faites par les organes subsidiaires de l'Assemblée.

Le problème de la Palestine

Le problème de la Palestine dont l'Assemblée est saisie dans cette session extraordinaire depuis une semaine, n'a pas encore franchi les derniers stades de la procédure. Il y a eu à date six séances plénières, et six séances du Bureau. Les Commissions ne commenceront à siéger que lorsque les questions de procédure seront terminées.

La séance plénière d'ouverture de lundi matin a élu le président, M. Oswaldo Aranha, du Brésil, et les sept vice-présidents de l'Assemblée; celle de l'après-midi a élu les présidents des six commissions. C'est à cette occasion que M. L. B. Pearson, du Canada, fut élu président de la première commission, la plus importante, et qui aura probablement à traiter tout le problème de la Palestine.

Dès mardi, le Bureau se mit à siéger. Le président avait d'abord fixé une période d'une heure pour cette première séance, le Bureau siégeant de 11 h. à midi alors que l'Assemblée recevait à cette heure le premier rapport de procédure du Bureau. Sur ce, le délégué de Syrie, l'un des Arabes les plus en vue parmi les délégations, s'opposa à une si courte période laissée aux discussions du Bureau, et le président reconnut la justesse d'une telle remarque et fixa la troisième séance plénière pour mercredi matin. Les événements ont donné amplement raison au délégué de Syrie, car les discussions de procédure au Bureau, alors qu'on tentait de terminer celles qui seraient les questions à recommander à l'adoption de l'Assemblée Générale entre la demande britannique de la constitution d'une commission d'enquête, et la demande arabe de l'étude complète du problème de l'indépendance de la Palestine, ces discussions nécessiteront cinq longues séances couvrant près de treize heures de délibérations.

Mercredi soir, à minuit et quinze, le Bureau avait un rapport à présenter à l'Assemblée recommandant l'inscription à son ordre du jour la proposition britannique et le rejet de la proposition arabe. Jeudi matin, à 11 h., l'Assemblée, réunie en séance plénière, commençait l'étude de ce rapport et l'adoption après deux longues séances où les arguments exposés au Bureau revinrent en force, la stratégie agressive arabe ne se désistant pas de l'attaque en faveur de sa motion. Cette procédure une fois adoptée concernant les propositions des Etats membres à l'égard de l'ordre du jour de la présente assemblée, restaient les demandes des organisations juives à être représentées devant l'Assemblée Générale. Le Bureau se réunissait donc de nouveau vendredi matin à 11 h. pour préparer ses recommandations à l'Assemblée en cette matière. Les délibérations du Bureau couvrirent encore deux séances vendredi, de 11 h. du matin à 7 h. 30 du soir avec une brève interruption pour le déjeuner. Dès vendredi soir, le rapport du Bureau sur la question de la représentation juive à l'Assemblée était prêt; il contenait une recommandation, suggérée par M. Austin des Etats-Unis après le rejet de la proposition polonaise qui voulait admettre l'Agence juive sur la parterre même de l'Assemblée. La recommandation de M. Austin qui a

été adoptée porte que l'Assemblée devrait renvoyer ces communications des groupes juifs à l'étude par la première commission que présidera M. Pearson. Ce rapport une fois prêt, l'Assemblée en commence l'étude samedi en séance plénière.

La visite de M. Alemon

Samedi matin, l'Assemblée avait été d'abord convoquée en séance plénière pour entendre un discours de M. Miguel Aleman, président du Mexique, en visite officielle à New-York. L'Assemblée s'est réunie à 11 h. M. Aranha, président de l'Assemblée, adressa quelques mots de bienvenue au président du Mexique qui répondit du haut de la tribune de l'Assemblée en réaffirmant en quelques mots "la foi inébranlable du Mexique dans les objectifs de la Charte". Après le discours du président du Mexique, la séance fut suspendue pour dix minutes, et reprit à midi et demi ses travaux réguliers, en l'occurrence, l'étude du rapport du Bureau. Les arguments déployés devant le Bureau sont naturellement revenus de nouveau alors, l'Assemblée a dû siéger encore tout l'après-midi de samedi pour entendre en particulier M. Austin et M. Gromyko défendre des thèses opposées sur la convenance d'admettre devant l'Assemblée des groupes qui ne représentent pas des Etats. Le débat en est encore là, sur une question finale de procédure, comme on peut le voir. L'après-midi de samedi n'a pas suffi à épuiser les orateurs, et le débat peut se prolonger encore longtemps avant que l'Assemblée n'adopte la procédure recommandée par le Bureau et qui est de renvoyer à la première commission les communications des groupements juifs. L'Assemblée s'est ajournée samedi soir à 7 h., car huit orateurs ayant encore demandé à parler, on a jugé bon de remettre la continuation de ces débats à lundi matin.

Une fois adoptée par l'Assemblée le rapport du Bureau recommandant de remettre l'étude de cette représentation juive à la première commission, si toutefois il est adopté, la première commission se mettra enfin au travail, et ce n'est que véritablement que la substance du problème sera touchée pour de bon.

M. Tancred Labbé élu maire de Thetford

Québec, 6 (D.N.C.) — M. Tancred Labbé, ministre d'Etat et député de Mégantic à la Législature provinciale, a été élu par acclamation, hier après-midi, maire de la ville de Thetford-les-Mines. Six échevins sur huit ont aussi été élus par acclamation et il y aura lutte à deux sièges seulement. La votation aura lieu lundi prochain.

Les candidats qui se font la lutte sont dans le quartier no 2, M. Maurice Emond, électricien, (ancien échevin), et Arthur Arguin, (ex-échevin également), et dans le quartier no 3, M. Arthur Béliveau, marchand, et M. Philéas Ferland, ouvrier, ex-échevin.

Ont été élus par acclamation, dans les divers quartiers, M. Herménégilde Allaire, boucher-épicer; Archelais Lefebvre, contremaître; M. Joseph Blais, employé de l'Assésos; M. Joseph Jacques, commerçant; M. Roméo Turcotte, et M. Hermas Moisan.

M. Tancred Labbé a déjà été maire de Thetford de 1931 à 1937. Cédant à la pression des contribuables, il a consenti à revenir sur les rangs et la population lui a donné de nouveau un beau témoignage en l'honorant par acclamation.

Les funérailles de M. C. Desrochers

D'imposantes funérailles ont été faites à M. Cléophas Desrochers, conseiller municipal, décédé le 1er mai.

Le cortège est parti de sa résidence au No 4717 rue des Erables pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver où le service fut chanté à 8 h. 30.

M. l'abbé Ernest Labelle, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et chanté le service.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Arthur Archambault, Alphonse Roger, A. Laquerre, A. Lanciault, R. Béland, A. Desautels, J.-B. Langlois, Emile Côté, L.-A. Pauzé, Emile Barbeau, E. Dansereau, et Ovide Lafond, tous marguilliers de la paroisse.

Le deuil était conduit par ses deux fils adoptifs, MM. Paul Legris, Jacques A. Dulong; son beau-frère, M. Joseph Dulong; ses neveux: MM. Adéard, Narcisse, Ovide, Cléophas Desrochers, Zoltique Steben, R. F. Marceau, F.E.C. L. Legris.

Dans le cortège on remarquait: le maire Camille Houde, le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, M. Alfred Filion, M. Aimé Parent, M. Pierre Desmarais et les autres membres du conseil dont voici les noms: J.-G. Ratelle, Rodolphe Corbeil, Victor Lévesque, Edmond Hamelin, A.-E. Goyette, J.-M. Savignac, n.p., M. J.-E. Jeannotte, n.p., J.-H. Lafrance, Paul Doris, n.p., M. Jean Morin, Dr Hector Prud'homme, Georges Lalancette, J.-H. Dupuis, H. Brien, A. Charpentier, Ulric Leblanc.

On remarquait également: MM. G.-A. Marsan, n.p., F.-E. Marsan, Emile Marsan, Jean Laporte, J.-O. Dupras, Wilfrid Duchesnay, Alexandre Martin, Jean-Paul Hamelin, Benoît Lajeunesse, M. Geo. Mayrand, n.p., V.-E. Martel, E. Langlois, M. Jean Tellier, Joseph Mercure, J.-A. Savard, Emile Naud, N. Payette, Léon Paquin, Noël Dulong, Adrien Duland, A. Legris, L. Beau regard, B. Champagne, Dr J.-E. Tessier, J.-G. Pednault, A. Cousin, Henri Côté, P.-A. Léger, R. Savard, J. Barbeau, Capt. Isabelle, J.-A.-E. Leclerc, R. Rousseau, Roland Michon, G. Bousquet, E. Gervais, Maurice Rocheleau, J.-P. Lussier, F.-X.R. Saint-Jean, G.-N. Garceau, J. Speeding, L.-M. Dupont, Capt. S. Sauvageau, Albert Hotté, F. Forest, J.-A. Chénervet, Nap. Dalpé, J.-A. Dupuis, C. Lafontaine, W. Deslauriers, R. Morin, A. Archambault, Dr J.-E. Paquette, J.-A. Lefebvre, Wilfrid Deslauriers, René Lebeau, A. Ostiguy, A. Tessier, J.-E. Lesage, Hector Gagné, J.-B. Séguin, J. Drolet, Lionel Thibault, A. Savard, F.-X. Parizeau, Gustave et Gaston Franco, H. Laverdure, J.-F.-E. Michaud et une foule d'autres.

Dernier hommage à M. A. Dupéré

Vendredi, en l'église Saint-Bernard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Abraham Dupéré, ancien échevin.

Le cortège est parti de son domicile, au no 9000, rue Notre-Dame, est, pour se rendre à l'église Saint-Bernard, où le service funéraire a été chanté à 9 heures. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Georges Thuot, curé de la paroisse, qui a

Cortège de la Saint-Jean-Baptiste



LE QUEBEC, TERRE AUTONOME

Sur ce char, l'allégorie est complète. Le Québec autonome est représenté par le léopard ou lion normand que l'on trouve dans les armes anglaises, et celles de la province de Québec. Au-dessus du léopard sont trois fleurs de lis pour marquer nos origines françaises; au-dessous sont trois feuilles d'érable pour marquer que nous sommes Canadiens. Le tout est surmonté d'une banderole portant le devise: "Je me souviens", ce qui peut s'interpréter: "Le Québec est un état autonome français dans le Dominion du Canada dont il fait partie". Les Bédard, les Papineau, les La Fontaine, les Cartier ont voulu que le Québec restât autonome. Le Canada de 1867 est une fédération d'Etats autonomes nommées provinces. Les gens du Québec ont une culture propre, bien à eux et pour la sauvegarder intacte, il leur faut l'autonomie politique. Et pour le progrès de cette culture, l'autonomie est une nécessité: l'uniformisation de toutes les provinces tuerait toute variété, rendrait tout monotone. "Sans Québec, le Canada serait monotone", disait le marquis de Dufferin, vingt-deuxième gouverneur du Dominion. Le Québec jouit donc de l'autonomie: il a son gouvernement propre représenté par l'Assemblée législative, le Conseil législatif, le Conseil exécutif et le lieutenant-gouverneur, représentant du Roi. C'est pourquoi les lions portent l'inscription: la vie culturelle du Québec est sauvegardée par l'autonomie.

DON DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

aussi chanté le service assisté de ses deux vicaires, MM. les abbés G. Laporte, comme diacre, et O. Couture, comme sous-diacre.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est; Edmond Hamelin, conseiller municipal; M. J.-W. Lévesque, notaire; MM. Philias Hamelin, H. Lippé, E. Pépin, Arthur Saint-Charles, Arthur Pageau.

Le deuil était conduit par ses fils, MM. Abraham, Ludger, Maximilien, Charles-Arthur Dupéré; son gendre, M. Maxime Dupéré; son frère, M. Ephrem Dupéré; ses beaux-frères, MM. Louis Frappier, Napoléon Pouliot; ses neveux, MM. Paul, Louis, André, Armand, Arthur, Paul Dupéré, Lucien Pouliot, Victor, Léopold Pouliot, Alexandre, Georges Cadot, E. Jetté, Charlemaigne Cadot.

Dans le cortège on remarquait: M. Camille Houde, maire de Montréal; M. Alfred Filion, membre du comité exécutif; M. J.-M. Savignac, n.p.; MM. A.-E. Goyette, J.-W. Riel, A.-E. Desrochers, Dave Rochon, J. Lalancette, M. Léonce Plante, recorder; M. Georges Rippe, de la Cour des records; M. J.-E. Jeannotte, n.p.; MM. Albert Fournier, échevin de Montréal-Est; L. Barbier, Roméo et Roland McDuff, Eudère Moreau, J.-Napoléon Langellier, i.e., Joseph Thounin, Adrien Beauchamp, E. et André Dubois, Arthur Ravary, Pierre Borduas, Joseph Desjardins, M. Maher, J. Lussier, J.-L. Lemay, R. Roy, Joseph Caron, Henri Jarry, Georges et Roger Caron, R. Gauthier, Donat Bellefeuille, Edmond Larin, Z. Tosi-gnant, A. Lavigne, W. Tremblay, R. Portelance, J.-A. Lemieux, O. Goulet, Albert Gagné, Alphonse Bouchard, A. Duchéne, Joseph April, Emile Boire, F. Boire, G. Lesage, E. Berthiaume, E. Mageau, H. Dagenais, C. Rivest, E. Welland, W. Day, P. Forget, E. Malouin, E. Plamondon, Philippe Aubry, L. Chartrand, J.-P. Desmarceaux, Arthur Jalbert, A. Houde, René Parent, R. Parenteau, Gaston Delisle, A. Leroux, J. Laurendeau, J.-A. Paré, Albert Boudreau, S. Bonnevillie, Georges Richard, E. Dufort, Paul-Emile Pri-meau, Julien Beaudoin, A. Longpré,

H.-E. Savoie, Joseph Larose, L. Richot, Paul Poitras, Maurice Melancon, M. Pruchomme, A. Côté, J.-C. A. Cornélius, Léo Geoffrion, O. Savard, L.-E. Laurence, E. Vinet, J. Robillard, J. Ross, P.-E. Grenier, J.-B. Ruelle, Arthur Bonneau, E. Morin, G. Chabot, E. Gauthier, Philippe Laurendeau, M. Brunet, L.-G. Guay, L. Boire, W. Campbell, E. Donnell, Albert Tétu, R. Plante, Albert Hétu, E. Courtemanche, Albert Vandelac, L.-G. Rullard, J.-A. St-Laurent, Maurice Chartier, Joseph et Elzéar Viger, J.-E. Tremblay, Henri Trochu, A. Mariel, Jos. Carrière, O. Ducharme, A. et F. Donato, André Chartier, Henri Bolduc, J. Walker, J.-L. Henrison, P. Paiement, Raymond Gauthier, Léo Masson, R. Ethier, le R. F. Cyrille, M. Jos. Cantara, O. Lalancette, M. Cantara, E. Rivet, Tréfle Lacombe, E. Coulombe, A. Fournier, H. Varin, L. Chartier, L. Bilodeau, F. Brunet, J.-A. Marion, G. Lalancette, J.-A. Lefebvre, F. Degrandpré, Charles St-Pierre, G. Bonnevillie, A. Dion, G. Bousquet, L. Roch, A. Ferron, P.-E. Morrisette, L. Lussier, Jos. Ledoux, D. Bourassa, Noël Côté, R. Bellay, O. Clément, A. Ledoux, A. Gaudreau, Charles Elie, O. Thériault, L. Coutu, G. Froment, J.-P. Clément, A. Comtois, E. Dumas, L.-P. Corriveau, N. St-Onge, A. Lavigne, C. Pettitclerc, J.-F.-E. Michaud et une foule d'autres.

Il est interdit de contaminer lacs et rivières

L'hiver est particulièrement long. Tout le monde le sait, tout le monde s'en plaint. C'est une occasion de plus pour oublier la propreté autour des maisons et des diverses bâtisses. Les règlements provinciaux d'hygiène prescrivent cependant de ne pas laisser vidanges, déchets, détritus ou nuisances à l'intérieur ou autour de sa maison, ou sur un terrain quelconque, ou une bâtisse". Le règlement spécifie que "l'entlèvement des matières de vidanges et des détritus doit se faire deux fois par semaine, au moins, du 15 avril

au 15 octobre. Au premier mai de chaque année, on doit nettoyer toutes les caves, les cours et les dépendances de chaque maison, et on doit enlever toutes les matières de rebut, animales ou végétales. Ces matières ne doivent pas être déposées dans les cours d'eau. Il est interdit, de déposer des cadavres d'animaux, des matières de vidanges, des détritus, ou des immondices dans les lacs, les rivières, les puits, les sources, les citernes, les réservoirs, les ruisseaux et les étangs. Dans les endroits où le conseil municipal ne pourvoit pas à l'entlèvement des matières de vidanges, chaque chef de maison doit les brûler, les enfouir à au moins, un pied sous terre ou les transporter au dépôt établi par les municipalités, à moins qu'on en dispose comme engrais. Dans ce dernier cas, les matières de vidanges doivent être recouvertes de terre ou de cendres; elles ne doivent jamais être déposées à moins de cent pieds d'un puits. Enfin, aucun dépôt de matières de vidanges ne peut être établi dans une municipalité, sans la permission du conseil municipal ou de son bureau d'hygiène. Ce dépôt doit être situé à, au moins, 1,800 pieds de toute habitation ou de toutes sources d'alimentation. La surface du dépôt doit être couverte chaque jour d'une couche de chaux, et chaque mois d'au moins un pied de terre. "Telles sont les prescriptions des Règlements d'hygiène qui relèvent du ministère provincial de la Santé.

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS

et projecteurs à vendre ou à louer. 9-5-16-35 mm. sonores et silencieux. AMATEURS DE CINEMA

A LOUER

La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux avec un choix des plus complets. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores. ACCESSOIRES DE CINEMAS LYRIC WILFRED PICARD, prop. 6881 Christophe-Colomb CR. 5130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, vente de dactylographes. Machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone, rubans. Accessoires de bureau. Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. H.A.306 6968 R.T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona Silencieux, régulier et portable. Procédure de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à écrire additionnelles. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019, rue BLEURY RE. 2358 (entre Vitré et Laguchetière) RE. 2219

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs L.Anc. 2264

LAITERIE

C.M. 6988 - 2399 Helt ROSEMONT LAITERIE Rosemont Laiterie canadienne-française A. Palencu, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande 3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles Service, vente et réparations de moteurs, transformateurs, radiateurs 4330 LAPlante AM. 2141 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Avant de composer, ATTENDEZ de percevoir LE SIGNAL SONORE

HUM-M-M-M

SINON... vous n'obtiendrez AUCUN RESULTAT ou un NUMERO ERRONE

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELLE DU CANADA



Depuis son inauguration, le premier service aérien de l'île du Prince-Edouard a sûrement pris de l'envergure. Son fondateur Paul Sharp, de Toronto, qui servit comme lieutenant de section du C.A.R.C. durant la guerre, n'avait pour débiter qu'un vieil appareil Taylor. La compagnie de navigation aérienne "Paul" possédait maintenant un avion sanitaire, assure un service d'embranchement avec la Maritime Central Airways, offre aux touristes des excursions dans l'air et dirige une école de pilotage qui compte 25 élèves. L'un d'eux, Elton Woodside (en haut, à l'extrême gauche), un cultivateur de l'endroit, écoute attentivement les instructions que

lui donne Paul Sharp. L'élève-pilote Keith Champion (en haut, à droite) se fait expliquer le démarrage d'urgence par l'ancien pilote-instructeur du C.A.R.C. Len MacDonald, de Montréal. C'est grâce aux crédits de réadaptation et au concours du ministère des affaires des anciens combattants que cette entreprise de \$12,000 a pu être lancée. Un ancien hangar de la R.A.F., qu'on voit ci-dessus, est loué à tant par avion. L'entretien des appareils de la Maritime par des anciens combattants de l'armée et l'ingénieur Ralph (ci-dessus, à droite) fournit une source de revenus additionnels.

La session provinciale

(suite de la 1ère page)
M. Wilfrid Hamel

Le député de St-Sauveur se demande jusqu'à quel point on peut ajouter foi aux chiffres du trésorier provincial. Dans son discours de 1946, dit-il, le trésorier prévoyait des revenus de \$108 millions. Ils ont été de \$139 millions. Erreur insignifiante de \$31 millions, soit à peu près le budget de la province il y a une dizaine d'années. Le trésorier prévoyait de plus des dépenses de \$108 millions. Elles ont été de \$137,862,000. Autre légère erreur de \$30 millions. Pour l'année courante, il parle de \$147 millions de revenus, mais il y inclut un montant de \$20 millions d'arrérages qui sera payé par le fédéral. Si l'on prend uniquement les revenus et les dépenses de l'année, on arrive non pas avec un surplus de dix millions, mais avec un déficit de onze millions.

M. Duplessis. — Otez donc cent millions de revenus au lieu de vingt. Vous avez un déficit bien plus considérable.

M. Hamel. — Les vingt millions que j'ôte ne sont pas des revenus de l'année. Ce sont des arrérages qu'Ottawa nous devait et qui ont été versés pour la dernière fois.

Le député de St-Sauveur poursuit en exposant qu'on ne peut pas comparer une taxe en particulier payée dans le Québec avec une taxe payée dans l'Ontario. Ce qu'il faut comparer, c'est tout l'ensemble du système de taxation. Ainsi, l'Ontario verse plus d'un million par année à la ville de Toronto pour l'aider dans ses finances. L'Ontario aide les municipalités dans une proportion inconnue dans le Québec.

M. Hamel dit aussi que le budget autorise \$147 millions de dépenses. Le gouvernement peut dépenser de plus, en application de lois spéciales, entre \$50 et \$60 millions. Et s'il s'entend avec l'Ottawa, il peut en dépenser plus \$55 à \$60 millions. C'est donc \$250 millions que le gouvernement pourra dépenser dans l'année.

M. Duplessis. — Il n'est pas de tout question et il ne sera pas question d'accepter les offres actuelles d'Ottawa. D'ailleurs, si on acceptait un subside d'Ottawa, il faudrait donner un revenu en retour. Nous ne pouvons pas calculer à la fois le revenu et le subside qui est censé le remplacer.

M. Hamel dit que de toute façon, il a l'impression que les représentants du peuple ne contrôlent plus les dépenses publiques. Et c'est un mal, dit-il, sous tous les gouvernements.

Pour les profanes

Le député de St-Sauveur allègue aussi que l'on devrait présenter les chiffres d'une façon telle que les profanes puissent les comprendre. Le gouvernement, dit-il, nous annonce qu'il a eu un million et demi de surplus en deux ans et que dans le même temps, il a réduit la dette de \$17 millions. Je sais bien que c'est le fonds d'amortissement qui entre en ligne de compte, mais on devrait expliquer les choses clairement. Autrement, les gens finissent par ne plus rien croire aux chiffres officiels.

M. Hamel touche plusieurs autres sujets. Il dit que si les dettes des commissions scolaires disparaissent, les commissions elles-mêmes sont en train de disparaître du même coup. Il soutient, de plus, que le ministre du Travail ne devrait pas se vanter du fait que 900,000 ouvriers sont régis par la loi du salaire minimum, quand les ordonnances les plus généreuses prévoient encore des salaires de 35 cents l'heure. L'idéal serait, dit-il, que chacun comprenne assez son devoir pour que tous les ouvriers soient régis par des conventions collectives de travail. Il déclare aussi que la hausse des salaires, dont se vante le gouvernement est une conséquence de la guerre et constitue peut-être en fait ce que la guerre nous a apporté de mieux. Enfin, il déplore le pillage des réserves cantonales.

Il est aussi assez longuement question des allocations familiales entre M. Hamel et M. Paul Sauvé. La vieille question du taux croissant et du taux de rendement, sur le tapis et revivra encore. On l'avait discutée longuement vendredi, à propos de la loi d'amélioration Sauvé relative aux mères nécessiteuses.

M. André Laurendeau

Le député de Laurier se dit surpris de voir avec quel acharnement les libéraux de Québec veulent attacher leur char à celui des libéraux d'Ottawa. Il reproche à M. Hamel de soutenir la thèse de la majorité implacable, ce qui revient à dire, poursuit-il, que sur les grandes questions, notre opinion ne compte jamais.

Le chef du Bloc populaire dit que, pour une fois, il ne veut pas prendre trop au sérieux les discours du député de St-Sauveur. Mais ce que je dois prendre au sérieux, souligne-t-il, c'est qu'il a dit qu'il voterait pour M. King. De la part d'un homme intelligent, c'est un déshonneur, observe M. Laurendeau.

Le personnel enseignant

Au sujet des instituteurs et institutrices, M. Laurendeau dit qu'on semble porté à ne pas vouloir les payer suffisamment. Il est possible, dit-il, que l'immense dévouement développé par les religieux et les religieuses nous ait habitués à l'idée que l'instruction doit se donner pour rien. Mais il ne faut pas ou-

blier que des laïques se font une carrière de l'enseignement.

M. Laurendeau admet que des rajustements ont été effectués, mais il déplore la situation qui est faite présentement aux instituteurs et institutrices rurales.

M. Duplessis. — Mon honorable ami sait-il que sur les augmentations accordées aux instituteurs et institutrices de Montréal, le fisc fédéral a pris de 30 à 40 pour cent?

M. Laurendeau. — Cela voudrait dire, alors que parce qu'Ottawa taxe trop, nous ne paierons pas convenablement nos gens.

Le chef du Bloc déclare que l'ancien salaire des instituteurs ruraux à \$100 par an et moins, était une abomination. Je sais, dit-il, qu'on a porté le minimum à \$600 mais ce qui est regrettable, c'est qu'on tend à faire de ce minimum un maximum. Sur 1,511 commissions scolaires rurales, 809 reçoivent un traitement fixé à \$600, soit 54 pour cent. Des personnes qui gagnent aujourd'hui \$600 et qui ne prévoient pas en gagnant davantage dans cinq ou dix ans, se décourageront. Il arrivera que nous n'aurons plus que des institutrices qui feront la classe avant de se marier.

M. Laurendeau cite le cas pénible des institutrices rurales dont la pension de retraite n'est que de \$240 par année; ce qui n'est pas suffisant pour leur assurer une vie convenable. Cette pension est pour la seule récompense qu'elles peuvent recevoir pour leur dévouement à l'enseignement.

A propos des besoins scolaires, le député de Laurier donne l'exemple de l'école des filles de la paroisse Saint-Etienne, dans son comté, qui exigerait une réfection complète.

M. Duplessis fait remarquer que la situation n'est guère différente aux Etats-Unis et qu'il y aurait danger à faire des réformes trop rapides. Nous avons, dit-il, porté le salaire de \$100 à \$300, puis à \$400, et enfin à \$600. Le premier ministre déclare qu'en procédant trop l'opinion publique ou risque d'arriver à un échec.

M. Omer Gauthier. — Il appartient aux corporations scolaires de payer des augmentations.

M. Laurendeau. — Le gouvernement devrait stimuler dans ce sens.

M. Côté. — C'est ce que nous faisons.

Le député de Laurier note qu'en augmentant les salaires, on sera aussi en droit d'exiger la compétence.

Un diplôme sur une tombe

Le premier ministre intervient alors pour dire qu'à Montréal il y a de nombreuses écoles qui ne sont pas à l'épreuve du feu et qui n'ont pas de cours de récréation. Un diplôme sur une tombe, dit-il, ça ne vaut pas grand-chose.

Je sais, répond M. Laurendeau, que de nombreuses écoles urbaines ne répondent pas aux conditions essentielles, mais cela ne change pas le problème des écoles rurales.

M. Duplessis. — Cela l'explique.

M. Laurendeau. — Oui, mais dans 54% des corporations scolaires, le minimum est devenu le maximum. Voilà le grand mal.

Le député de Laurier fait alors remarquer que la pension des institutrices est de \$250 par année et qu'à l'époque où nous vivons, ce n'est pas admissible pour des personnes qui ont consacré leur vie à l'enseignement. On devrait, dit-il, porter cette pension à au moins \$1 par jour.

M. Laurendeau attire ensuite l'attention de la Chambre sur le cas des professeurs d'Ecoles Normales qui sont souvent moins payés que les professeurs de la petite école. Ils recevraient ailleurs un traitement de \$800 à \$1,000 de plus.

M. Duplessis. — C'est la même chose pour les inspecteurs. J'ai recommandé un professeur de ma région pour une position d'inspecteur, croyant lui accorder une promotion, alors que je me suis rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une promotion au point de vue salaire. La question des augmentations, dans ce cas-là, poursuit le premier ministre, est à l'étude. Si la session peut finir...

Les fonctionnaires

Le député de Laurier dit que les fonctionnaires ne sont pas suffisamment payés et qu'on risque d'en voir partir un grand nombre.

M. Duplessis. — Ceux qui veulent s'en aller ne sont pas nombreux. J'en ai même rencontré un et ancien échevin de Québec. Il m'a dit: Si vous pouvez m'envoyer des hommes, je suis prêt à les payer \$20,70 de l'heure et à leur garantir une position pendant un an. J'ai transmis la proposition à ceux qui pouvaient s'y intéresser et personne n'a voulu partir.

Le premier ministre note alors que le gouvernement paie \$20,000,000 en salaires et trois à quatre millions en dépenses de voyage, et qu'il faut regarder la situation bien en face. Il observe que les fonctionnaires reçoivent une assurance, une pension, des bonis, qu'ils ont trois semaines de vacances par année, qu'ils chôment de nombreuses fêtes légales, qu'ils ont en réalité près de deux mois de congé par année. Doit-on, dit-il, donner tout le pain au fonctionnaire?

M. Laurendeau. — Le premier ministre parle d'avantages dont bénéficient les fonctionnaires. C'est très bien. Mais avant de mourir, il faut qu'ils vivent.

Le chef du Bloc fait alors des comparaisons entre les salaires payés aux fonctionnaires municipaux de Montréal et les employés civils de Québec. Il fait voir que

pour des fonctions analogues, on est mieux payé à Montréal qu'à Québec. Il déclare que dans certains cas, les employés municipaux reçoivent 30 pour cent de plus que les provinciaux.

Par sentiment humanitaire

Le premier ministre répond qu'il y a d'excellents employés, qui sont un actif pour la province, mais qu'il y en a aussi un certain nombre d'autres qu'on garde par sentiment humanitaire. Il ajoute que plusieurs fonctionnaires n'ont droit à aucune pension et que le gouvernement les garde par une charité absolue. Justifié...

M. Laurendeau cite de nouveaux chiffres comparatifs et le premier ministre déclare:

"Malgré cela, les gens se battent pour avoir des places. Si je le voulais, je pourrais arriver au parlement à 5 h. du matin et partir à minuit, uniquement pour répondre aux demandes de position".

Le député de Laurier veut démontrer qu'en réalité les salaires des fonctionnaires n'ont pas été augmentés de façon appréciable et que plusieurs ont quitté leur emploi.

Les deux horloges

Prenant le cas des fonctionnaires de Montréal, le premier ministre dit qu'on lui a signalé le fait qu'il y a des chefs gardiens de corridors, des sous chefs gardiens de corridors, des gardiens de corridors. Je voudrais, dit-il, que mon honorable ami m'aide de ses conseils et qu'il me fixe l'échelle que nous devons raisonnablement adopter. Il y a aussi chez les fonctionnaires des gens qui ont deux horloges, une en retard pour arriver et une avancée pour partir.

La classification

M. Laurendeau répond qu'il peut y avoir des situations assez inexplicables, mais qu'il n'en reste pas moins un grand nombre d'employés publics qui ont eu de la peine à gagner leur vie. C'est la troisième session, dit-il, qu'on nous répète que 4 employés sur 5 sont inutiles et qu'on ne fait rien. C'est la troisième session qu'on nous annonce une classification. J'ai bien l'impression que la classification n'avance pas et que le coût de la vie continue à augmenter.

M. Duplessis. — En n'imposant pas de taxe sur le revenu, nous avons aidé les fonctionnaires.

M. Laurendeau ne partage pas l'avis du premier ministre et regrette la disproportion entre les salaires payés aux employés civils et aux employés d'entreprises privées, pour des emplois analogues. De la part du gouvernement, dit-il, cela constitue un mauvais exemple.

M. Laurendeau réclame la classification dans le plus court délai possible, la protection contre les changements de gouvernement et des augmentations qui permettent de faire face au coût de la vie.

M. George-C. Marler

Le député de Westmount dit que la recette du trésorier provincial est assez simple et peut s'exprimer comme suit:

"Avec de nombreux extraits de notre histoire, mélangez la flatterie du premier ministre et les louanges de l'Union nationale; ajoutez quelques grains de vérité et plusieurs onces de fiction; faites plusieurs heures de travail; garnissez de chiffres; et servez le tout à un public peu soucieux".

Analysant les chiffres contenus dans le discours sur le budget, il déclare ensuite que si les revenus se sont élevés à \$24 millions de plus que les prévisions, c'est que le gouvernement surtaxe le peuple. Et on en a profité pour porter de \$8,070,000, tel que prévu au budget, à \$25,121,000. \$25,121,000 de plus, soit une augmentation de plus de 200 pour cent. C'est clair, dit-il, qu'on ne peut placer aucune confiance dans les budgets présentés par l'Union nationale.

M. Marler expose ensuite que c'est seulement en se servant du surplus des fonds d'éducation que le trésorier peut déclarer un surplus et il soutient qu'on n'a pas le droit de se servir de ce fonds pour combler le déficit dans le compte ordinaire de la province.

\$20 millions de plus

Pour l'année 1947-48, M. Marler soutient que le gouvernement se propose de percevoir des contributions de la province les plus grosses taxes de notre histoire. Il soutient qu'on a volontairement sous-estimé les revenus, qui seront, d'après lui, de 15 à 20 millions de plus que le chiffre établi par le trésorier. Dans les circonstances, dit-il, le gouvernement est incapable de justifier les augmentations de taxes qu'il impose. S'il ne faisait que les dépenses prévues au budget, le surplus ne pourrait être de moins de 27 à 30 millions. Il est à craindre que nous ne voyions au cours de 1947-48 une orgie de dépenses telle qu'on n'en a jamais vue auparavant dans notre province.

Le député de Westmount soutient qu'on devrait plutôt réduire les taxes à un niveau inférieur à ceux d'Ontario, de façon à encourager l'établissement chez nous de nouvelles industries. Il dit qu'actuellement, les citoyens du Québec sont beaucoup plus lourdement taxés que ceux de l'Ontario.

M. Marler réclame la simplification des budgets et des comptes publics. Il s'élève contre le camouflage, même permis par la loi. Il s'élève contre l'augmentation "trop forte et trop rapide" des dépenses. Il réclame de meilleurs salaires pour les fonctionnaires, déplore la multiplication des octrois et des subventions accordées "aux fidèles" qui sont prêts à regarder les membres de l'Union Nationale comme les sauveurs de la province". Il dit que ce système conduit à la dictature. Il soutient que les octrois aux commissions scolaires devraient être augmentés et établis sur une base fixe, de façon que l'on sache d'avance ce que l'on est en droit de recevoir et qu'on ne soit pas toujours obligé de quémander.

Les municipalités

Le député de Westmount estime que les municipalités n'ont pas les revenus suffisants pour faire face aux obligations dont elles sont chargées. Il cite le cas des dépenses faites pour les pavages, l'enlèvement de la neige, etc. A Montréal, cela coûte \$3,000,000 par année. Il

y a 70,000 véhicules automobiles enregistrés à Montréal. Et la métropole ne retire pas un sou de la taxe sur la gasoline, ni de l'enregistrement des véhicules. Ce sont les propriétaires qui doivent tout payer, ce qui est injuste.

Il termine en réclamant une entente fiscale entre Québec et Ottawa pour soulager les contribuables et mettre le Québec sur un pied de concurrence avec l'Ontario au point de vue de l'industrie.

M. Robinson

Le ministre des mines cite d'abord des faits pour démontrer, en réponse à diverses accusations, que M. Duplessis a prouvé par des actes et non par des paroles qu'il est prêt à coopérer avec n'importe quelle personne ou n'importe quel gouvernement. Il ajoute que le premier ministre a plus fait pour la prospérité provinciale, de 1936 à 1939, qu'aucun de ses prédécesseurs. Son passé, poursuit-il, réfute l'accusation qu'on a portée contre lui d'exploiter les grosses compagnies au bénéfice des masses. Durant son premier terme d'office, M. Duplessis a sauvé l'industrie du papier. Il a protégé l'industrie contre les attaques injustes, les expropriations et les confiscations que lui a fait subir le fédéral. Mais il a aussi protégé le peuple contre les compagnies sans scrupules et a forcé ces dernières à agir selon les règles de la décence et du fair play.

M. Duplessis est accusé d'être un dictateur, dit encore M. Robinson. Tel n'est pas le cas; mais nous travaillons en ce moment une période de récession et nous avons à faire face à des problèmes sérieux. Il est donc réconfortant pour moi de penser que nous avons comme premier ministre un homme qui sait où il va et qui possède le courage, la compétence et l'expérience nécessaires pour accomplir son devoir.

Le ministre des mines passe ensuite au crible le discours de M. Mathewson, en réponse au discours du trésorier provincial et soutient qu'il y a un grand respect à l'endroit de la grande majorité de la population, lors de récentes réunions sur l'éducation, que nos éducateurs doivent s'adresser à Ottawa pour obtenir de l'aide, que seules les grandes ressources du gouvernement fédéral peuvent résoudre les problèmes éducatifs. La seule ressource qui appartient à Ottawa, poursuit M. Robinson, c'est le pouvoir de taxes et encore taxer le peuple canadien.

D'après M. Robinson, il n'est pas tout à fait exact de dire que les impôts provinciaux sont des taxes, car une grande partie sert aux services publics. Il rappelle que la plus grande partie de l'argent retiré par Ottawa est au détriment de nos services publics. Que la province, dit-il, retire sa juste part des taxes et nous n'aurons pas besoin des contributions d'Ottawa.

Sur le sujet des taxes, M. Robinson mentionne la taxe d'affaires qui existe dans les municipalités de la province voisine, en vertu de laquelle 60 p.c. de l'évaluation municipale est taxé pour fins municipales.

Le ministre fait l'éloge de son collègue, M. Barrette, et affirme que notre situation ouvrière est particulièrement enviable. Dans le moment, dit-il, il existe bien peu de problèmes sérieux dans le Québec. M. Robinson parle ensuite du prodigieux développement de l'industrie chez nous, du bas taux de la dette par tête et de la vogue des obligations du Québec.

Une réserve

En terminant, M. Robinson répond à ceux qui reprochent au gouvernement de n'avoir pas dépensé tout l'argent voté pour les chemins, la colonisation, les drainages et autres fins. A mon avis, dit-il, il est plus sage de considérer ces sommes comme disponibles pour le cas où le gouvernement se verrait obligé de faire de grandes dépenses par suite d'un ralentissement dans les affaires. Cela servirait au gouvernement de donner du travail aux chômeurs en un temps où les industries privées seraient incapables de le faire. Ce n'est pas une bonne politique pour un gouvernement de faire concurrence à l'industrie privée lorsque la main-d'œuvre et les matériaux sont rares. Je suis d'opinion que ces sommes doivent être considérées comme une réserve.

M. David Côté

Le député de Rouyn-Noranda déplore qu'on n'ait pas réduit les taxes et dit que les augmentations de salaires ne sont pas dues au ministre mais au travail des ouvriers eux-mêmes.

Il affirme que même si certaines grèves ont été classées comme "légitimes", le ministre aurait dû prendre ses responsabilités et veiller à ce que les différends soient réglés au lieu de laisser traîner les choses en longueur pendant des mois et des mois.

Il parle du rôle qu'il joue dans ce grève de la police provinciale à qui il attribue "des actes de banditisme". Le premier ministre soulève un point d'ordre et M. Côté retire cette expression. Il continue en voulant lire des affidavits pour prouver son affirmation et le président déclare qu'il ne peut faire indirectement ce qu'il ne peut faire directement. Avec l'aide de quelques libéraux, il en appelle à la Chambre de cette décision qui est maintenue par un vote de 40 à 21.

M. Côté note qu'il est intéressant de voir les ouvriers veulent défendre leurs droits, ou les traites de communistes. Il accuse l'Union nationale de vouloir empêcher d'améliorer leurs conditions et d'envoyer la police provinciale à briser le peuple pour briser leurs grèves. Il parle de la grève de Valleyfield, dit le ministre du Travail, lit une lettre de M. Tremblay, président de l'Union des tisserands de Valleyfield, remerciant le gouvernement de son appui. M. Côté affirme que cette lettre a été signée sous de fausses représentations et termine en disant que les ouvriers sont très mécontents.

M. Georges Dansereau

Le député d'Argenteuil note que le présent budget est le plus considérable de l'histoire de la province et craint une orgie de dépenses. L'an dernier, poursuit-il, on a dépensé 32 millions pour la voirie. Et la population se demande où l'on a mis les 32 millions. J'attire l'at-

tention du gouvernement sur la région de l'ouest de la province, région qui a toujours eu des difficultés à obtenir sa part des deniers publics. On devrait au moins entretenir les routes existantes si l'on ne veut pas en faire de nouvelles.

M. Dansereau dit que les surplus de l'Hydro devraient pas être versés au fonds consacré du revenu, mais remis aux consommateurs en réductions de taxes. Autrement, dit-il, c'est une augmentation de taxes que l'on impose indirectement à ces consommateurs.

En terminant, M. Dansereau a déploré les conditions difficiles qui prévalent actuellement à Lachute. J'ai confiance, dit-il, qu'avec la générosité mutuelle on pourra faire renaitre l'harmonie. J'ai foi dans le jugement de ceux qui dirigent cette localité et j'espère que le gouvernement remplira son devoir dans un esprit de justice.

M. Armand Sylvestre

Le député libéral de Berthier traite uniquement les problèmes de la classe agricole. Il reproche au gouvernement de n'avoir pas fait la part assez large au cultivateur. Le petit cultivateur, surtout, déclare M. Sylvestre, a besoin d'être aidé. L'industrie laitière est pour lui le facteur important. Ce sont les paies de beurre et le fromagerie qui retiennent son niveau de vie. Or le ministre de l'Agriculture a admis lui-même que le cultivateur vend ses produits laitiers en bas du coût de production.

Je voudrais, poursuit M. Sylvestre, que le gouvernement trouve des moyens provinciaux pour aider le cultivateur. Le député de Berthier reproche au gouvernement d'avoir aboli la prime sur le beurre, accordée par le gouvernement Godbout et qui a rapporté \$3,000,000 en 3 ans, alors que, dit-il, le premier ministre actuel avait promis à Joliette, de la donner pendant 12 mois, en reprenant le pouvoir.

A minuit moins quatre, M. Sylvestre a ajourné le débat. Il le reprendra aujourd'hui ou demain.

Le supérieur général des Oblats

L'Assemblée législative, par la voix du premier ministre et du chef de l'opposition, a rendu, hier soir, un hommage unanime aux Oblats de Marie-Immaculée à l'occasion de l'élévation du R. P. Léo Deschâtelets au poste de supérieur général de cette communauté.

Une nouvelle extrêmement intéressante vient de nous parvenir de Rome, à dit M. Duplessis à l'ouverture de la séance. L'un de nos compatriotes, le R. P. Léo Deschâtelets, vient d'être nommé supérieur général de la communauté des Oblats. Tous connaissent et admirent le dévouement inlassable et l'apostolat fructueux des Oblats de Marie-Immaculée. C'est la première fois qu'un Canadien est élu à ce poste et le suis heureux d'offrir au nouveau supérieur général les hommages et les vœux respectueux du gouvernement et de la province de Québec.

M. Adéard Godbout seconde avec empressement les remarques du premier ministre. Les Oblats ont accompli dans la province de Québec et ailleurs dans le pays une œuvre que personne qui a le cœur à la bonne place ne peut oublier, dit le chef de l'opposition. Je connais de réputation la valeur et la distinction du R. P. Deschâtelets et je suis heureux de lui offrir, de même qu'à sa famille et à la communauté des Oblats, nos hommages et nos félicitations les plus sincères.

Louis ROBILLOD

Anniversaires de professions religieuses

Chez les Soeurs Grises au couvent de la rue Guy

C'est demain, 7 mai, qu'aura lieu à la maison-mère des Soeurs Grises, 1190 rue Guy, la célébration des anniversaires de professions religieuses de plusieurs membres de cette communauté.

Soixante-dix ans de profession: Soeur Alice Lamarche, Esther Robinson et Marie de l'Assomption.

Cinquante ans: Soeurs Mary-Ann Fennell, Saint-Léopold, Julie Desjardins, Marie-Thérèse, Saint-Vital, Irène Laganière, Léda Toupin, Olive Magnan, Ellen Congham, Saint-Véronique, Louise Ritchot, Sainte-Zéphirine, Sainte-Rose, Bernadette Gaudette, Madeleine Morin, Philomène Fournelle, Hélène Danie et Corfont.

Décès de Mme

M.-J. Martin

Mme William James Martin, propriétaire de l'hôtel New-Carlton, de la rue Windsor, est décédée, il y a quelques jours, à l'âge de 76 ans. Elle était la femme de feu William James Martin, à qui appartenait l'ancien hôtel Carlton de la rue McGill. Elle était très connue de tous les Montréalais et de nombreux voyageurs. Ses cinq fils continuent la tradition de la famille, tous étant dans la direction de l'hôtel New-Carlton.

Lui survivent: Walter, Percy, Horbalt, Alfred et Alexander Martin, ses garçons, ainsi que huit petits-enfants.

Plusieurs fêtes d'arbres en mai

L'Association forestière québécoise est de créer dans la province un état d'esprit favorable à la conservation de nos principales richesses naturelles, entre autres, la forêt, a remis à l'honneur le culte de l'arbre, que l'on semblait avoir oublié depuis quelques années. Avec la collaboration des chambres de commerce et de divers groupements sociaux, des fêtes d'arbres seront organisées à plusieurs endroits au cours du mois qui commence, entre autre à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Granby, Plessisville, Chicoutimi, Shawinigan, etc. et dans les clubs L.H. au nombre de 114 dans la province, organiseront tous une fête d'arbres dans leur localité respective, au cours de leur semaine provinciale qui aura lieu du 11 au 18 mai. A Québec, cette fête qui aura lieu, dimanche le 18 mai, promet d'être un véritable succès; plus de 25 or-

Plateau 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS



Procurez-vous une image de

NOTRE-DAME-DU-CAP

à l'occasion de son prochain passage en notre ville



Marchands et particuliers peuvent se procurer de belles images en couleurs de Notre-Dame du Cap, à notre rayon de piété

ou troisième étage

Surface celluloid. 15 1/2" x 10 1/4".	1.75
Encadrement ivoire et doré. 17" x 12 1/4".	2.95
Image seule. 16 1/4" x 11 1/2".	.25

DUPUIS — troisième (St-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gën.

La "Semaine de l'arbre"

Elle aura lieu du 11 au 18 mai

Québec, 6 — A la demande du ministre des Terres et forêts, le lieutenant-gouverneur en conseil a décrété ces jours derniers que la période du 11 au 18 mai 1947 soit déclarée la "Semaine de l'arbre" dans la province de Québec.

Cette semaine débutera par une grande manifestation en l'honneur de l'arbre le 11 mai prochain, à Sherbrooke, et se clôturera par une autre manifestation à Québec, le 18 mai.

Ces manifestations organisées pour mieux faire connaître le rôle utile des arbres et inciter les citoyens à planter des arbres qui embelliront nos demeures ne se limitent pas uniquement à cette semaine en particulier.

On invite les dirigeants des municipalités à mettre à profit cette belle initiative au cours des mois de mai et juin, alors que la nature renait à la vie et que nos arbres se parent de leur manteau de verdure.

Des campagnes d'embellissement se poursuivent un peu partout à travers la province. Encourageons les efforts de ceux qui travaillent à propager chez nous le culte de l'arbre.

Considérons aussi au début de cette saison le rôle important que jouent les forêts dans la vie économique de notre province et collaborons étroitement avec les organismes de protection en évitant tout acte imprudent qui pourrait provoquer un feu de forêt.

NEW-YORK -- Fête Victoria

sous la direction d'un guide bilingue d'expérience

Organisation	\$32.75	\$34.70	\$36.20	\$38.70
soignée - TRAIN ou AUTOBUS				etc.
2, 4, 6 jours avec facilité de prolongement (Drawing Room, lits et dîner) supplément				
Départ 23 mai A.M. et P.M., retour 26, 27 mai				
Transport wagons spéciaux, sièges réservés				
QUEBEC - STE-ANNE - ILE D'ORLEANS				
24 mai - Retour 25 mai				
ASSOCIATION DES VOYAGES HISTORIQUES				
Devise: "S'instruire en voyageant"				
3302 av. du PARC "B" MONTREAL				
Tél.: CA. 0795				